



Guide des aides destinées aux **AUTEURS**

*Bourses d'écriture,
résidences en France et à l'étranger*







REMERCIEMENTS

Ce guide a été réalisé par Marie Blondiaux, à l'initiative de Benoît Yvert, alors président du CNL. Que soient remerciés pour leur collaboration à ce projet Stéphanie Meissonnier et Emmanuelle Passerieux (FILL), Nathalie Lurton et Robert Martin (MEL), Cristina Campodonico (SGDL), Thierry Dumas (Agressa), l'ensemble des Conseillers Livre et Lecture (DRAC), les Structures régionales du Livre et les institutions ayant accepté de répondre aux enquêtes réalisées, ainsi que Marc-André Wagner, Véronique Trinh-Muller, Florabelle Rouyer, Annie Brissiaud, Bénédicte Malaurent, Anne Princen (CNL), Madeleine Compagnon, stagiaire au CNL.



PRÉFACE

Le soutien à la création est une mission fondatrice du Centre national du livre. Donner du temps aux auteurs pour réaliser et faire connaître leurs projets est une tâche que le CNL partage aujourd'hui avec de nombreuses autres institutions. Si la multiplication de ces initiatives favorise une création d'excellence, leur nombre rend d'autant plus nécessaire un outil pour les identifier. Réalisé d'après les préconisations du Conseil du livre, ce guide recense les bourses d'écriture et les résidences destinées aux écrivains, illustrateurs et scénaristes. Ce vaste panorama a pour ambition d'aider les auteurs à trouver les conseils et les moyens dont ils ont besoin. Il contribuera aussi à la lisibilité de la politique du livre, s'intégrant dans une série de guides professionnels, l'un pour les libraires déjà réalisé et initié conjointement avec le Syndicat de la librairie française, et deux autres à venir consacrés aux éditeurs et aux traducteurs.

Les institutions aidant ou sollicitant les auteurs sont aussi diverses que la création elle-même. Plurielles, leurs actions se doivent d'être complémentaires. Ce guide atteste doublement cette préoccupation. Il est d'abord le résultat d'un effort commun du Centre national du livre et des Directions régionales des affaires culturelles, de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture et de la Maison des écrivains et de la littérature. Il a été par ailleurs conçu pour dialoguer avec les nouvelles technologies : les informations contenues dans cette version imprimée, accessibles en un seul coup d'œil, seront également déclinées et détaillées sur les sites Web du CNL, de la FILL et de la MEL. Ces ressources en ligne, qui prendront la mesure des changements et des nouveautés, contribueront à enrichir la prochaine édition. Fruit d'une collaboration étroite et invitation à la créativité, ce guide rappelle bien que le livre est avant tout affaire de partage.

Nicolas Georges
Président du CNL par intérim



AVERTISSEMENT

Ce guide recense plusieurs dispositifs destinés aux auteurs : les bourses d'écriture, les résidences existant en France, ainsi qu'une sélection de résidences ouvertes en Europe et dans le reste du monde. Il concerne les aides et les structures destinées aux écrivains, illustrateurs et scénaristes. Au regard de leur importance, les dispositifs consacrés aux traducteurs feront l'objet d'un volume spécifique.

Cette version imprimée synthétise un ensemble d'informations que l'on pourra retrouver sous leur forme exhaustive sur les sites Web des institutions partenaires : www.centrenationaldulivre.fr pour le CNL ; www.fill.fr pour la FILL ; www.m-e-l.fr pour la MEL ; ainsi que transartists.com pour le volet consacré aux résidences à l'étranger.

Les pages présentes dans ce guide ne reprennent pas l'exhaustivité des règlements liés à chaque aide. Chacun est donc invité, au gré de ses recherches, à consulter ces sites ainsi que ceux des organismes recensés pour toute information complémentaire.

Le nombre et la diversité des institutions dédiant tout ou partie de leurs activités aux auteurs rendent difficile une parfaite exhaustivité. Si malgré nos efforts des lacunes pouvaient être constatées, les responsables d'institutions et leurs usagers sont invités à les signaler afin qu'elles soient, le cas échéant, directement suppléées dans les versions en ligne et lors de la réactualisation de cette édition.



SOMMAIRE

Des institutions au service des auteurs.....p. 6

Bourses d'écriturep. 17

Résidences en France p. 37

Résidences à l'étranger p. 75

Adresses utiles p. 136

Index p. 144



DES INSTITUTIONS AU SERVICE DES AUTEURS

Le Centre national du livre (CNL)	p. 7
Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)	p. 9
La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)	p. 10
La Maison des écrivains et de la littérature (MEL)	p. 11
La Société des gens de lettres (SGDL)	p. 13
L'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (AGESSA)	p. 14

Le Centre national du livre (CNL)

Le Centre national du livre, établissement public du ministère de la Culture et de la Communication, a pour mission d'encourager la création et la diffusion d'ouvrages de qualité, à travers divers dispositifs de soutien aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires). Il est également un lieu de rencontres, d'échanges et d'actions interprofessionnelles. Cette caractéristique lui confère une place particulière et originale dans l'organisation administrative : éditeurs, auteurs et traducteurs, bibliothécaires et libraires sont étroitement associés aux actions mises en œuvre par le CNL.

Présents au sein du conseil d'administration – présidé par le directeur du livre et de la lecture au ministère de la Culture et de la Communication – les professionnels interviennent dans la définition des grandes options de la politique du CNL. Les professionnels de la chaîne du livre sont également présents dans les commissions du CNL, organisées par disciplines littéraires et scientifiques ou par types d'intervention. Plus de 200 spécialistes (écrivains, universitaires, journalistes, chercheurs, traducteurs, critiques, éditeurs, libraires, conservateurs, animateurs de la vie littéraire, français et étrangers) composent ainsi les dix-neuf commissions qui se réunissent trois fois par an afin d'étudier les demandes et de donner un avis sur l'attribution des aides aux auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques et associations de promotion de la vie littéraire.

L'activité de ces commissions s'appuie également sur un vaste réseau de collaborateurs extérieurs – lecteurs et rapporteurs – qui compose le troisième cercle d'experts et contribue par son expérience et sa compétence à la qualité des travaux du CNL.

Missions du Centre national du livre

Le Centre national du livre a vocation à soutenir l'ensemble de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, promoteurs du livre et de la lecture), notamment la création et la diffusion des œuvres les plus exigeantes sur le plan littéraire. Il attribue des prêts et des subventions après avis de commissions spécialisées.

Les interventions du Centre national du livre répondent à un objectif à la fois d'ordre culturel et économique : culturel par un soutien à la création littéraire et à la diffusion des œuvres auprès du public, et économique par un soutien aux partenaires de la chaîne du livre qui créent, publient et participent à la diffusion des œuvres exigeantes.

Dans ce cadre, le Centre national du livre a pour mission les actions suivantes :

- soutenir et encourager l'activité littéraire des écrivains par des bourses (...), des prêts d'honneur, des subventions, des acquisitions de livres ou tout autre moyen



- favoriser par des subventions, avance de fonds ou tout autre moyen l'édition ou la réédition par les entreprises françaises d'œuvres littéraires dont il importe de favoriser la publication ; encourager tous les modes d'expression littéraire et concourir à la diffusion, sous toutes ses formes, d'œuvres littéraires en langue française ;
- contribuer, par l'aide aux entreprises d'édition et de librairie, au développement économique du secteur du livre ainsi qu'au maintien et à la qualité des réseaux de diffusion du livre et de la lecture ; participer à la défense et à l'illustration de la langue et de la culture françaises ;
- favoriser la traduction d'œuvres étrangères en français et d'œuvres françaises en langues étrangères ;
- accompagner les manifestations littéraires ouvertes au plus large public, permettant la rencontre d'auteurs, favorisant la lecture et la vente d'ouvrages ;
- intensifier les échanges littéraires en France et à l'étranger, et concourir à toutes les actions de promotion du livre et de la lecture susceptibles de contribuer à la diffusion et au rayonnement du livre français ;
- soutenir les bibliothèques, les établissements culturels et les librairies, en France et à l'étranger, qui commandent des ouvrages de langue française présentant un intérêt culturel, scientifique, technique ou touchant à la francophonie.

Moyens financiers

Le CNL bénéficie de taxes fiscales qui lui sont affectées : une redevance de 2,25 % sur la vente du matériel de reproduction et d'impression et une redevance de 0,20 % sur le chiffre d'affaires de l'édition, dont les éditeurs au CA inférieur à 76 000 euros sont dispensés.

Le montant global de ses interventions représente un budget de 36 millions d'euros en 2009.

Bilan 2007-2008 des aides aux auteurs du CNL

	2007			2008		
	NOMBRE DE DEMANDES	NOMBRE D'AIDES	MONTANTS	NOMBRE DE DEMANDES	NOMBRE D'AIDES	MONTANTS
BOURSES AUTEURS (HORS CIORAN ET GATTÉGNO)	489	200	1 882 600 €	487	217	1 946 000 €
CRÉDITS DE PRÉPARATION	20	10	37 800 €	23	9	39 970 €
CRÉDITS DE RÉSIDENCE	29	24	124 000 €	30	28	166 000 €

Centre national du livre

Hôtel d'Avejan
53, rue de Verneuil - 75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 68 68 - Fax : 01 45 49 10 21
www.centrenationaldulivre.fr

Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) du ministère de la Culture et de la Communication

Les Conseillers pour le livre et la lecture (CLL) sont des représentants du ministère de la Culture et de la Communication placés au sein de chaque direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Mettant en œuvre la politique de l'État dans le domaine du livre, ils agissent sous l'autorité du directeur régional des affaires culturelles et du préfet de région et en concertation permanente d'une part avec les divers services de l'État (Direction du livre et de la lecture, Centre national du livre...) et d'autre part avec les acteurs du livre en région (collectivités territoriales, associations, milieux professionnels).

Leurs principaux domaines d'intervention sont :

- l'économie du livre : par des aides structurelles aux maisons d'édition et aux entreprises de librairies et éventuellement par un soutien au travers de cofinancements des structures régionales pour le livre, en concertation avec les collectivités territoriales ;
- le patrimoine écrit des archives et des bibliothèques : soutien scientifique, technique et financier aux opérations de signalement, conservation, restauration et valorisation du patrimoine écrit et graphique (plan d'action pour le patrimoine écrit) ;
- la lecture publique : instruction des dossiers DGD (dotation générale de décentralisation) et appui scientifique ;
- la vie littéraire : par un appui aux structures d'animation littéraire, notamment des résidences d'auteurs.

Ces interventions s'exercent soit directement, soit dans le cadre d'une politique concertée avec les collectivités territoriales dont les conseils régionaux via le cofinancement des structures régionales pour le livre.

Le Conseiller livre et lecture a donc un rôle essentiel d'expertise, de conseil, d'information et de coordination de la politique du livre en région. Il est un des interlocuteurs privilégiés des acteurs du livre en région notamment en ce qui concerne les dispositifs d'aides du CNL.

Toutes les coordonnées des Conseillers livre et lecture se trouvent dans la rubrique Adresses utiles.



La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)

La Fédération interrégionale du livre et de la lecture a été créée en 1985 sous l'intitulé Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation. À l'initiative de ses membres, notamment les Structures régionales pour le livre (SRL), la FFCB a changé de nom en mars 2006 pour devenir la FILL.

La FILL rassemble structures régionales pour le livre (agences et centres régionaux du livre), établissements publics nationaux, associations et personnes qualifiées, ainsi que des collectivités territoriales au sein d'un réseau vivant qui œuvre au quotidien pour accompagner les professionnels des métiers du livre.

Lieu de l'interprofession, plate-forme unique d'observation et d'action fondée sur la concertation et la mutualisation, en liaison notamment avec les Fédérations nationales d'élus et les services culturels de l'État, la FILL a pour objet de travailler au développement équilibré de l'accès au livre et à la lecture, au diagnostic et à l'optimisation des politiques culturelles.

En lien étroit, tant avec les acteurs publics qu'avec les professionnels du livre et leurs syndicats, multipliant les partenariats avec les associations et institutions au service de la coopération dans les métiers du livre, de la lecture et de la documentation, la FILL œuvre pour défendre les intérêts communs de la filière, dans le souci constant de la bibliodiversité.

Pour réaliser ses missions, la FILL s'organise autour :

- de quatre commissions thématiques d'études et de projets réunissant représentants des structures régionales pour le livre, d'institutions nationales et divers experts associés : Économie du livre, Lecture publique, Patrimoine écrit et graphique, Vie littéraire et publics.
- d'un centre de ressources : www.fill.fr

De nombreux documents sont consultables sur son site internet en ligne : des actes de divers ateliers, séminaires et colloques qui intéressent tous les secteurs du livre, ainsi que des guides, dont le *Guide des aides aux professionnels du livre* (création, édition, librairie), qui recense déjà plus de 360 formes de soutien national et régional.

Le site se fait l'écho des ressources en ligne des membres de la FILL : guides, chartes, dossiers, entretiens, annonces, annuaires et bases de données. Une documentation foisonnante à disposition de tous qui renseigne sur les acteurs, les conditions et les politiques de la vie du livre sur l'ensemble du territoire.

La FILL propose aussi un blog, à l'adresse <http://fill.zumablog.com>, qui présente l'actualité des membres de la FILL et réalise enfin Info-FILL, une lettre électronique bimensuelle d'information et de veille sur l'actualité nationale et européenne en matière de livre et de lecture.

La FILL noue des partenariats avec des institutions nationales et européennes (pôle associé de la BnF, partenariats avec le Centre national du livre, formation avec le Relais Culture Europe...)

La FILL est financée par les cotisations de ses membres. Elle reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture).

Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)

132, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris,

Tél. : 01 43 57 85 02 - Fax : 01 43 57 84 17

info@fill.fr www.fill.fr

<http://fill.zumablog.com>

La Maison des écrivains et de la littérature (MEL)

L'association la Maison des écrivains et de la littérature (MEL) a pour vocation de fédérer les écrivains et de les représenter, de les défendre et, à travers eux, de promouvoir la littérature. Sise à la villa des frères Goncourt, administrée par un conseil d'écrivains élus et animée par une équipe professionnelle, la Maison des écrivains et de la littérature offre un lieu d'accueil et de ressources documentaires et de services.

Elle est également un laboratoire des formes nouvelles de la vie littéraire dans le champ social et culturel. Elle a pour mission de défendre les écrivains, de veiller aux conditions de leur travail et de la diffusion de leurs œuvres.

Elle organise manifestations et rencontres qui privilégient le sens et interrogent les enjeux contemporains de la littérature, soucieuse d'y intéresser les différents publics de lecteurs.

Elle soutient avec exigence les formes de la transmission de la littérature, patrimoniale et contemporaine, en dialogue avec les acteurs de la vie littéraire, éditeurs, libraires, critiques, médiateurs des structures culturelles, collectivités territoriales.

Elle accompagne les politiques du livre vers l'école, l'entreprise, la société civile, en menant son action avec les partenaires professionnels, institutionnels et associatifs, à l'échelle nationale et internationale.

À ce titre, la Maison des écrivains et de la littérature coordonne un programme national de rencontres d'écrivains en milieu scolaire appelé « l'Ami littéraire ». Financé par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation nationale, ce dispositif permet à des enseignants de faire venir un auteur dans une classe, du CP à la terminale, pour y animer un dialogue à propos de ses ouvrages, de ses sources, de la littérature et de l'art d'écrire. Les interventions des auteurs sont cofinancées à 50 % par l'établissement et à 50 % par la MEL. Les projets sont envoyés par les enseignants et sélectionnés par la MEL qui les oriente à partir de son site et de sa connaissance des écrivains participants. Elle peut aussi accepter un choix préalable de l'établissement scolaire.

La MEL organise également le programme « Le Temps des écrivains à l'université et dans les grandes écoles » qui encourage les rencontres entre les écrivains et les étudiants, enseignants, chercheurs de toutes disciplines appartenant aux établissements d'enseignement supérieur. Financé par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Éducation nationale, ce programme peut avoir lieu dans un cadre pédagogique ou dans le cadre de la vie culturelle de l'établissement. Les projets peuvent être conçus par un enseignant, un chargé de mission culture ou par les étudiants eux-mêmes. L'intervention de l'auteur est cofinancée à 50 % par l'établissement et à 50 % par la MEL. Ces rencontres peuvent prendre la forme de rencontres ponctuelles, de lectures, de débats ou d'atelier d'écriture ou de traduction.

Tous les renseignements détaillés sont sur le site de la MEL.

Maison des écrivains et de la littérature (MEL)

67, boulevard de Montmorency, 75016 Paris

Tél. : 01 55 74 60 90 - Fax : 01 42 84 20 87

www.m-e-l.fr

La Société des gens de lettres (SGDL) au service des auteurs de l'écrit

Si par sa nature même, la création écrite est une activité individuelle, solitaire au meilleur sens du terme, elle s'est aussi, à toutes les époques, renforcée et enrichie par les échanges et les rencontres d'auteurs qui choisissent d'agir ensemble, de défendre et illustrer leurs conceptions de l'écriture, de la pensée, de l'art, de la langue.

Fondée en 1838 par Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo et George Sand, gérée et animée depuis lors par les auteurs eux-mêmes, la SGDL s'est plus particulièrement donnée pour mission – une mission aujourd'hui reconnue d'utilité publique – de défendre sous tous ses aspects le droit moral et patrimonial des auteurs, ainsi que leur statut social et juridique.

La SGDL est ainsi à l'origine de la création en 1976 de l'AGESSA, caisse de Sécurité sociale des auteurs ; du vote en 1995 de la loi sur la reprographie ; de la création en 1999 de la Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit). Celle-ci gère le droit du prêt en bibliothèque où auteurs et éditeurs siègent à parité, et a permis la création d'une retraite complémentaire pour les auteurs de l'écrit.

Pour adhérer à la Société des gens de lettres, il faut avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur. La cotisation annuelle est de 40 euros. Les membres de la SGDL bénéficient de nombreux services personnalisés : une aide juridique et fiscale, un soutien judiciaire en cas d'abus caractérisé, une mutuelle, etc.

La SGDL propose également une protection des œuvres sous toutes leurs formes, grâce au dépôt sécurisé des manuscrits sur papier (service des dépôts : 01 53 10 12 01) ou par le biais de son service de dépôt numérique en ligne : CLÉO (www.cleo-sgdl.com).

Au-delà de ces missions, qu'elle est la seule association d'auteurs à assumer, la SGDL vise à constituer un lieu de vie littéraire, dans un univers souvent livré aux seules logiques économiques. Elle propose des rencontres publiques de lectures, des débats, des forums dédiés au droit d'auteur, des performances de poètes liés au numérique, des soirées d'écoutes radiophoniques, etc. qu'elle organise dans le cadre de l'hôtel de Massa, son siège social.

Et pour encourager et soutenir la création littéraire contemporaine, la SGDL décerne chaque année, au printemps et à l'automne, des grands prix de littérature, poésie et traduction, dotés au total de plus de 65 000 euros.

La Société des gens de lettres (SGDL)

Hôtel de Massa

38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris

Tél. : 01 53 10 12 00 - Fax : 01 53 10 12 12

www.sgdl.org

L'Association pour la gestion de la Sécurité sociale des auteurs (AGESSA)

L'AGESSA est une association chargée depuis le 1^{er} janvier 1978, d'une mission de gestion pour le compte de la Sécurité sociale. Elle est placée sous la double tutelle du ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille et du ministère de la Culture et de la Communication.

L'AGESSA n'est pas une caisse de Sécurité sociale. Elle sert de passerelle entre les auteurs et les Caisses primaires d'assurance maladie pour déterminer les conditions d'affiliation au régime spécifique créé par le législateur en 1975 et faire assurer le service des prestations dues aux affiliés et la délivrance de la carte d'assuré social.

En tant qu'écrivain, traducteur... vous êtes assujéti au régime social des auteurs. Vous relevez de l'AGESSA. Les revenus tirés de l'activité de l'auteur, exercée à titre professionnel ou accessoire, sont assujettis aux cotisations d'assurance maladie, à la CSG et la CRDS dans les mêmes conditions que les salaires.

Les cotisations sont dues au premier euro gagné dans le cadre de votre activité, exercée à titre professionnel ou accessoire. Les cotisations sont également dues quelle que soit la situation de la personne au regard de la Sécurité sociale (qu'elle soit salariée, fonctionnaire, agent des collectivités publiques, en activité libérale, étudiante, à la recherche d'un emploi, retraitée...).

Précompte AGESSA

Vous êtes au précompte :

Vous devez, au départ, cotiser ou payer les charges sociales par le biais d'un prélèvement effectué sur chaque versement de droits d'auteur. Ce prélèvement est aussi appelé « précompte ». Il est opéré par votre diffuseur/éditeur lorsqu'il vous verse des droits d'auteur. Ce précompte représente moins de 8,85 % de vos droits. Le principe d'assujettissement ou de précompte est obligatoire et est opposable à tout diffuseur (article L. 382-3 du Code de la Sécurité sociale). Pour percevoir vos premiers droits d'auteur, vous n'avez pas besoin d'aller vous identifier comme auteur auprès de l'AGESSA.

Attention : le simple fait d'être soumis au précompte ne vous permet pas de bénéficier d'une pension vieillesse du régime général en tant qu'auteur. Il est indispensable que vous demandiez votre affiliation dès lors que les conditions de revenus d'activité et de résidence fiscale sont réunies.

Vous êtes au précompte, vous n'êtes donc pas couvert par la Sécurité sociale des artistes auteurs. Comment faire ?

Votre activité professionnelle vous fait dépendre du régime obligatoire des artistes auteurs. Si les conditions ne sont pas remplies pour être couvert par ce régime, l'AGESSA peut vous fournir une attestation « Ne remplit pas les conditions

d'affiliation » si vous le demandez à ses services. Dans ces conditions, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre domicile mettra en œuvre les procédures appropriées pour déclencher votre couverture sociale.

Elles peuvent être les suivantes : ayant droit d'un conjoint, concubin, parent, prolongation des droits au titre d'une ancienne activité salariée, droits ouverts du fait de la perception d'allocations de chômage, affiliation à la Couverture maladie universelle sous condition de résidence (CMU), etc.

Affiliation AGESEA

Pour bénéficier des prestations sociales, dont l'assurance vieillesse, il est nécessaire que vous demandiez votre affiliation auprès de l'AGESEA.

Cette affiliation relève d'une demande de votre part auprès des services de l'AGESEA.

L'affiliation est acceptée si vos droits d'auteur de l'année antérieure sont supérieurs à 900 fois le taux horaire du SMIC. Dans le cas contraire, votre dossier sera étudié par la Commission de professionnalité de l'AGESEA. Il sera tenu compte, lors de votre demande d'affiliation, des versements de vos précomptes.

À savoir :

- vous n'êtes pas couvert contre les accidents du travail ;
- vous devrez vous acquitter des cotisations de vieillesse aux dates qui vous seront communiquées en même temps que l'appel de cotisations ;
- ces cotisations sont calculées sur les revenus de l'année précédente ;
- vous réglez vos charges avec une année et demie, voire deux années, d'écart par rapport à la perception des revenus ;
- la situation de l'auteur est réexaminée chaque année pour déterminer s'il continue de remplir les conditions d'affiliation au régime ;
- lorsque les revenus sont inférieurs à 900 fois le taux horaire du SMIC, la Commission de professionnalité est consultée ;
- la radiation est prononcée par la Caisse primaire d'assurance maladie à l'issue de cinq années successives de maintien de l'affiliation lorsque l'auteur a tiré chaque année de son activité un montant de ressources inférieur à 450 fois le taux horaire du SMIC ;
- les auteurs affiliés doivent obligatoirement s'affilier pour l'assurance vieillesse complémentaire auprès de l'IRCEC (21, rue de Berri, 75008 Paris).

L'Association pour la gestion de la Sécurité sociale des auteurs (AGESEA)

21 bis, rue de Bruxelles, 75009 Paris

Tél. : 01 48 78 25 00 - Fax : 01 48 78 60 00

www.agesa.org

Guide des aides destinées aux **AUTEURS**

On trouvera dans ce chapitre les bourses, nationales et régionales, proposées aujourd'hui aux auteurs pour mener à bien leur projet d'écriture. Des bourses d'aide à l'écriture audiovisuelle (cinéma, télévision, radio) y ont été intégrées afin de favoriser les réalisations interdisciplinaires.

Se dégager des contraintes matérielles et avoir la possibilité de se consacrer entièrement à son ouvrage est une nécessité pour les auteurs comprise par de nombreuses institutions en France. Celles-ci, publiques ou privées, peuvent encourager la création sous une forme libre ou au contraire, appuyer des travaux s'inscrivant dans des thématiques ou des genres plus précis.

Elles exigent toutes néanmoins la présentation de projets motivés et originaux et souvent une première publication à compte d'éditeur. Les critères de sélection, que l'on pourra trouver de façon détaillée en se référant aux sites des institutions elles-mêmes, reposent toujours sur la qualité des propositions réalisées.

BOURSES D'ÉCRITURE

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Bureau des auteurs
Hôtel d'Avejan
53, rue de Verneuil - 75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 68 68 - Fax : 01 45 49 10 21
www.centrenationaldulivre.fr
florabelle.rouyer@culture.gouv.fr

Le Centre national du livre, établissement public administratif, a pour mission d'encourager la création et la diffusion d'ouvrages de qualité, à travers divers dispositifs de soutien aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires). Il est également un lieu de rencontres, d'échanges et d'actions interprofessionnelles.

Bourses d'écriture

OBJECTIF - Les bourses d'écriture permettent à un auteur de dégager du temps libre pour mener à bien un projet d'écriture.

DESCRIPTION - Les bourses de découverte, d'un montant de 3 500 euros, sont destinées à des auteurs ayant publié un ouvrage. Les bourses de création, d'un montant de 7 000 euros ou 14 000 euros, sont attribuées à des auteurs confirmés, ayant publié au moins deux ouvrages. Les bourses d'année sabbatique, d'un montant de 28 000 euros, peuvent être attribuées à des auteurs dont l'œuvre antérieure est particulièrement importante, pour un projet de grande ampleur. Les bourses sont attribuées sur l'avis de commissions d'experts du secteur concerné, réunies trois fois par an.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, histoire, sciences humaines et sociales, philosophie, littérature classique, arts, architecture, littérature scientifique et technique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié leur ouvrage à compte d'éditeur, dans le même domaine que celui du projet présenté. Des conditions de diffusion (tirage, représentations) sont exigées selon chaque domaine. Les candidats doivent écrire en français. Les auteurs non-francophones doivent résider en France depuis cinq ans et avoir été publiés en français.

La publication d'un nouvel ouvrage et le respect de délais de carence conditionnent toute nouvelle demande, que la bourse ait été accordée ou non.

Les activités professionnelles doivent être interrompues partiellement pour les bénéficiaires des bourses de création de 14 000 euros et totalement pour les bourses d'année sabbatique. Les enseignants-chercheurs ne peuvent pas bénéficier de bourses pour des projets d'écriture relevant strictement de leur champ de recherche et d'enseignement.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en deux fois, dont 80 % au moment de l'attribution.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, avril, août.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Crédits de préparation

OBJECTIF - Le Centre national du livre soutient les auteurs en participant aux frais occasionnés par leur projet d'écriture.

DESCRIPTION - Le montant est variable selon le projet et plafonné à 7 000 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, histoire, sciences humaines et sociales, philosophie, littérature classique, arts, architecture, littérature scientifique et technique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié leur ouvrage à compte d'éditeur, dans le même domaine que celui du projet présenté. Des conditions de diffusion (tirage, représentations) sont exigées selon chaque domaine. Les candidats doivent écrire en français. Les auteurs non-francophones doivent résider en France depuis cinq ans et avoir été publiés en français.

La publication d'un nouvel ouvrage et le respect de délais de carence conditionnent toute nouvelle demande, que la bourse ait été accordée ou non. Les enseignants-chercheurs ne peuvent pas bénéficier de bourses pour des projets d'écriture relevant strictement de leur champ de recherche et d'enseignement.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, avril, août.

Bourses Jean Gattégno

OBJECTIF - Les bourses Jean Gattégno ont pour objectif de permettre aux auteurs ayant déjà publié une œuvre importante de se consacrer pleinement à un grand projet d'écriture ou de traduction. Le Centre national du livre attribue chaque année trois bourses respectivement destinées à un créateur littéraire, un chercheur et un traducteur.

DESCRIPTION - Les trois bourses, d'un montant de 50 000 euros chacune, sont attribuées une fois par an par un comité réunissant notamment les présidents des commissions du CNL et trois personnalités qualifiées, après avis des commissions.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, histoire, sciences humaines et sociales, philosophie, littérature classique, arts, architecture, littérature scientifique et technique, traduction.

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié leur ouvrage à compte d'éditeur, dans le même domaine que celui du projet présenté. Des conditions de diffusion (tirage, représentations) sont exigées selon chaque domaine. Les candidats s'engagent à un arrêt partiel de leurs activités professionnelles. Ils ne doivent pas avoir bénéficié d'aides du CNL depuis plus de deux ans pour les crédits de résidence, plus de quatre ans pour une bourse de création, huit ans pour une bourse d'année sabbatique. Ils doivent justifier d'un projet d'écriture nécessitant un travail et un investissement personnel de longue durée. Les enseignants-chercheurs ne peuvent pas postuler pour des projets d'écriture relevant strictement de leur champ de recherche et d'enseignement.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en deux fois, dont 50 % à son attribution.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Avril.

Bourse Emil Cioran

La bourse Cioran a été créée grâce au legs par Simone Boué des droits d'auteur perçus de l'œuvre d'Emil Cioran, dont elle fut la compagne. Le Centre national du livre est le gestionnaire de ce legs.

OBJECTIF - La bourse Cioran permet chaque année à un auteur de mener à bien l'écriture d'un essai de facture libre.

DESCRIPTION - La bourse, dont le montant est variable, est remise une fois par an par un comité de quatre personnalités qualifiées.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, philosophie, histoire, sciences humaines, sociales et politiques.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être d'expression française. Ils doivent avoir publié chez un éditeur professionnel au moins un essai, de facture libre, sur des sujets d'ordre philosophique, historique, littéraire ou politique. La bourse Cioran ne peut être obtenue qu'une seule fois par le même auteur.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Tour Atlantique
1, place de la Pyramide
92911 Paris-La Défense
Tél. : 01 46 93 99 72 - Fax : 01 46 93 99 79
www.cnap.fr
camille.villeneuve@culture.gouv.fr

Le CNAP, établissement public administratif, a pour mission de soutenir et de promouvoir la création contemporaine dans tous les domaines liés aux arts visuels : peinture, sculpture, photographie, installation, vidéo, multimédia, design, etc.

CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Service des aides sélectives à la
production et à la distribution
11, rue de Galilée - 75784 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 34 38 03/04 - Fax : 01 44 34 38 40
www.cnc.fr
catherine.siriez@cnc.fr
samir.benyala@cnc.fr

Le CNC, établissement public administratif, soutient, régule, conserve et valorise l'activité cinématographique en France.

Allocation de recherche aux auteurs, théoriciens et critiques d'art contemporain

OBJECTIF - L'allocation de recherche aux auteurs, théoriciens et critiques d'art contemporain leur permet de se libérer de certaines contraintes matérielles pour mieux se consacrer à une recherche (en France ou à l'étranger) ou à la préparation d'un ouvrage non rattaché à un cursus universitaire.

DESCRIPTION - En moyenne quatre à cinq bourses plafonnées à un montant de 10 000 euros chacune sont attribuées chaque année par une commission nationale consultative composée de personnalités de l'art contemporain et de la culture.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Critique d'art.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être de nationalité française, avoir la qualité de résident en France ou encore posséder la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne. Ils doivent justifier de leurs travaux antérieurs. La cumulation avec d'autres aides est impossible. Un délai de carence de trois ans est exigé entre chaque attribution.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

Soutien au scénario

OBJECTIF - Dans le cadre des aides sélectives à la production de films de long métrage, le CNC propose deux aides : une aide à l'écriture, destinée à des projets en cours, présentés sous la forme d'un synopsis, ainsi qu'un dispositif d'aide à la réécriture pour des projets présentés sous la forme d'un scénario.

DESCRIPTION - Des montants d'aide maximum sont fixés : pour l'aide à l'écriture, un montant de 30 000 euros au total dont 20 000 euros pour l'auteur principal ; pour l'aide à la réécriture, un montant de 21 000 euros au total, dont 9 000 euros pour l'auteur principal. Ces aides sont attribuées par deux commissions, l'une chargée des aides au premier scénario, l'autre aux auteurs confirmés.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Cinéma.

CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE

Direction de l'audiovisuel
Direction de la création,
des territoires et des publics
3, rue Boissière - 75116 Paris
Tél. : 01 44 34 34 01
www.cnc.fr
alice.delalande@cnc.fr

Le CNC, établissement public administratif, soutient, régule, conserve et valorise l'activité cinématographique en France.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être de nationalité française, avoir le statut de résident en France ou être ressortissants de pays de l'Union européenne, précisés dans le règlement du CNC. Les candidats doivent remplir un certain nombre de conditions selon qu'ils postulent à une aide à l'écriture ou la réécriture, auprès de la commission des premiers scénarios ou des auteurs confirmés. Toutes les informations détaillées se trouvent sur le site Web du CNC.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en deux fois, au moment de l'attribution et lors de l'envoi de la version aboutie du projet sous 24 mois pour l'aide à l'écriture et sous 9 mois pour l'aide à la réécriture.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toutes les dates sont indiquées sur le site Web du CNC.

Aide à l'écriture de programmes audiovisuels

OBJECTIF - Dans le cadre du soutien à l'industrie des programmes audiovisuels (COSIP), le fonds d'aide à l'innovation favorise la création d'œuvres innovantes pour la télévision, dans trois genres : fiction, documentaire de création et animation. Des aides à l'écriture peuvent être obtenues dans ce cadre.

DESCRIPTION - Le montant de l'aide est déterminé selon le budget présenté par le candidat et la décision de la commission, réunie quatre fois par an, après une présélection des dossiers.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être de nationalité française, avoir le statut de résident en France ou faire partie de pays de l'Union européenne précisés dans le règlement du CNC (disponible sur le site). Ils doivent être issus d'une formation spécialisée dans l'audiovisuel ou le graphisme dont la liste est fixée par le CNC. Le caractère innovant des projets est apprécié en considération de leur format, de leur dramaturgie et de leur réalisation. Les aides aux courts-métrages font l'objet d'un autre dispositif.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en deux fois, au moment de l'attribution et lors de l'envoi d'une version achevée sous huit mois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, mars, juin, septembre.

CENTRE NATIONAL DU THÉÂTRE

134, rue Legendre - 75017 Paris
Tél./fax : 01 44 61 84 86
www.cnt.asso.fr
cnt@cnt.asso.fr

Le CNT, association à but non-lucratif sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, est un centre de conseil, d'informations et de documentation sur le théâtre. Il est chargé depuis 2007 de l'Aide à la création de textes dramatiques.

Aide à la création

OBJECTIF - L'Aide à la création de textes dramatiques s'adresse à des auteurs ou traducteurs sans condition préalable de publication ou de représentation. Le Pôle Auteurs du CNT a pour vocation de recevoir les manuscrits originaux, de coordonner la Commission d'aide nationale (composée de personnalités du théâtre et de la culture, réunie deux fois par an), et d'apporter son soutien aux auteurs et au montage des textes sélectionnés.

DESCRIPTION - Une aide forfaitaire de 3 000 euros est réservée aux auteurs de littérature dramatique, de théâtre pour le jeune public et aux traducteurs, dont les textes ont été sélectionnés par la Commission nationale.

Le CNT propose également une aide d'encouragement pour les nouveaux auteurs de littérature dramatique et de théâtre destiné au jeune public, dont l'écriture paraît prometteuse.

L'aide au montage, plafonnée à 21 000 euros, concerne les textes issus du palmarès de la Commission, hors encouragements.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les textes présentés doivent être écrits en langue française, ne doivent pas être tombés dans le domaine public, et ne doivent avoir fait l'objet d'aucune représentation en France. Une même œuvre ne peut en aucun cas être présentée plusieurs fois devant la commission.

MODALITÉ DE VERSEMENT - L'aide forfaitaire et l'aide d'encouragement sont versées dans l'année d'attribution. L'aide au montage est versée à la structure théâtrale professionnelle qui s'engage à créer le texte dans un délai de trois ans après autorisation écrite de l'auteur de monter sa pièce et sur présentation du budget de montage, des contrats passés avec les lieux de représentations et de la garantie de vingt représentations au moins.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin et décembre.

ASSOCIATION BEAUMARCHAIS

11 bis, rue Ballu - 75009 Paris
Tél. : 01 40 23 45 46 - Fax : 01 40 23 46 64
www.beaumarchais.asso.fr

Fondée par la SADC pour la promotion des auteurs de ses répertoires, l'association Beaumarchais soutient financièrement et logistiquement la création contemporaine dans le théâtre, l'opéra, la danse, le cinéma, la télévision, l'animation, la radio, le cirque et les arts de rue.

FONDATION DE FRANCE

40, avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00 - Fax : 01 44 21 31 01
www.fdf.org

La Fondation de France, organisme reconnu d'utilité publique, est le trait d'union entre les donateurs et les projets menés dans les domaines de la solidarité, de la santé, de l'environnement et de la culture.

Aides à l'écriture

DESCRIPTION - 80 bourses sont attribuées annuellement par des collèges spécialisés, constitués de personnes extérieures à la SADC, compétents et différant dans leurs « courants » artistiques. Un système d'aides complémentaires est proposé pour le suivi de l'ouvrage aidé pour la promotion, la production, la publication ou la traduction, selon la discipline.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Théâtre, cinéma, télévision, radio...

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets doivent être écrits en langue française. Seuls les textes en cours d'écriture peuvent être présentés hormis les courts-métrages. Un auteur ne peut bénéficier qu'une seule fois d'une bourse dans une même discipline.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Les dates de session figurent sur le site Web de l'association.

Bourses Déclics Jeunes

OBJECTIF - Les bourses Déclics Jeunes aident des jeunes entre 18 et 30 ans à réaliser leur vocation dans plusieurs domaines.

DESCRIPTION - Une dizaine de bourses de 7 600 euros sont attribuées par un jury après la présélection des dossiers par un comité de lecture.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir entre 18 et 30 ans et résider en France. Les boursiers sont sélectionnés sur le caractère original et innovant de leur projet. Seules deux candidatures sont autorisées.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

FONDATION GROUPAMA GAN POUR LE CINÉMA

8-10, rue d'Astorg - 75383 Paris
Tél. : 01 44 56 32 06 - Fax : 01 44 56 86 89
www.fondation-groupama-gan.com

La Fondation Groupama Gan a une double vocation : contribuer à la sauvegarde du patrimoine cinématographique mondial et soutenir le développement du cinéma contemporain.

FONDATION LAGARDÈRE

5, rue Éblé - 75007 Paris
Tél. : 01 40 69 18 74
www.fondation-jeanluclagardere.com
fondjll@lagardere.fr

La Fondation Lagardère regroupe des activités de soutien dans les domaines de la culture, de la recherche et du sport.

Aide aux auteurs de longs-métrages

OBJECTIF - La fondation intervient sur les premiers films de long métrage de fiction, en aidant producteur, réalisateur et auteur.

DESCRIPTION - Les aides sont réparties de la manière suivante : 60 000 euros pour le producteur et 7 600 euros pour le réalisateur et les auteurs. Elles sont attribuées à cinq ou six projets par an après une première sélection des dossiers.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Cinéma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La demande doit être effectuée par la société de production, qui doit être française. Une seule demande est possible dans l'année.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée directement aux auteurs et réalisateurs.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février et juillet.

Bourses de talents

OBJECTIF - Les bourses de talents sont attribuées chaque année à des jeunes créateurs dans de nombreux domaines, notamment l'écriture, la librairie, l'écriture documentaire et les scénarios de télévision.

DESCRIPTION - Une bourse annuelle de 25 000 euros est attribuée dans chaque domaine après la sélection d'un jury composé d'une dizaine de personnalités reconnues.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, télévision, cinéma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les écrivains doivent avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur et porter un projet de roman. Les auteurs de documentaires doivent avoir déjà réalisé un documentaire diffusé lors d'un festival, à la télévision ou au cinéma. Les scénaristes de télévision doivent avoir déjà passé une convention d'écriture avec un producteur de télévision ou de cinéma, que le projet ait déjà été porté à l'écran ou non. Tous doivent être âgés de moins de 30 ans.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

FONDATION MARC DE MONTALEMBERT

c/o Fondation de France
40, avenue de Hoche - 75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 00 - Fax : 01 44 21 31 01
www.fondationmdm.com

La Fondation Marc de Montalembert a pour objectif de permettre aux jeunes d'approfondir leur connaissance des cultures de la Méditerranée et d'encourager les dialogues interculturels.

Bourse Marc de Montalembert

OBJECTIF - Une bourse annuelle est attribuée pour la réalisation d'un projet lié à la connaissance des cultures de la zone méditerranéenne, dont doit être issu le candidat. La bourse est notamment destinée à financer un voyage.

DESCRIPTION - Une bourse de 7 000 euros est attribuée chaque année. Un accueil sur le site de la fondation à Rhodes est possible pour finaliser le projet. La fondation pourra aider la publication de l'œuvre du candidat.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats proposent un thème de découverte ou d'approfondissement qui répond à leur vocation, dont ils ont fait la preuve par un début de réalisation. Ils doivent avoir moins de 30 ans.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

SCAM (Société civile des auteurs multimédias)

5, avenue Vélasquez - 75008 Paris
Tél. : 01 56 69 58 58 - Fax : 01 56 69 58 59
www.scam.fr
jean-pierre.mast@scam.fr

La SCAM est une société de perception et de répartition de droits. Elle consacre 25 % de ses redevances provenant de la copie privée à des actions en faveur de la création. Les bourses Brouillon d'un rêve sont attribuées dans les domaines audiovisuel, numérique et écrit.

Bourses pour les œuvres écrites

OBJECTIF - La SCAM offre des bourses pour l'écriture d'une œuvre transposant ou prolongeant une œuvre initialement réalisée pour le cinéma, la radio, la télévision et appartenant au répertoire documentaire de la SCAM ou témoignant d'un parcours d'écrivain.

DESCRIPTION - Des bourses de 6 000 euros maximums sont attribuées par un jury composé des auteurs membres de la commission de l'écrit de la SCAM.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats ne sont pas obligatoirement membres de la SCAM. Ils doivent présenter le projet sous sa forme la plus aboutie, qu'il soit achevé ou non.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une seule fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

SCAM (Société civile des auteurs multimédias)

Bourses pour l'écriture d'œuvres audiovisuelles

OBJECTIF - La SCAM offre des bourses pour l'écriture filmique de documentaires de création ou essais.

DESCRIPTION - Environ cinquante bourses sont attribuées chaque année, d'un maximum de 6 000 euros, par un jury composé d'auteurs réalisateurs de télévision après la présélection par un comité de lecture.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le projet d'écriture doit être unitaire (pas de série ou de collection), pour la télévision et/ou le cinéma. Les candidats doivent présenter le projet sous sa forme la plus aboutie, qu'il soit achevé ou non. La bourse ne peut pas être cumulée avec une bourse du CNC.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois. Les lauréats sont invités à rencontrer les lecteurs et les membres du jury au siège de la SCAM.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Bourses pour l'écriture d'œuvres radiophoniques

OBJECTIF - La SCAM offre des bourses pour la création d'œuvres sonores et radiophoniques à caractère documentaire.

DESCRIPTION - Des bourses d'un montant situé entre 4 500 euros et 6 000 euros sont attribuées par un jury composé de membres d'une commission spécifique de la SCAM et du monde de la création sonore et radiophonique.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Radio.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Une présélection est réalisée à partir d'une description succincte du projet, les auteurs retenus étant ensuite invités à développer leurs projets pour les présenter à la commission du répertoire des œuvres sonores et radiophoniques.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une seule fois. Les lauréats présentent au cours de l'année suivante l'état d'avancement de leur projet.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE

Direction de la culture et des sports
1, place du Wacken - B.P. 91006
67070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 15 68 67 - Fax : 03 88 15 68 15
www.region-alsace.eu
dcs@region-alsace.eu

Le Fonds de soutien à l'édition en Alsace (FRAL) a pour vocation d'encourager la publication d'études, d'enquêtes régionales et d'une manière plus générale, la production littéraire de la Région, notamment celle spécifique à la culture alsacienne.

CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

144, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 57 81 17 - Fax : 05 57 57 86 68
<http://aquitaine.fr>
olivier.du-payrat@aquitaine.fr

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle, la Région Aquitaine propose des aides à l'écriture audiovisuelle.

Soutien à la publication d'ouvrages

OBJECTIF - Ce dispositif s'adresse notamment aux auteurs, illustrateurs et éditeurs. Il peut soutenir des projets éditoriaux précis.

DESCRIPTION - Les décisions sont prises au cas par cas par le Conseil régional d'Alsace, sur avis du comité technique du FRAL, composé d'élus régionaux et d'experts.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les ouvrages présentés doivent avoir pour cadre l'Alsace et pour thème son patrimoine historique et contemporain. Les travaux de recherche doivent concerner la vie sociale, culturelle et économique de l'Alsace.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - Ces aides visent à soutenir financièrement les projets d'écriture de documentaires de création pour la télévision, de programmes d'animation pour la télévision et de longs-métrages.

DESCRIPTION - Des subventions plafonnées à 4 000 euros pour les documentaires de création, à 8 000 euros pour les programmes d'animation de télévision et les longs-métrages peuvent être attribuées.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes pour les documentaires et les programmes d'animation télévisuelle doivent émaner d'auteurs résidant en Aquitaine. Pour les longs-métrages, elles peuvent être présentées par des auteurs ou sociétés de production domiciliés en Aquitaine ou travaillant sur un projet dont les scènes de tournage auront lieu pour une partie significative en Aquitaine. Les demandeurs doivent avoir déjà réalisé un certain nombre d'œuvres, précisées sur le site de la Région. Le jury se réunit quatre fois par an.

MODALITÉ DE VERSEMENT - Variable.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRE RÉGIONAL DES LETTRES DE BASSE-NORMANDIE

10, rue du Château d'eau - 14000 Caen
Tél. : 02 31 15 36 36 - Fax : 02 31 15 36 37
www.crl.basse-normandie.com
w.schmitt@crlbn.fr

Le Centre régional des lettres de Basse-Normandie propose une bourse d'aide à l'écriture dans le cadre du Fonds d'aide à l'économie du livre (FAEL) pour permettre à un jeune auteur, n'ayant jamais été édité, de publier son ouvrage à compte d'éditeur.

CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

Pôle Éducation et culture
17, boulevard de la Trémouille - B.P. 1602
21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 44 33 00 - Fax : 03 80 44 33 30
www.cr-bourgogne.fr

Le Conseil régional de Bourgogne possède un fonds d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle.

Aide à l'écriture

OBJECTIF - Un auteur en région, sans éditeur, peut présenter son manuscrit au comité de lecture du CRL. En cas d'avis favorable, il peut contacter des éditeurs en région ou hors région et se prévaloir de cet avis : celui-ci garantit à l'éditeur qui accepte de le publier une aide à la fabrication de l'ouvrage dans le cadre d'un tirage de 500 exemplaires minimum.

DESCRIPTION - Le montant de la fabrication de l'ouvrage est pris en charge. Cette aide ne peut être utilisée en dehors du cadre de la fabrication de l'ouvrage. Elle est accordée en fonction du devis de fabrication présenté par l'éditeur et ne peut excéder un montant fixé au préalable par le FAEL.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Outre les qualités littéraires de l'ouvrage, l'auteur et/ou le sujet doit avoir un lien avec la région. C'est le comité de lecture du CRL qui donne un avis favorable après expertise.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - L'aide concerne l'écriture de films de long métrage, de documentaires et de téléfilms. Les courts-métrages peuvent bénéficier d'une aide à la réécriture.

DESCRIPTION - Le montant de l'aide peut varier entre 1 000 euros et 6 000 euros selon la décision du comité de lecture et selon la nature du projet. Un accompagnement dans l'écriture par un scénariste professionnel peut être proposé.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets d'écriture de longs-métrages, de fictions ou de téléfilms doivent répondre à l'un des deux critères suivants : le projet peut être présenté par un auteur/réalisateur ou un producteur ayant pris des engagements avec un auteur domicilié ou non en Région Bourgogne ; son tournage est prévu de façon significative en Bourgogne.

Les projets d'écriture de documentaires de création doivent répondre à l'un des deux critères suivants : l'auteur/réalisateur ou le producteur est domicilié en Région Bourgogne ; le projet est lié à la Région Bourgogne et à ses caractéristiques.

Seuls les courts-métrages ayant fait l'objet d'une demande d'aide à la production et retenus par le jury peuvent être présentés.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Avril.

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du général Patton
CS 21 101 - 35711 Rennes Cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 - Fax : 02 99 27 11 11
www.region-bretagne.fr
culture@region-bretagne.fr

Dans le cadre de ses interventions au service du développement culturel et économique de la Bretagne, le Conseil régional met en œuvre des aides à l'écriture, au développement et à la réalisation cinématographique et audiovisuelle.

CONSEIL RÉGIONAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE/ ORCCA (Office régional culturel de Champagne- Ardenne)

33, avenue de Champagne - B.P. 86
51203 Épernay Cedex
Tél. : 03 26 55 71 71 - Fax : 03 26 55 32 59
www.orcca.asso.fr
infos@orcca.fr

L'ORCCA a pour mission de conseiller chaque porteur de projet culturel dans son montage et l'accompagner dans la définition des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - Une aide à l'écriture est proposée pour les films de long métrage, pour la fiction, le documentaire et les films d'animation.

DESCRIPTION - Les bourses attribuées sont plafonnées à 3 000 euros au maximum pour les documentaires et l'animation, à 8 000 euros pour les fictions longues. Elles sont attribuées par un jury constitué de professionnels.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes d'aide à l'écriture concernent les auteurs dont la résidence principale est située en Bretagne et ne peuvent porter sur des projets d'une durée inférieure ou égale à 26 minutes. Un auteur ne peut bénéficier que d'une seule aide à l'écriture par an. Les conditions d'éligibilité générale relatives à la production sont disponibles sur le site Web du Conseil régional.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une seule fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Aide aux auteurs

OBJECTIF - Le Conseil régional permet aux auteurs de se consacrer à leurs projets en leur accordant une bourse.

DESCRIPTION - Le montant maximal de la bourse d'aide à la création est de 7 500 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Champagne-Ardenne depuis plus de deux ans. Ils devront fournir un contrat d'édition lié au projet présenté, ou une lettre d'engagement de l'éditeur. Ils devront s'engager à assurer la campagne de promotion du livre (bibliothèques, salons, milieux scolaires) et ne pas avoir bénéficié d'autres aides dans l'année. Un délai de carence est fixé à trois ans.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

Direction de l'action culturelle
Service du livre et de la lecture publique
22, cours Grandval - 20187 Ajaccio Cedex 1
Tél. : 04 95 10 98 52 - Fax : 04 95 52 30 17
www.corse.fr
marie-claire.guglielmi@ct-corse.fr

L'une des orientations de l'action culturelle de la Collectivité territoriale de Corse porte sur l'amélioration des conditions de la création artistique et le soutien au projet de création.

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE

Direction de l'action culturelle
Service du livre et de la lecture publique
22, cours Grandval - 20187 Ajaccio Cedex 1
Tél. : 04 95 51 66 40 - Fax : 04 95 51 65 05
www.corse.fr
contact@corse.fr

Bourse d'écriture

OBJECTIF - Les bourses d'écriture ont pour vocation de permettre à leurs bénéficiaires de se libérer de certaines contraintes matérielles pour pouvoir développer un projet d'écriture ou de traduction.

DESCRIPTION - Le montant des bourses accordées est variable mais ne peut excéder 8 000 euros. Parallèlement à son travail de création personnelle, le boursier devra effectuer quelques rencontres avec le public sous une forme à définir avec les services de la CTC.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, essais, traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Corse depuis au moins un an. Ils doivent avoir déjà publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur et se mettre en congé d'activité, total ou partiel.

MODALITÉ DE VERSEMENT - Le versement de la subvention s'effectue en trois fois, 40 % au moment de l'attribution, 30 % trois mois plus tard, 30 % à la remise du manuscrit.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - Cette aide est destinée à participer aux frais d'écriture d'un scénario (repérages, voyages, travail avec un scénariste, un dialoguiste...) de court-métrage, long-métrage, documentaire, téléfilm.

DESCRIPTION - Le montant maximal pouvant être attribué est de 3 500 euros pour le documentaire et le court-métrage, de 6 000 euros pour le long-métrage et le téléfilm. Les bourses sont attribuées par une commission de professionnels et de personnalités qualifiées, réunie trois fois par an.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets doivent être présentés par l'auteur. Celui-ci doit être domicilié en Corse ou présenter un projet lié à la Corse, à laquelle 50 % du tournage est dédié. L'auteur porteur du projet devra avoir collaboré en tant que réalisateur ou auteur au minimum à un court-métrage (pour les projets de fiction) ou à un documentaire ayant fait l'objet d'une diffusion télévisuelle.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en deux fois, 75 % à l'attribution et 25 % à la remise du scénario achevé.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRE RÉGIONAL DU LIVRE DE FRANCHE- COMTÉ

2, avenue Gaulard - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 82 04 40 - Fax : 03 81 83 24 82
<http://crlfranchecomte.free.fr/>
crlfc@free.fr

Le Conseil régional de Franche-Comté poursuit trois objectifs dans le domaine du livre : soutenir la création littéraire en Franche-Comté, aider les manifestations littéraires de qualité, dynamiser le secteur économique. Le Centre régional du livre (CRLFC), association de la loi de 1901, est l'outil principal de cette politique menée en concertation avec la DRAC.

DRAC DE GUYANE

Service livre et lecture
95, avenue du général de Gaulle
B.P. 11 - 97321 Cayenne Cedex
Tél. : 05 94 25 54 00 - Fax : 05 94 25 54 10
www.guyane.culture.gouv.fr
abdoulaye.keita@culture.gouv.fr

La DRAC attribue des aides à la création pour les plasticiens, et notamment pour les créateurs de bande dessinée. Les aides doivent permettre aux artistes de mener à bien un projet personnel ou une réalisation spécifique en France.

Bourse de création

OBJECTIF - Pour dynamiser l'écriture en Franche-Comté, la Région propose des bourses de création pour des projets de roman, poésie, nouvelles, prose, essai. Les travaux universitaires et les projets d'écriture pour le théâtre ne peuvent faire l'objet d'une demande.

DESCRIPTION - Quatre bourses par an au plus, d'un montant maximum de 7 620 euros, sont attribuées par la Région sur proposition de la commission technique du CRLFC, composée de membres indépendants, choisis pour leurs compétences de grands lecteurs.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, nouvelles, poésie, prose, essai.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Franche-Comté. Ils doivent avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

Aide à la création

OBJECTIF - Les aides doivent permettre aux artistes de mener à bien un projet personnel ou une réalisation spécifique en France.

DESCRIPTION - Le montant de l'aide ne peut dépasser 7 600 euros. Les bourses sont attribuées par une commission régionale constituée de représentants de l'État, d'artistes et de personnalités qualifiées.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en France.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

CONSEIL RÉGIONAL DE LANGUEDOC- ROUSSILLON

Direction de la culture et du patrimoine
201, avenue de la Pompignane
34000 Montpellier
Tél. : 04 66 22 80 84
www.cr-languedocroussillon.fr
livreetlecture@cr-languedocroussillon.fr

Le Conseil régional de Languedoc-Roussillon soutient les auteurs et les traducteurs de la Région, contribuant à la promotion de la diversité culturelle.

CONSEIL RÉGIONAL DU LIMOUSIN

Pôle Cinéma de la Région Limousin
27, boulevard de la Corderie
87031 Limoges Cedex
Tél. : 05 87 21 20 82
www.region-limousin.fr
p-desheraud@cr-limousin.fr
c-rolland@cr-limousin.fr

Les aides de la Région Limousin entrent dans le cadre d'une convention triennale de développement cinématographique et audiovisuelle conclue avec l'État.

Aide aux auteurs

OBJECTIF - L'aide allouée aux auteurs doit leur permettre de libérer du temps pour mener à bien leur projet d'écriture (roman, fiction, polar historique, sciences humaines, sciences et techniques, poésie, théâtre, essai, bande dessinée, jeunesse et art).

DESCRIPTION - Les bourses attribuées sont plafonnées à 5 000 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse, bande dessinée, essais.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Languedoc-Roussillon et avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur. Ils n'auront pas obtenu de bourses du CNL ni d'une autre collectivité publique pour l'ouvrage proposé, et ni obtenu de bourses du CNL ou d'une autre collectivité publique depuis deux ans.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - Les fonds d'aide aux courts-métrages et documentaires comportent un volet dédié à l'écriture.

DESCRIPTION - Les aides à l'écriture sont plafonnées à 4 000 euros pour les courts-métrages et à 6 000 euros pour les documentaires.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Cinéma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Limousin, présenter un projet en rapport avec la Région ou prévoir un tournage se déroulant de façon significative en Limousin.

MODALITÉ DE VERSEMENT - Une convention signée entre la Région et la société de production définit les modalités de règlement.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, mars, septembre.

DRAC ET CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

DRAC Lorraine
6, place de Chambre - 57045 Metz Cedex 01
Tél. : 03 87 56 41 69
www.culture.gouv.fr/dracs/lorraine/drac_gen.htm
denis.darroy@culture.gouv.fr

La DRAC et le Conseil régional de Lorraine, en partenariat avec le CNC, offrent une aide à l'écriture de scénario afin de professionnaliser et de développer la qualité de l'écriture audiovisuelle et cinématographique en Lorraine.

CENTRE RÉGIONAL DES LETTRES DE MIDI-PYRÉNÉES

7, rue Alaric II - 31000 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 34 44 50 20 - Fax : 05 34 44 50 29
www.crl.midipyrenees.fr
crlpyren@wanadoo.fr

Le CRL Midi-Pyrénées, association de la loi de 1901 cofinancée par le Conseil régional et la DRAC, favorise la mise en réseau des professionnels du livre. Le soutien aux auteurs s'exerce par l'attribution de bourses, l'organisation de journées d'information et une assistance juridique.

Aide à l'écriture audiovisuelle

DESCRIPTION - L'aide est versée sous forme de bourses, plafonnées à 2 000 euros par projet.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Cinéma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats peuvent présenter des projets de scénarios de documentaires de création ou de courts-métrages de fiction. Les auteurs doivent avoir le statut de professionnel et être installés sur le territoire lorrain. Les projets de jeunes auteurs ou intéressants la Région sont examinés en priorité. L'auteur s'engage à présenter le scénario écrit douze mois après l'obtention de l'aide.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Aide à l'écriture

OBJECTIF - La bourse attribuée a pour priorité de favoriser la création littéraire en région au bénéfice d'écrivains débutants ou confirmés afin de leur permettre de se consacrer pleinement à leur projet d'écriture.

DESCRIPTION - Neuf bourses peuvent être attribuées chaque année, d'un montant maximum de 8 200 euros. Elles sont attribuées après examen par le comité conseil du CRL lors d'une session annuelle.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Textes de fiction, poésie, théâtre, bande dessinée, livre illustré, essai, traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié à compte d'éditeur et résider dans la Région. Ils présentent leur projet au comité conseil au cours d'un entretien.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée sur six mois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

Direction de la culture et du patrimoine
11, mail Albert 1^{er}
B.P. 2616 - 80026 Amiens Cedex
Tél. : 03 22 97 26 36
www.picardie.fr
chautiere@cr-picardie.fr

Le Conseil régional soutient la publication d'ouvrages susceptibles de dynamiser la création littéraire dans la Région et faire connaître le patrimoine écrit et régional.

Aide à la publication

OBJECTIF - L'aide à la publication peut être présentée par un auteur, un éditeur ou une association assurant la publication.

DESCRIPTION - Le montant de l'aide ne peut excéder 30 % du coût total et est plafonné à 7 600 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, essai.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Picardie ou auront un thème lié à la Région. Le manuscrit doit être destiné à une édition professionnelle et ne pas être publié au moment de son examen.

MODALITÉ DE VERSEMENT - L'aide est versée en une seule fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

DRAC, CONSEIL RÉGIONAL DE RHÔNE- ALPES ET ARALED (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation)

ARALD
25, rue Chazière - 69004 Lyon
Tél. : 04 72 00 07 98 - Fax : 04 78 39 57 46
www.arald.org
p.camand@arald.org

La DRAC et le Conseil régional, avec l'appui logistique de l'ARALD, décernent des bourses d'écriture et de traduction.

Bourses d'écriture

OBJECTIF - Les bourses sont destinées aux auteurs, traducteurs et essayistes. Elles ont pour but de donner du temps à des écrivains pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

DESCRIPTION - Plusieurs niveaux de bourses sont proposés :

- des bourses de découverte de 4 000 euros ;
- des bourses d'encouragement de 7 000 euros ;
- des bourses de création de 13 000 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, récit, nouvelles, poésie, théâtre, littérature jeunesse, essai et traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur. Ils doivent résider depuis au moins un an en Région Rhône-Alpes. Les candidatures sont examinées par une commission d'aide à la création littéraire, réunie par l'ARALD, sous l'égide de la DRAC et de la Région, composée de critiques et de professionnels du livre.

MODALITÉ DE VERSEMENT - La bourse est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

CONSEIL RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES

Direction de la culture
Service cinéma et livre
78, route de Paris
B.P. 19 - 69751 Charbonnières-les-Bains Cedex
Tél. : 04 72 59 52 70 - Fax : 04 72 59 48 57
www.rhonealpes.fr
gvillard@rhonealpes.fr

La Région entend favoriser la création pluridisciplinaire afin de répondre au désir d'ouverture des acteurs du livre vers de nouveaux horizons culturels et de jeter ainsi des passerelles entre la littérature et le cinéma, la musique, le théâtre, la danse, les arts plastiques, etc.

CONSEIL RÉGIONAL DE RHÔNE-ALPES

Direction de la culture
Service cinéma et livre
78, route de Paris
B.P. 20 - 69752 Charbonnières-les-Bains Cedex
Tél. : 04 72 59 52 70 - Fax : 04 72 59 48 57
www.rhonealpes.fr
Les courriels peuvent être adressés à partir du site Web.

Le Fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle du Conseil régional de Rhône-Alpes comprend une bourse d'écriture de scénario. L'aide est attribuée sous la forme d'une subvention par la Région Rhône-Alpes, avec la participation du Centre national de la cinématographie (CNC) dans le cadre de la convention État-Région Rhône-Alpes.

Aide aux projets interdisciplinaires des écrivains

OBJECTIF - Pourront être soutenus les projets de création et d'expérimentation-recherche se déroulant en Rhône-Alpes et incluant un auteur rhônalpin ainsi que des artistes ou professionnels d'autres champs artistiques. Ces projets devront inclure des temps de débats ou de rencontres avec un public, voire déboucher sur une présentation publique. Un budget prévisionnel est demandé.

DESCRIPTION - L'aide de la Région sera forfaitaire et ne pourra dépasser 50 % du coût du projet, elle sera plafonnée à 10 000 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les aides seront allouées au vu des critères suivants : durée du travail de création et temps consacré exclusivement à cette démarche ; moyens nécessaires au projet développé ; mobilisation financière de structures culturelles susceptibles d'accompagner le projet et de le faire connaître auprès d'autres structures ou du public.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

Aide à l'écriture audiovisuelle

OBJECTIF - L'aide à l'écriture de scénario concerne tout projet de film de fiction (court-métrage, téléfilm, série), d'animation ou de documentaire de création. Elle a pour objectif de permettre à un auteur de finaliser l'écriture d'un projet, afin de pouvoir ensuite présenter un travail abouti à une société de production.

DESCRIPTION - Il s'agit d'une aide de 4 000 euros par projet, attribuée sous la forme d'une subvention à l'auteur ou auteur-réalisateur.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma et télévision.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - L'aide à l'écriture est exclusivement réservée aux auteurs résidant en Région Rhône-Alpes. La demande doit être présentée par une personne physique (auteur, auteur-réalisateur ou jeune professionnel issu des établissements rhônalpins de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel) justifiant de sa résidence en Région Rhône-Alpes.

MODALITÉ DE VERSEMENT - L'aide est versée en une fois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre, avril, août.

Guide des aides destinées aux **AUTEURS**

Le terme « résidence » recouvre aujourd'hui de nombreuses façons de favoriser la création et les rencontres avec un auteur. Ont été ici recensées les structures accueillant des écrivains de façon durable, qu'il s'agisse de résidences entièrement destinées à l'écriture d'un ouvrage ou mêlées à des interventions auprès des publics. Les initiatives ponctuelles prises par des bibliothèques, des écoles ou des institutions culturelles ne pouvaient figurer dans ce guide. Ont été enfin principalement retenues les résidences reposant sur des appels à candidatures.

Vous pourrez trouver des informations plus détaillées sur les sites Web des structures d'accueil et sur les sites de la MEL et de la FILL.

Ils pourront vous fournir des précisions sur les équipements disponibles sur place et l'accueil éventuel des conjoints.

Nous rappelons enfin que tous les dispositifs indiqués dans ce guide n'ouvrent pas droit systématiquement aux crédits de résidence du CNL, soumis à une sélection spécifique.

RÉSIDENCES EN FRANCE

CENTRE NATIONAL DU LIVRE

Bureau des auteurs
Hôtel d'Avejan
53, rue de Verneuil - 75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 49 54 68 68 - Fax : 01 45 49 10 21
www.centrenationaldulivre.fr
florabelle.rouyer@culture.gouv.fr

Le Centre national du livre, établissement public administratif, a pour mission d'encourager la création et la diffusion d'ouvrages de qualité, à travers divers dispositifs de soutien aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires). Il est également un lieu de rencontres, d'échanges et d'actions interprofessionnelles.

Crédit de résidence

DESCRIPTION - Les crédits de résidence apportent un complément financier à des écrivains accueillis par une structure pour leur permettre de mener à bien un projet d'écriture ainsi qu'un projet d'animation littéraire élaboré conjointement avec la structure d'accueil.

DURÉE - Entre deux et six mois, de façon continue.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'organisation du projet doit permettre à l'auteur invité de consacrer 50 % minimum du temps à son projet d'écriture et 30 % minimum aux animations.

ALLOCATION - 2 000 euros par mois, versés directement à l'auteur. L'hébergement est à la charge de la structure.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats ont été publiés ou traduits en français, à compte d'éditeur. Ils doivent justifier de certaines conditions de publication (tirage, représentations) selon les domaines concernés, indiquées sur le site Web du CNL. Ils doivent présenter un accord avec la structure d'accueil. En cas d'obtention d'une bourse, un délai de carence de deux ans est fixé avant la demande d'un crédit de résidence. Les modalités d'accueil et d'organisation de la résidence doivent faire l'objet d'une convention entre l'auteur et la structure. Sont étudiées prioritairement les résidences accueillant un écrivain domicilié hors de la Région de la structure d'accueil.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, avril, août.

DRAC, CONSEILS RÉGIONAUX, STRUCTURES RÉGIONALES DU LIVRE

Les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés de l'État), certaines collectivités territoriales (régions, départements, villes) et les structures régionales pour le livre (le plus souvent cofinancées par l'État et la région) sont susceptibles d'offrir des soutiens financiers aux résidences.

Ce soutien peut prendre différentes formes : une aide annuelle au fonctionnement de la structure d'accueil, une subvention spécifique pour un projet, un appui logistique ou une rémunération offerte à l'auteur.

Les institutions régionales sont les partenaires privilégiés des porteurs de projets de résidences. Elles le sont également pour les auteurs qui pourront trouver auprès d'elles les informations, les conseils et les modalités de fonctionnement des résidences qui les intéressent. Chacun est invité à se rendre sur leurs sites Web ou à les contacter lors de leurs démarches.

Les coordonnées des DRAC et des Structures régionales pour le livre figurent, région par région, dans la rubrique Adresses utiles.

RÉSIDENCE DU FLECKENSTEIN « ÉCRIRE EN FRONTIÈRE »

Site du Fleckenstein - 67510 Lembach
Tél. : 03 88 94 28 52 - Fax : 03 88 94 28 51
www.fleckenstein.fr
info@fleckenstein.fr

La résidence du Fleckenstein est née de la volonté de la Région Alsace de soutenir les résidences d'écrivains et de celle de ses partenaires d'élargir l'aura culturelle du château de Fleckenstein.

IDDAC (Institut départemental pour le développement artistique et culturel)

59, avenue d'Eysines
B.P. 155 - 33492 Le Bouscat Cedex
Tél. : 05 56 17 36 36 - Fax : 05 56 17 36 31
www.iddac.net
accueil@iddac.net

L'IDDAC, association à but non lucratif, propose des résidences d'auteurs qui s'inscrivent dans le cadre de la politique générale de développement culturel et territorial durable.

ALSACE

DESCRIPTION - Un appartement de trois pièces au pied du château de Fleckenstein situé en Alsace du Nord, à la frontière allemande (Palatinat).

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Si l'objectif premier de la résidence est de favoriser le ressourcement des écrivains et de stimuler leur imaginaire en leur donnant accès à des sources d'inspiration hors de leur quotidien, l'accent est également mis sur l'éveil de la jeunesse à la littérature (interventions régulières en milieu scolaire) et l'enrichissement des échanges culturels entre la France et l'Allemagne (thématiques franco-allemandes et plus largement européennes).

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - La restauration est prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur et présenter leur parcours et leur bibliographie.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

AQUITAINE

DESCRIPTION - Appartement ou villa dans une commune partenaire du département de la Gironde.

DURÉE - Un mois, renouvelable une fois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux rencontres et lectures organisées par l'IDDAC et les partenaires de la résidence (dix interventions).

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont sélectionnés en concertation avec les partenaires de la résidence (collectivités et associations locales, ARPEL) qui proposent les candidatures de leur choix à l'IDDAC. Les candidatures spontanées ne sont pas admises, mais des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès de l'IDDAC.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE À LA PAPETERIE DE VAUX - ARPEL

(Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine)

ARPEL

136, rue Achard - 33299 Bordeaux

Tél. : 05 57 22 40 40 - Fax : 05 57 22 40 49

www.arpel.aquitaine.fr

lucie.braud@arpel.aquitaine.fr

Le Conseil général de la Dordogne, avec le soutien de la DRAC Aquitaine et l'appui technique de l'ARPEL, propose un programme de résidence consacré à l'écriture de fiction pour les adolescents.

RÉSIDENCES DE LA PRÉVÔTÉ ARPEL

(Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine)

ARPEL

136, rue Achard - 33299 Bordeaux

Tél. : 05 57 22 40 40 - Fax : 05 57 22 40 49

www.arpel.aquitaine.fr

lucie.braud@arpel.aquitaine.fr

L'ARPEL, association cofinancée par l'État et la Région, reçoit des écrivains, des traducteurs et des illustrateurs dans le cadre des résidences de la Prévôté. Des résidences croisées sont réalisées avec plusieurs régions du monde, partenaires de la Région Aquitaine (Land de Hesse, Québec, Aragon).

AQUITAINE

DESCRIPTION - Un logement à Payzac, adjacent à la papeterie de Vaux, monument historique à vocation industrielle, est mis à disposition des résidents. L'accueil est pris en charge par l'association La Forme Ronde, missionnée par la commune et par le Conseil général de Dordogne.

DURÉE - Deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent consacrer leur séjour à l'écriture de leur œuvre et présenter leurs travaux à la fin du séjour. Ils participent également aux rencontres avec le public, notamment adolescent.

ALLOCATION - 2 000 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats ne doivent pas résider en Dordogne. Ils doivent maîtriser la langue française et avoir publié au moins une œuvre à compte d'éditeur. Les dossiers sont examinés par un comité constitué de représentants des institutions partenaires, régionales et départementales.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

AQUITAINE

DESCRIPTION - La résidence de la Prévôté est située dans un quartier calme et central de Bordeaux.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture. Quelques rencontres avec le public leur sont proposées.

ALLOCATION - Une bourse est accordée en plus de l'hébergement.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, traducteurs, illustrateurs.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur. Les écrivains étrangers doivent avoir un rapport certain à la langue française et avoir un ouvrage publié ou traduit en France. Les demandes des écrivains issus des régions du monde partenaires de la Région Aquitaine sont examinées en priorité. Les traducteurs doivent présenter un contrat d'édition.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Variable.

AMATHÉA

6, rue Georges Couthon - 63670 Orcet
Tél. : 04 73 84 56 45
www.amathea.fr
amathea@wanadoo.fr

Depuis 1997, l'association Amathéa met en place des résidences d'écriture afin de confronter les troupes amateurs au répertoire contemporain grâce à des lectures, des spectacles, des temps de formation, des rencontres avec les résidents lors d'interventions dans les troupes.

LA CHÂTAIGNERAIE

Mairie - 15220 Saint-Mamet la Salvétat
Tél. : 04 71 49 33 30 - Fax : 04 71 49 33 31
www.cere-rance.fr
culture@cere-rance.fr

La Communauté de communes de Cère & Rance en Châtaigneraie dans le Cantal accueille des écrivains en résidence.

AUVERGNE

DESCRIPTION - Un hébergement (un studio) est mis à la disposition des résidents.

DURÉE - Un mois au maximum.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les auteurs consacrent une partie de leur temps à leurs travaux d'écriture personnels. Ils sont également tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu : travailler avec les comédiens amateurs présents, animer des ateliers d'écriture, participer au festival régional Scènes ouvertes.

ALLOCATION - Jusqu'à 1 000 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être demandés à l'association.

AUVERGNE

DESCRIPTION - Les lieux d'hébergement varient.

DURÉE - De deux à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités organisées avec le public.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un comité étudie la biographie, les ouvrages antérieurs et les projets des candidats.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juillet.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENTIANE

Service culturel, place de la Gare
15400 Riom-ès-Montagnes
Tél. : 04 71 78 29 89 - Fax : 04 71 78 16 87
asricou@pays-gentiane.com

La Communauté de communes du pays Gentiane et ses partenaires accueillent depuis 2006 un écrivain en résidence afin qu'il développe son projet personnel et puisse connaître la population locale au travers d'ateliers et de rencontres.

LA FÊTE DU LIVRE DE BLANZAT

Clermont Communauté
Direction du développement culturel Direction
de la lecture publique
64-66, avenue de l'Union soviétique
B.P. 231 - 63007 Clermont-Ferrand Cedex
Tél. : 04 73 98 34 00 - Fax : 04 73 98 34 01
www.clermontcommunaute.net
clermont-communaute@agglo-clermont.fr

Blanzat accueille chaque année la Fête du livre de Clermont Communauté et invite des résidents à cette occasion.

AUVERGNE

DESCRIPTION - Accueil dans une des communes du pays de Gentiane.

DURÉE - Entre deux et trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Une thématique est proposée au résident. En plus de son travail personnel, il participera aux rencontres organisées tout au long de la résidence.

ALLOCATION - L'hébergement est pris en charge par la structure. Un crédit de résidence du CNL ou du Conseil général peut être obtenu.

COTISATION - La restauration est à la charge du résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent répondre aux critères d'attribution de crédits de résidence du CNL. Ils doivent avoir un intérêt pour le milieu rural et pour la pédagogie. Le permis de conduire est indispensable.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

AUVERGNE

DESCRIPTION - Un logement dans la ville est mis à disposition.

DURÉE - Deux semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer aux rencontres avec les scolaires, le public des bibliothèques et aux tables rondes ayant lieu pendant la fête. Ils doivent produire un texte sur leur séjour.

ALLOCATION - 1 400 euros, hébergement et restauration pris en charge.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent être d'expression française. Ils doivent avoir publié au moins deux ouvrages à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

MAIRIE DE CHÂTELDON

Rue des Sept-Carreaux - 63290 Châteldon
Tél. : 04 73 94 60 65 - Fax : 04 73 94 67 01
www.chateldon.com
mairie@chateldon.com

La ville de Châteldon accueille, avec le CRL et la
DRAC Auvergne, un écrivain pour une résidence
en partenariat avec les écoles.

RÉSIDENCE D'AUTEURS ILLUSTRATEURS DANS LE CANTAL

Médiathèque départementale du Cantal -
Annexe de Saint-Flour
Avenue de Besserette - 15100 Saint-Flour
Tél. : 04 71 60 08 18/04 71 60 53 91
Fax : 04 71 60 53 99
famagat@cg15.fr

La médiathèque départementale du Cantal
organise un Salon départemental du livre
jeunesse. Il est itinérant, destiné aux enfants
de 0 à 10 ans avec une orientation marquée
pour l'illustration et la petite édition jeunesse.
Le but essentiel de la résidence est de permettre
à un auteur et illustrateur de créer un album
pour la jeunesse (texte et illustration).

AUVERGNE

DESCRIPTION - Un logement dans le village est mis à disposition.

DURÉE - De deux à dix mois, renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités organisées avec le public et à intervenir en milieu scolaire sous la forme de leur choix.

ALLOCATION - Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu.

COTISATION - Aucune, un véhicule est indispensable.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont sélectionnés après la concertation des institutions partenaires.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

AUVERGNE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition, différent chaque année.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent créer un album et participer au Salon du livre jeunesse ainsi qu'à des ateliers avec le jeune public.

ALLOCATION - Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Seuls les auteurs illustrateurs pour la jeunesse (0 à 10 ans) peuvent présenter une demande. Ils doivent répondre aux critères d'éligibilité des crédits de résidence du CNL. Le choix est réalisé en fonction du projet préalablement défini pour la résidence.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

ASSOCIATION L'ÎLOT-LIVRES

5 bis, rue de la Montée Saint-Jacques
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 39 16
association.l-ilot-livres@wanadoo.fr

L'association L'Îlot-Livres de La Charité-sur-Loire, en partenariat avec le CRL Bourgogne, la médiathèque intercommunale de Loire et Nohain, le musée de Cosne-sur-Loire, la médiathèque de Clamecy et la bibliothèque de La Charité-sur-Loire, propose une résidence d'auteur.

MAISON JULES ROY

Clos du couvent - 89450 Vézelay
Tél. : 03 86 33 35 01 - Fax : 03 86 32 36 87
maison.jules.roy@orange.fr

La Maison Jules-Roy, établissement culturel géré par le Conseil général de l'Yonne, accueille des écrivains dans la maison du poète.

BOURGOGNE

DESCRIPTION - Un logement dans chaque ville participante est mis à disposition.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'auteur invité résidera à raison d'un mois dans chaque ville (Clamecy, Cosne-sur-Loire et La Charité-sur-Loire). Il participera aux activités proposées dans chacune d'elles, basées sur une thématique commune. Il tiendra un blog pendant et après son séjour.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent être francophones et avoir écrit plusieurs ouvrages de littérature générale à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

BOURGOGNE

DESCRIPTION - Maison dans la ville de Vézelay.

DURÉE - D'un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité de la Maison et d'aller à la rencontre du public par le biais d'entretiens, d'ateliers ou d'interventions en milieu scolaire.

ALLOCATION - Aucune. Une bourse de résidence doit être obtenue.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La résidence accueille de préférence les auteurs ayant un intérêt pour l'œuvre de Jules Roy, la littérature méditerranéenne, l'Algérie ou la francophonie. Les résidents doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur. Un jury examine les dossiers présentés.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ASSOCIATION CALI (CULTURE, ARTS ET LETTRES DES ÎLES)

Village de Toulalan - B.P. 10 - 29242 Ouessant
Tél. : 06 81 85 41 71
www.livre-insulaire.fr
salon@livre-insulaire.fr

L'association Culture, arts et lettres des îles œuvre pour la promotion de la littérature insulaire. Elle organise des événements tel le Salon du livre insulaire et publie une revue de littérature insulaire, *L'Archipel des lettres*. Elle organise des résidences d'écrivains sur l'île d'Ouessant.

MAISON LOUIS GUILLOUX

13, rue Lavoisier - 22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 62 37 48 - Fax : 02 96 62 37 49
www.fol22.com
maison.louis-guilloux@wanadoo.fr

La Maison Louis Guilloux accueille des romanciers, des poètes, des écrivains pour la jeunesse et des chercheurs dans la maison natale de l'auteur du *Sang noir*.

BRETAGNE

DESCRIPTION - Le sémaphore du Créac'h, propriété du Conseil général du Finistère.

DURÉE - De deux à quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidences de création feront l'objet de quelques jours de rencontres avec les acteurs de l'île. Aucune commande de texte n'est faite par l'association pendant la résidence. Un texte est néanmoins souhaité à l'issue de la résidence pour la revue littéraire (sujet libre en lien avec l'insularité).

ALLOCATION - Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets d'écriture doivent être en lien avec l'insularité (réelle ou imaginaire). Les candidats doivent être éligibles au crédit de résidence du CNL.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

BRETAGNE

DESCRIPTION - Maison dans la ville de Saint-Brieuc.

DURÉE - D'une semaine à cinq mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - 1 870 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, jeunesse, essai.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LE TRIANGLE

Boulevard de Yougoslavie
B.P. 90160 - 35201 Rennes Cedex 02
Tél. : 02 99 22 27 27 - Fax : 02 99 22 27 33
www.letriangle.org
infos@letriangle.org

Le centre culturel Le Triangle, association à but non lucratif, privilégie le travail de médiation entre les créateurs et le public, en particulier dans le domaine de la poésie.

VILLA BEAUSÉJOUR

Beauséjour - Maison de la poésie
47, rue Armand Rébillon - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 51 33 32
maisondelapoesie-rennes.org
maisondelapoesie.rennes@wanadoo.fr

L'association Beauséjour - Maison de la poésie propose un programme de résidence dans la villa Beauséjour à Rennes.

BRETAGNE

DESCRIPTION - Les lieux de résidence sont variables.

DURÉE - Entre six et douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu (rencontres avec le public, lectures) et de produire sur un thème de leur choix. Leur travail pourra être publié dans la revue *L'Instant T*.

ALLOCATION - Entre 1 800 et 2 000 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Poésie et littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent directement contacter la structure d'accueil.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

BRETAGNE

DESCRIPTION - Un appartement est mis à disposition, situé dans la villa Beauséjour qui héberge la Maison de la poésie de Rennes, à quinze minutes à pied du centre-ville, au bord du canal Saint-Martin.

DURÉE - Deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents poursuivent leur projet d'écriture et participent aux rencontres organisées, notamment au début et à la fin de leur séjour, sous la forme d'une « carte blanche ». La résidence donne lieu à une publication.

ALLOCATION - 3 000 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le conseil d'administration formule un projet artistique et évalue ensuite les candidatures. Les candidats doivent avoir déjà publié à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ASSOCIATION TRIAGES

Rue du Fort - 36170 Saint-Benoît-du-Sault
Tél. : 02 54 47 66 60

Parallèlement à leurs activités d'édition (éditions Tarabuste), Claudine Martin et Djamel Meskache animent l'association Triages dont l'une des activités est l'accueil d'écrivains en résidence.

DOMAINE DE NOHANT

Domaine de Nohant
Maison de George Sand - 36400 Nohant
Tél. : 02 54 31 06 04 - Fax : 02 48 24 06 97
georges.buisson@monuments-nationaux.fr

Le domaine de Nohant accueille des auteurs en résidence dans le cadre des nombreuses activités littéraires de la Maison de George Sand.

CENTRE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition par l'association.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture et sont invités à participer aux activités du lieu.

ALLOCATION - La résidence est financée par la Région, la DRAC Centre et le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être demandés à l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRE

DESCRIPTION - Les résidents sont accueillis dans le domaine.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture et sont invités à participer aux activités du lieu. Quelques écrits peuvent être édités et mis à disposition des visiteurs des hôtels et chambres d'hôtes de la région, en partenariat avec l'association Accueil et qualité en pays de Nohant.

ALLOCATION - La résidence est financée par Livre au Centre, la DRAC Centre, les Monuments nationaux et le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent s'adresser à la Maison de George Sand pour obtenir le détail des candidatures.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LA MAISON DES ÉCRITURES

2, rue Saint-André - 37370 Neuvy-le-Roi
Tél. : 02 47 24 89 82 - Fax : 02 47 24 42 13
www.maisondesecritures.com
maison-des-ecritures@wanadoo.fr

Association à but non lucratif, la Maison des écritures se trouve à Neuvy-le-Roi, à 25 kilomètres de Tours. Elle a pour but de cultiver l'écriture sous toutes ses formes sur un territoire rural.

CENTRE LES MILLE UNIVERS

Friche l'Antre-Peaux
32 bis, route de la Chapelle - 18000 Bourges
www.mille-univers.net
info@mille-univers.net

L'association est un lieu de travail tout autant que de réflexion, dédié au livre. Elle organise chaque été les « Récréations », qui réunissent certains auteurs de l'Oulipo.

CENTRE

DESCRIPTION - Gîte dans le village.

DURÉE - De trois à quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer aux événements organisés sur place et d'aller à la rencontre du public dans les bibliothèques et les classes du département.

ALLOCATION - 1 677 euros par mois.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier ou septembre.

CENTRE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition par l'association.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture et sont invités à participer aux activités du lieu.

ALLOCATION - La résidence est financée par Livre au Centre, la DRAC, le Département, la Ville ou le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être demandés à l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

POUR QUE L'ESPRIT VIVE RÉSIDENCE DE LA PRÉE

69, boulevard Magenta - 75010 Paris
Tél. : 01 42 76 01 71 - Fax : 01 42 76 00 77
www.pqev.org
contact@pqev.org

L'association Pour que l'Esprit Vive, reconnue d'utilité publique, organise les résidences d'artistes et d'intellectuels dans l'abbaye de la Prée.

RÉSIDENCE D'AUTEURS EN BRENNÉ

Fédération
des œuvres laïques de l'Indre
23, boulevard de la Valla
B.P. 77 - 36002 Châteauroux
Tél. : 02 54 61 34 67
lecture@fol36.org

La Fédération des œuvres laïques de l'Indre organise depuis quatre ans « Chapitre Nature », festival du livre nature et environnement en Brenne et accueille un résident à cette occasion.

CENTRE

DESCRIPTION - Appartement dans l'abbaye de la Prée, entre Bourges et Châteauroux.

DURÉE - Un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Le projet présenté doit correspondre au projet initial. Les résidents sont tenus de remettre chaque semestre la trace du travail réalisé. Un suivi de chaque résident est assuré par un membre de la commission de sélection.

ALLOCATION - Seul l'hébergement est pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir réalisé des études supérieures artistiques, sanctionnées par un diplôme ou s'être distingués par leurs travaux. Ils doivent être francophones. Ils sont sélectionnés par un comité composé de membres de l'association Pour que l'Esprit Vive et de l'Académie des beaux-arts.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mai.

CENTRE

DESCRIPTION - L'hébergement est assuré par le parc naturel de la Brenne.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent participer aux rencontres organisées dans le cadre du festival, dédié à la nature, à la culture et au patrimoine.

ALLOCATION - La résidence est financée par la Région, la DRAC Centre et le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le choix de l'écrivain se fait bien entendu sur la qualité de son œuvre mais aussi sur ses capacités et son désir de rencontrer un lectorat, dans le cadre d'ateliers d'écriture et de lectures.

LA MAISON DU BOULANGER

La Maison du Boulanger - Association Lecture et Loisirs
42, rue Paillot de Montabert - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 73 14 43 - Fax : 03 26 55 32 59
www.lecture-loisirs.com
slj.troyes@wanadoo.fr

Dans le prolongement du Salon régional du livre pour la jeunesse de Troyes, la Maison du Boulanger, centre culturel de Troyes, en partenariat avec la Région Champagne-Ardenne, propose une résidence à un auteur ou un illustrateur de littérature pour la jeunesse.

CHAMPAGNE-ARDENNE

DESCRIPTION - La Maison du Boulanger met à la disposition de l'artiste accueilli un logement dans le centre-ville de Troyes, au sein du site Ginkgo.

DURÉE - Quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu (rencontres, lectures publiques).

ALLOCATION - Entre 5 000 et 8 000 euros pour les quatre mois de séjour.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE

7, place Winston Churchill
08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 33 72 50 - Fax : 03 24 33 72 69
www.marionnette.com
doc.institut@marionnette.com

L'Institut, association à but non lucratif, organise spectacles, expositions et rencontres. Il favorise les démarches et recherches interdisciplinaires qui mêlent danse, théâtre ou arts plastiques et marionnettes. Ses résidences sont ouvertes aux créateurs et aux chercheurs.

CHAMPAGNE-ARDENNE

DESCRIPTION - Cinq studios dans le centre-ville.

DURÉE - De deux semaines à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Chaque résident s'engage à déposer un exemplaire de son travail de recherche ou de création à la fin de son séjour.

ALLOCATION - Variable selon le type de programme.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Projets touchant les arts de la marionnette.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

CENTRE RÉGIONAL D'ÉVEIL AUX ARTS PLASTIQUES ET À LA BANDE DESSINÉE

11, rue Pasteur - 25400 Audincourt
Tél. : 03 81 36 37 83 - Fax : 03 81 35 53 43
<http://mission-bd.com>
culture@audincourt.com

Le centre accueille en résidence des scénaristes et des illustrateurs pour leur permettre de produire une œuvre sur le thème de leur choix.

SAUTE-FRONTIÈRE

Maison de la poésie transjurassienne
17, Grande Rue - Cinquétral
39200 Saint-Claude
Tél. : 03 84 45 18 47
<http://sautefrontiere.fr>
marion@sautefrontiere.fr

Saute-frontière associe la recherche en sciences humaines et la création littéraire à la culture de la montagne. La Maison de la poésie transjurassienne est située à 850 mètres d'altitude, dans un village au cœur du parc naturel régional du Haut-Jura.

FRANCHE-COMTÉ

DESCRIPTION - Appartements de 45 m² mis gratuitement à disposition, ainsi qu'une salle d'exposition.

DURÉE - Une semaine minimum et modulable selon les besoins des projets.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu et à participer à la Fête de la bande dessinée du pays de Montbéliard.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

FRANCHE-COMTÉ

DESCRIPTION - Appartement de 50 m² situé dans la Maison de la poésie.

DURÉE - De trois à six mois, entre janvier et juin.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidences s'inscrivent dans un projet fédérateur de territoires en lien avec l'Éducation nationale et soutenu par la DRAC de Franche-Comté. Les résidents animent des ateliers d'écriture, participent à des rencontres dans les bibliothèques et divers autres lieux et, à l'automne, aux Pérégrinations littéraires, manifestation organisée par Saute-frontière.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois (prélèvement AGESEA compris) si l'auteur ne bénéficie pas d'un crédit de résidence.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié au moins un ouvrage.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LA FABRIQUE ÉPHÉMÉRIDE

Île du Roi

B.P. 318 - 27103 Val-de-Reuil

Tél. : 02 32 59 41 85 - Fax : 02 32 61 05 14

www.theatreephemeride.com

La Fabrique Éphéméride organise, dans le cadre de son projet artistique, des résidences d'écrivains.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'EURE (FOL27)

1, rue Saint Thomas - 27000 Évreux

Tél. : 02 32 39 03 11 - Fax : 02 32 39 96 81

www.fol27.org

culturel@fol27.org

La Ligue de l'enseignement - FOL de l'Eure organise, dans le cadre de son action en faveur de la littérature, des résidences d'écrivains.

HAUTE-NORMANDIE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition par la Fabrique Éphéméride.

DURÉE - Pas plus de six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les auteurs sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

HAUTE-NORMANDIE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition par l'association.

DURÉE - Pas plus de six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les auteurs sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Les auteurs sont rémunérés selon la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent partager les mêmes orientations que la Ligue de l'enseignement.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LE MOULIN D'ANDÉ **CÉCI (Centre des écritures** **cinématographiques)**

Moulin d'Andé - 27430 Andé
Tél. : 02 32 59 90 89 - Fax : 02 32 61 08 78
www.moulinande.com
f.aguado@moulinande.asso.fr

Le Centre des écritures cinématographiques reçoit des scénaristes, réalisateurs de courts et longs-métrages pour les accompagner dans l'écriture de leurs films.

LE 104

104, rue d'Aubervilliers - 75019 Paris
Tél. : 01 53 35 50 01 - Fax : 01 40 05 54 45
www.104.fr
appelaresidence@104.fr

Le 104 est un lieu de création et de production ouvert à tous les arts. La structure donne les moyens techniques, financiers, humains de créer une œuvre aux artistes qu'elle accueille.

HAUTE-NORMANDIE

DESCRIPTION - Chambres dans le village d'Andé.

DURÉE - De trois semaines à deux mois, non renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Essais critiques sur le cinéma et scénarios.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ÎLE-DE-FRANCE

DESCRIPTION - Hôtels, résidences ou appartements dans Paris. 18 studios, entre 90 et 300 m² sont disponibles au 104.

DURÉE - Trois à dix mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus d'assister aux rencontres organisées autour de leurs travaux et de participer aux activités permanentes du lieu. Une présentation sera réalisée à la fin de la résidence.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois. L'hébergement, les transports et un repas par jour sont pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury se réunit pour réaliser une première sélection des demandes présentées lors de l'appel à résidence. La qualité artistique des projets ainsi que la cohérence avec les autres projets présentés sont prises en compte.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

18, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04
Tél. : 01 42 78 71 72 - Fax : 01 42 74 36 93
www.citedesartsparis.net
citedesarts@citedesartsparis.net

La Cité internationale des arts, fondation reconnue d'utilité publique située à Paris, a pour vocation d'accueillir des artistes professionnels étrangers qui souhaitent développer un travail artistique en France.

RÉSIDENCES INTERNATIONALES AUX RÉCOLLETS

Programme de résidences internationales aux Récollets
Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris
108, rue Vieille-du-Temple - 75003 Paris
Tél. : 01 53 01 83 52
www.international-recollets-paris.org
emmanuelle.lavaud@paris.fr

La mairie de Paris et le ministère français des Affaires étrangères proposent à des écrivains et artistes étrangers de toutes disciplines un programme d'accueil en résidence au Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets.

ÎLE-DE-FRANCE

DESCRIPTION - Appartements-ateliers entre 20 et 40 m², répartis sur deux sites, l'un rue de l'Hôtel-de-Ville, l'autre rue Norvins (Montmartre).

DURÉE - Entre deux mois et un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Environ 350 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont sélectionnés selon les critères des institutions souscrivant à la fondation, dans la limite des ateliers qui leur sont respectivement attribués. Des candidatures libres peuvent être également adressées à la Cité.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Variable.

ÎLE-DE-FRANCE

DESCRIPTION - Un atelier-logement sur les bords du canal Saint-Martin.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu et de présenter leurs travaux.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts visuels, arts de la scène.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent justifier de plusieurs années d'expérience professionnelle et présenter leurs publications antérieures.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

ASSOCIATION PAQUITA NEMO

Mas de Vézénobres

Itinéraire de Loves - 30120 Le Vigan

Tél. : 04 67 81 86 05 - Fax : 04 67 81 96 04

paquita.nemo@wanadoo.fr

L'association Paquita Nemo promeut l'art contemporain dans toutes ses formes d'expression, auprès du public jeune et adulte. Elle propose des résidences afin de favoriser les échanges entre artistes.

LES AVOCATS DU DIABLE VAUVERT

La Laune - B.P. 72 - 30600 Vauvert

Tél. : 04 66 73 16 52 - Fax : 04 66 73 16 57

<http://avocatsdudiable.free.fr/>

residence@audiable.com

Créée en mars 2001, la résidence d'auteurs des Avocats du Diable Vauvert a pour vocation d'accueillir des auteurs et de leur offrir le temps et la liberté de créer en toute sérénité.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Un appartement dans la ferme de Vézénobres, dans le sud des Cévennes.

DURÉE - Entre une semaine et six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture et sont invités à participer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes d'auteurs travaillant à des ouvrages de diffusion lente, des livres uniques ou illustrés et des travaux philosophiques sur l'art moderne sont examinées en priorité.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Appartements dans une ancienne école rurale réhabilitée, à cinq kilomètres du village de Vauvert.

DURÉE - De deux à treize semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent, s'ils le souhaitent, participer à des rencontres organisées par l'association avec des libraires, scolaires ou bibliothèques. Ils ne sont pas tenus de produire une œuvre autre que celle à laquelle ils travaillent.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

LA BOUTIQUE D'ÉCRITURE & CO

76, rue du Faubourg-de-Figuerolles
34070 Montpellier
Tél. : 04 67 02 17 41
www.laboutiquedecriture.org
boutiq-ecr@numericable.fr

L'association La Boutique d'écriture, du réseau
Peuple et culture, de Montpellier accueille des
auteurs en résidence.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Une chambre ou un appartement.

DURÉE - De deux à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents se consacreront à parité à leur propre travail d'écriture et aux activités de La Boutique d'écriture, selon un projet construit en amont entre le résident et le responsable de la structure.

ALLOCATION - 1 000 euros à 2 000 euros par mois, selon les dispositifs d'aide.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRE JOË BOUSQUET ET SON TEMPS

Centre Joë Bousquet et son Temps
Maison des Mémoires
Maison Joë Bousquet
53, rue de Verdun - 11000 Carcassonne
Tél./fax : 04 68 72 50 83
centrejoebousquet@wanadoo.fr

Maison où vécut Joë Bousquet, le Centre Joë Bousquet met en œuvre des actions autour de la littérature et des arts plastiques : expositions, ateliers, accueil de classes, rencontres littéraires, résidences d'écrivains et d'artistes. Un auteur et un plasticien sont invités tous les ans afin de mener à bien un projet de création, d'échanger avec l'autre artiste invité et le public.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Une chambre ou un gîte à disposition des résidents. Deux résidents peuvent être accueillis simultanément.

DURÉE - Entre un et trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents se consacreront à parité à leur propre travail d'écriture et aux activités du Centre Joë Bousquet, selon un projet construit en amont entre le résident et le responsable de la structure.

ALLOCATION - Variable selon les dispositifs d'aide.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, arts plastiques.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRE NATIONAL DES ÉCRITURES DU SPECTACLE - LA CHARTREUSE

La Chartreuse
B.P. 30 - 30404 Villeneuve-lès-Avignon Cedex
Tél. : 04 90 15 24 24 - Fax : 04 90 25 76 21
www.chartreuse.org
chartreuse@chartreuse.org

Le CNES, association à but non lucratif, accueille les auteurs dramatiques dans le monastère de chartreux de Villeneuve-lès-Avignon.

MONTOLIEU

Montolieu, village du livre - 11170 Montolieu
Tél. : 04 68 24 80 04 - Fax : 04 68 24 80 11
www.montolieu.net

Chaque année, Montolieu, village du livre, près de Carcassonne, accueille quatre auteurs.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Une maison dans l'ancien monastère.

DURÉE - Entre deux semaines et trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Trois formes de résidence sont proposées : les résidences individuelles d'auteur ou de traducteur, les résidences collectives de conception et d'écriture, les résidences collectives de recherche, d'expérimentation et d'écriture. Le projet résidentiel repose sur la création libre de l'auteur mais peut permettre la mise en scène d'un projet scénique et de la fabrication de maquettes de spectacle. Les artistes sont invités à participer aux activités permanentes du lieu (lectures, classes, colloques) et à faire une première présentation publique du travail engagé.

ALLOCATION - Variable selon les dispositifs d'aide.

COTISATION - La restauration est à la charge du résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Écritures du spectacle.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La condition d'accès est l'obtention d'une bourse ou d'une aide publique pour le projet proposé à la Chartreuse.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre et février.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Une chambre ou un gîte est mis à disposition des résidents.

DURÉE - Deux mois au minimum.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux activités et à réaliser un travail sur un thème choisi.

ALLOCATION - 1 600 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, essai, recherche.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidatures sont examinées par le Centre national/régional de la critique littéraire.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

VILLA SAINT-CLAIR

17, rue Louis Ramond - 34200 Sète
Tél. : 04 67 74 37 07 - Fax : 04 67 74 95 36
www.sete.fr/villa-st-clair.html

La villa Saint-Clair est un lieu de résidence destiné aux artistes plasticiens et aux critiques d'art. Elle mène également des activités d'édition, organise des échanges internationaux et des expositions.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

DESCRIPTION - Chambres dans le centre-ville de Sète.

DURÉE - Deux mois, non renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - 1 000 euros mensuels.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Critique d'art.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats sont le plus souvent sélectionnés sur les recommandations d'institutions culturelles, d'anciens résidents ou au cours de rencontres.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mai et juin.

À PIERRE VUE

La Cheirade, 4 - Les Eaux vives
23290 Saint-Étienne-de-Fursac
Tél. : 05 55 63 79 71
www.apierrevue.com
apierrevue@yahoo.fr

L'association À pierre vue accueille ses résidents au cœur d'un paysage de campagne, propice à l'écriture.

LIMOUSIN

DESCRIPTION - Une maison rurale dans le village de Saint-Étienne-de-Fursac.

DURÉE - Entre quinze jours et trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu et à d'éventuelles animations en bibliothèque ou dans les classes.

ALLOCATION - Entre 1 000 euros et 4 000 euros pour le séjour.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

MAISON DES AUTEURS FESTIVAL INTERNATIONAL DES FRANCOPHONIES EN LIMOUSIN

11, avenue du Général de Gaulle
87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 90 10 - Fax : 05 55 77 04 72
www.lesfrancophonies.com
v.framery@lesfrancophonies.com

Les Francophonies en Limousin accueillent toute l'année des résidents de toutes disciplines, en priorité théâtrale.

MAISON DES ÉCRITURES DE LOMBEZ

4, rue Notre-Dame - 32220 Lombez
Tél. : 05 62 60 30 47
www.maison-ecritures.fr
maison-des-ecritures@voila.fr

Les amis de la Maison des écritures, association à but non lucratif, sont responsables de l'animation de la résidence dont l'objectif est de favoriser la création littéraire dans tous ses genres et les rencontres qu'elle peut susciter.

LIMOUSIN

DESCRIPTION - Studios de 30 m² dans la Maison des auteurs.

DURÉE - D'un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent produire, un an après leur résidence, une œuvre sur un thème de leur choix. Ils doivent consacrer un quart de leur temps aux activités organisées par l'association.

ALLOCATION - Entre 3 500 et 5 300 euros pour la totalité du séjour.

COTISATION - Une participation de 122 euros pour les frais d'accompagnement et de séjour est demandée aux auteurs. Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Théâtre en priorité, roman et nouvelles.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent être d'expression française. L'association les sélectionne sur présentation d'un dossier.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Les dossiers sont examinés en janvier, mai et octobre et doivent être déposés 4 mois avant la session.

MIDI-PYRÉNÉES

DESCRIPTION - Un logement dans la Maison des écritures de Lombez, au cœur du centre historique de la ville.

DURÉE - Entre deux et six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'essentiel de la résidence est consacré à la réalisation du projet d'écriture. Des rencontres ou animations seront élaborées avec l'auteur.

ALLOCATION - Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, théâtre, poésie, nouvelles, essai.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur. Ils doivent écrire en français ou résider en France et avoir été publiés en français. La résidence dépend de l'obtention d'un crédit de résidence du Centre national du livre.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

RÉSIDENCE D'ARTISTES « LE PARC »

14, allée des Marronniers - 81190 Pampelonne
Tél. : 05 63 76 44 09
www.az-leparc.com
robels@az-leparc.com

Air Le Parc, résidence fondée par deux artistes plasticiens, accueille des artistes professionnels, de toutes disciplines confondues.

MIDI-PYRÉNÉES

DESCRIPTION - Studios d'environ 30 m².

DURÉE - Entre deux semaines et deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leur travail d'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 32 euros par semaine.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LE VIEUX-PALAIS D'ESPALION

Rue Saint-Joseph - 12500 Espalion
Tél. : 05 65 51 11 50 - Fax : 05 65 51 11 59
www.vieux-palais.org
info@vieux-palais.com

Le Vieux-Palais d'Espalion, association à but non lucratif, accueille en résidence des artistes et des scientifiques désireux de travailler en dehors de leur environnement quotidien. Il organise également une saison musicale.

MIDI-PYRÉNÉES

DESCRIPTION - Appartements dans le Vieux Palais d'Espalion, chef-lieu de canton de l'Aveyron.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leur travail d'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Hébergement et restauration pris en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

MAISON DE LA POÉSIE DU NORD-PAS-DE- CALAIS

Domaine de Bellenville
37, rue François Galvaire - 62660 Beuvry
Tél. : 03 21 65 50 28 - Fax : 03 21 61 10 14
www.maisondelapoesienpdc.fr
mapoesie.npdc@wanadoo.fr

Créée en 1988, la Maison de la poésie a pour mission de développer, de promouvoir et de diffuser la poésie. Parmi les événements qu'elle organise, elle accueille un résident lors de la Biennale internationale de la poésie (toutes les années paires).

VILLA MARGUERITE YOURCENAR

Le Mont-Noir - 2266, route du Parc - 59270
Saint-Jans-Cappel
Tél. : 03 28 43 83 00 - Fax : 03 28 43 83 05
www.cg59.fr
villayourcenar@cg59.fr

Ancienne propriété de Marguerite Yourcenar, gérée par le département du Nord, la villa Marguerite Yourcenar accueille des écrivains de toutes origines et contribue à la diffusion de leurs œuvres.

NORD-PAS-DE-CALAIS

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - L'hébergement est pris en charge.

COTISATION - La restauration est à la charge du résident.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Poésie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un comité de lecture étudie le projet proposé.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

NORD-PAS-DE-CALAIS

DESCRIPTION - Studios dans la maison natale de Marguerite Yourcenar.

DURÉE - D'un à trois mois, non renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu et doivent produire une œuvre sur le thème de leur choix.

ALLOCATION - 1 500 euros mensuels.

COTISATION - Aucune, les repas du midi sont à la charge du résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être des ressortissants de l'Union européenne et avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

CENTRE DE CULTURE POPULAIRE

16, rue Jacques Jollinier - 44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 53 50 04 - Fax : 02 40 53 65 84
www.ccp.asso.fr
anne@ccp.asso.fr

Le Centre de culture populaire accueille des écrivains dans le cadre de ses activités en faveur de la diffusion de la culture vers tous les publics, en particulier dans le monde de l'entreprise.

CENTRE POÉTIQUE DE ROCHFORT-SÛR-LOIRE

7, Grand'Cour - 49190 Rochefort-sur-Loire
Tél./fax : 02 41 78 79 14
centrepoetique@wanadoo.fr

Le Centre poétique de Rochefort-sur-Loire se consacre à l'aide à la création et au développement de la poésie contemporaine francophone. Il possède notamment un fonds documentaire sur l'école de Rochefort, organise le Marché de la poésie et accueille des poètes en résidence.

PAYS-DE-LA-LOIRE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition.

DURÉE - Trois mois répartis sur un an de préférence.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'auteur se doit de produire un texte d'une centaine de feuillets, pour lequel il s'engage à chercher, avec la structure, un éditeur. Il lui est demandé de proposer quelques lectures en bibliothèques d'entreprise et dans un/des lieux publics, et d'animer des ateliers de lecture ou d'écriture. Il lui est aussi demandé de partager, avec la structure et avec toutes les personnes impliquées dans le projet, sa démarche de travail, pendant la résidence, son univers documentaire, quelques-uns de ses auteurs préférés, etc.

ALLOCATION - 2 000 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Il est important que les écrivains soient intéressés par le monde ouvrier, et qu'ils soient sensibles aux questions du monde du travail avec ses réalités humaines, sociales et économiques dans les entreprises notamment liées à l'industrie, et au travail social. Il est également essentiel qu'ils aient des compétences d'animation d'ateliers de lecture ou d'écriture. Les candidats doivent présenter leurs motivations dans un texte court, une bibliographie et une note sur leur parcours professionnel.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PAYS-DE-LA-LOIRE

DESCRIPTION - Gîte de 45 m² dans un moulin situé dans le village.

DURÉE - De trois à six mois, renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu (lecture, rencontres...) et de produire une œuvre sur un thème de leur choix qui sera publiée.

ALLOCATION - 1 700 euros par mois.

COTISATION - Un véhicule est indispensable.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Poésie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidatures spontanées ne sont pas acceptées. Les résidents sont choisis en concertation avec différents partenaires.

MAISON GUEFFIER - ATELIER D'ÉCRITURE DU GRAND R

Esplanade Jeannie Mazurelle, rue Pierre Bérégovoy
B.P. 681 - 85017 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 47 83 83 - Fax : 02 51 47 83 89
www.legrandr.com
atelierécriture@legrandr.com

Le Manège, scène nationale, invite des écrivains à passer quelques jours à la Maison Gueffier, à La Roche-sur-Yon, pour des lectures de leurs textes ou encore l'animation d'ateliers d'écriture.

MEET (Maison des écrivains étrangers et traducteurs)

1, boulevard René Coty - 44602 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 66 63 20 - Fax : 02 40 22 41 75
www.meet.asso.fr
maisonecrivainsetrangers@wanadoo.fr

La MEET, association à but non lucratif, accueille en résidence des écrivains étrangers et des traducteurs, dont elle publie les textes dans sa revue. Elle organise des rencontres internationales et décerne plusieurs prix.

PAYS-DE-LA-LOIRE

DESCRIPTION - Un appartement de 30 m² dans la ville de La Roche-sur-Yon.

DURÉE - De sept jours à trois ans pour les artistes associés.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu. Les projets sont à définir en adéquation avec les projets de la scène nationale.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Théâtre, danse, marionnettes.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont invités en fonction de l'adéquation de leur œuvre et des travaux d'ateliers.

PAYS-DE-LA-LOIRE

DESCRIPTION - Un grand appartement au-dessus des bassins du port de Saint-Nazaire est mis à disposition par la MEET.

DURÉE - De quatre à huit semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à proposer une œuvre à la fin de leur séjour, qui peut être publiée par la MEET ou donner lieu à une coédition.

ALLOCATION - 230 euros par semaine.

COTISATION - Transport à la charge du résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Poésie, roman, traduction littéraire.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un comité technique, composé d'écrivains, de traducteurs et de critiques littéraires, se réunit deux fois par an et sélectionne les candidats pour la qualité de leur travail.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

LA TURMELIÈRE

Château de la Turmelière - 49530 Liré
Tél. : 02 40 09 15 16 - Fax : 02 40 09 15 30
www.turmeliere.org
assoturmeliere@fal44.org

Affiliée à la Fédération des amicales laïques de Loire-Atlantique, l'association La Turmelière accueille les classes de découverte, les classes du patrimoine littéraire autour de Joachim du Bellay, les centres de vacances, les séminaires, les stages sportifs et culturels, les fêtes de famille. Elle organise aussi des résidences d'écrivains.

PAF (Performing Arts Forum)

15, rue Haute
02820 Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
Tél./fax : 03 23 80 18 46
www.pa-f.net
janritsema@mac.com

Le PAF, association à but non lucratif, accueille des résidents de nombreuses disciplines (arts vivants, plastiques, théorie critique et nouveaux médias) pour développer leurs projets.

PAYS-DE-LA-LOIRE

DESCRIPTION - Appartements de 30 m² dans le château, dans le village de Liré, à proximité des ruines de la demeure natale de Du Bellay.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer à l'activité permanente du lieu et, selon le projet, de produire une œuvre sur un thème donné ou choisi par eux.

ALLOCATION - Selon la Charte des auteurs.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un comité de sélection examine les candidatures d'après un dossier de presse et une lettre de recommandation.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PICARDIE

DESCRIPTION - Chambres dans le centre du village.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leur travail d'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 11 euros par nuit.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

LAROCHELLIVRE ÉCRIVAINS EN 17

Larochellivre - Printemps des poètes
Chapelle Saint-Vincent, 20 quater, rue Albert 1^{er}
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 34 11 63
www.larochellivre.org
larochellivre@yahoo.fr

Larochellivre - Écrivains en 17 propose des résidences d'auteurs dans le cadre de ses animations littéraires organisées dans La Rochelle et le département de Charente-Maritime.

MAISON DES AUTEURS - CITÉ INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINÉE ET DE L'IMAGE

2, boulevard Aristide Briand - 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 22 86 10 - Fax : 05 45 22 86 22
www.maisondesauteurs.com

La Maison des auteurs, département de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image, a pour but d'apporter un soutien concret aux créateurs d'images installés à Angoulême ou désireux d'y venir en résidence.

POITOU-CHARENTES

DESCRIPTION - Un logement dans le Centre Intermondes, dans La Rochelle, est mis à disposition.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités et aux rencontres proposées par l'association.

ALLOCATION - La résidence est financée par une aide du CNL, de la Région ou de la Ville.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les écrivains accueillis sont souvent de nationalité étrangère, mais les candidatures d'écrivains français ne sont pas exclues. Voir les conditions d'éligibilité des diverses institutions pouvant financer la résidence.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

POITOU-CHARENTES

DESCRIPTION - Quatre appartements de type T2 peuvent être mis à disposition des résidents.

DURÉE - De quelques mois à deux ans.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Un événement peut être organisé pour clôturer la résidence.

ALLOCATION - Aucune. Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu.

COTISATION - 150 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Bande dessinée, cinéma d'animation et multimédia.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le comité d'agrément prend en compte les capacités de concrétisation du projet, la qualité et l'innovation de la démarche.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février, juin, octobre.

ASSOCIATION D'ART DE LA NAPOULE

Château de La Napoule - B.P. 940
06210 Mandelieu-La Napoule
Tél. : 04 93 49 95 05 - Fax : 04 92 97 62 71
www.chateau-lanapoule.com
message@chateau-lanapoule.com

Créée en 1951 par Marie Clews afin de préserver l'œuvre de son époux, le sculpteur Henry Clews, l'association d'Art de La Napoule, sans but lucratif, accueille des artistes de toutes disciplines et organise de nombreux événements dans le château de La Napoule.

ASSOCIATION L'ÉCRIT DU SUD - LA FRICHE LA BELLE DE MAI

La Friche La Belle de Mai
41, rue Jobin - 13003 Marseille
Tél. : 04 95 04 95 04
www.lafriche.org/friche/zdyn1/sommaire.php3

L'association L'Écrit du Sud, les éditions L'Écailler et la Friche La Belle de Mai se sont associées dans le cadre « La Semaine Noire » à Marseille, manifestation littéraire axée sur le roman policier et le roman noir, organisée par l'Écrit du Sud au mois de septembre. À cette occasion, un auteur peut être accueilli en résidence.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Chambres et ateliers dans le château sont mis à la disposition des résidents.

DURÉE - Six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - L'hébergement et la restauration sont pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont sélectionnés par un comité indépendant de professionnels, sur la base de leurs œuvres précédentes. Pour les auteurs, le choix se base sur trois critères : être édité à compte d'éditeur, la qualité du travail déjà effectué et la validité du travail en cours. L'association d'Art de La Napoule privilégie deux catégories de candidatures : celles, d'une part, d'artistes de réputation nationale ou internationale ayant une renommée déjà bien établie pour lesquels un changement de lieu peut offrir une nouvelle inspiration ; celles, d'autre part, d'artistes émergents ayant une renommée et un potentiel de réussite pour lesquels une résidence au château peut concourir à une évolution professionnelle.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juillet et novembre.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - La Friche La Belle de Mai met un logement à la disposition du résident.

DURÉE - De quinze jours à trois semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Le résident et les associations partenaires définissent un projet commun (animations, rencontres...).

ALLOCATION - 1 000 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Écriture liée au roman policier et au roman noir.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être obtenus auprès de l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ASSOCIATION TERRES D'ENCRE

Hameau de Fremezon
04200 Saint-Vincent-sur-Jabron
Tél. : 04 92 62 08 07
www.terresdencre.com
contact@terresdencre.com

Terres d'encre intègre des résidences d'écrivains dans son action en faveur du livre sur le territoire rural où elle s'est implantée.

ATELIER VIS-À-VIS

41, rue Clovis Hugues - 13003 Marseille
Tél. : 04 91 33 20 80
www.ateliervisavis.com
bookaffair@wanadoo.fr

L'association Atelier Vis-à-Vis, fondée en 1987 est une maison d'édition spécialisée dans le livre d'artiste à tirage limité, les beaux livres et revues avec originaux des artistes... En parallèle à la fabrication de ces livres, les activités d'animation et son centre de ressources, l'Atelier Vis-à-Vis peut accueillir des résidents autour d'un projet de création de livre.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Un logement est mis à la disposition du résident.

DURÉE - De deux à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Le projet résidentiel est fondé sur la création libre de l'auteur sans commande de production particulière. Il lui est cependant demandé d'animer des ateliers avec adultes et enfants et de partager son temps avec les habitants du territoire : stage de création, ateliers d'écriture, lecture, intervention dans les classes, etc.

ALLOCATION - L'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'association.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - L'association accueille des artistes et écrivains extérieurs à la Région. Le critère d'attribution de la résidence est la simple envie de partager ensemble, projet, création et temps de vie.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition par l'association.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - La résidence est basée sur la création libre de l'auteur en lien avec le projet d'ensemble de la structure. Aucun travail de commande n'est exigé, des rencontres entre artistes sont organisées de manière occasionnelle ainsi qu'avec des scolaires.

ALLOCATION - Aucune. L'hébergement est pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature en lien avec les arts plastiques.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets sont choisis pour la qualité de leur démarche et non sur des critères préétablis.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

THE CAMARGO FOUNDATION

1, avenue Jermini - 13260 Cassis
Tél. : 04 42 01 11 57 - Fax : 04 42 01 36 57
www.camargofoundation.org
apply@camargofoundation.org

La fondation américaine de droit privé Camargo Foundation accueille des compositeurs, écrivains, cinéastes et vidéastes. Elle héberge également des chercheurs en lien avec la France et organise des manifestations culturelles et sociales chaque année.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Treize appartements dans la maison de Camargo, surplombant la mer.

DURÉE - De quatre à cinq mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Le projet résidentiel est basé sur la création libre de l'artiste, pour autant une rencontre publique lui est demandée sur le temps de la résidence. Une commande d'écriture spécifique est également intégrée au projet.

ALLOCATION - 2 500 dollars pour l'ensemble du séjour.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont choisis pour la qualité du projet artistique, la cohérence et le sérieux de l'intention de l'auteur. Les auteurs sont principalement de langue anglaise, mais peuvent être francophones.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

CENTRE INTERNATIONAL DE POÉSIE MARSEILLE

Centre de la Vieille Charité
2, rue de la Charité - 13002 Marseille
Tél. : 04 91 91 26 45 - Fax : 04 91 90 99 51
www.cipmarseille.com
ponsart@cipmarseille.com

Le Centre international de poésie Marseille, association à but non lucratif, est un lieu de création et de diffusion de la poésie contemporaine. Outre les colloques et lectures qu'il organise, il propose des résidences d'écrivains.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Un studio de 40 m², dans le quartier du Panier.

DURÉE - Trois mois non renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à présenter leur œuvre à l'occasion d'une lecture organisée durant leur résidence. À la fin du séjour, le texte réalisé est publié par le CIPM dans la collection « Le Refuge ».

ALLOCATION - 1 300 euros par mois.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Poésie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes sont adressées au directeur. Les candidats sont sélectionnés d'après des éléments de leurs parcours antérieurs.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

CITL (Collège international des traducteurs littéraires)

Espace Van Gogh - 13200 Arles
Tél. : 04 90 52 05 50 - Fax : 04 90 93 43 21
www.atlas-citl.org
citl@atlas-citl.org

Le CITL, fondé à l'initiative de l'ATLF (Association des traducteurs littéraires de France) et de l'association ATLAS (Assises de la traduction littéraire en Arles), accueille en résidence des traducteurs littéraires venus du monde entier. Il peut également accueillir des auteurs ou linguistes.

CHAMBRE AVEC VUE

84400 Saignon en Luberon
Tél./fax : 04 90 04 85 01
www.chambreavecvue.com
info@chambreavecvue.com

Kamila Régent et Pierre Jaccaud ont entrepris depuis dix ans d'accueillir en résidence, selon les lois de l'hospitalité, des artistes visuels, des commissaires d'expositions et des écrivains questionnant l'esthétique contemporaine.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Chambres, les locaux sont situés dans un ancien Hôtel-Dieu du xvi^e siècle, restauré et devenu l'Espace Van Gogh, mis à disposition par la ville d'Arles.

DURÉE - Quinze jours à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - La résidence est basée sur la création libre de l'auteur, aucune commande ni demande d'intervention ne lui sont demandées, bien qu'il soit possible d'organiser des rencontres avec des publics, scolaires ou autre, quand le traducteur et l'auteur sont présents.

ALLOCATION - Aucune, des financements peuvent être trouvés.

COTISATION - 15 euros par jour.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, traducteurs, chercheurs et linguistes.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Une chambre et un atelier dans la maison d'hôtes sont mis à la disposition du résident.

DURÉE - D'une à trois semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Aucun projet n'est exigé. Une œuvre ou un écrit est le bienvenu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les auteurs éligibles sont ceux qui écrivent de la poésie ou autour de l'art contemporain. La sélection s'effectue en famille d'après dossier.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

FÉES D'HIVER

Champ Rond - 05200 Crévoux
Tél. : 04 92 43 63 69
www.feesdhiver.fr
erik@feesdhiver.fr

Fées d'hiver est un lieu de création pluridisciplinaire qui accueille des artistes en résidence. Fées d'hiver est notamment l'organisateur d'un festival d'arts numériques et anime le Labo des Fées, ateliers dédiés à la création numérique.

FORCALQUIER DES LIVRES

Espace Etc.
10, rue du Collège - 04300 Forcalquier
Tél. : 04 92 75 09 59 - Fax : 04 92 75 19 17
fdlivresd@libertysurf.fr

L'association Forcalquier des livres a pour mission de promouvoir le livre sous toutes ses formes. Elle organise la Fête du livre d'artiste et de nombreuses autres animations. Elle accueille des auteurs en résidence tous les deux ans et réalise des coéditions avec les éditions de l'Envol.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Deux gîtes dans un hameau accueillent les résidents.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leur projet et participer aux activités du lieu.

ALLOCATION - L'hébergement est pris en charge.

COTISATION - Les résidents prennent en charge leur consommation d'électricité.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être obtenus auprès de l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Un grand studio est mis à la disposition du résident.

DURÉE - Deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'auteur s'intègre à un projet, souvent thématique. Sa participation peut recouvrir des champs littéraires variés (théâtre, poésie, littérature...), elle est généralement suivie d'une publication. La résidence s'accompagne d'une commande d'écriture et de rencontres avec d'autres artistes et les populations (scolaires et autres).

ALLOCATION - Un crédit de résidence du CNL doit être obtenu. Des droits d'auteur seront perçus lors de la publication du livre.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être obtenus auprès de l'association.

HÔTEL VOLAND

5, rue Voland - 04101 Manosque Cedex
www.ville-manosque.fr
hotel.voland@orange.fr

L'association Hôtel Voland fait vivre un lieu du patrimoine historique dans le centre de Manosque avec pour objectif de promouvoir la littérature au travers de diverses animations, parmi lesquelles les résidences d'auteurs.

MONASTÈRE DE SAORGE

Monastère de Saorge - 06540 Saorge
Tél. : 04 93 04 55 55 - Fax : 04 93 04 52 37
www.saorge.monuments-nationaux.fr
jean-jacques.boin@monuments-nationaux.fr

Le monastère Notre-Dame-des-Miracles de Saorge, établissement public géré par le Centre des monuments nationaux, accueille des écrivains, traducteurs, scénaristes et compositeurs. Il propose également des manifestations culturelles.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Quatre appartements sont mis à la disposition des résidents. Le lieu comporte également un café associatif et un lieu d'exposition et de diffusion.

DURÉE - Variable.

ALLOCATION - Les résidences sont financées par l'ensemble des partenaires du projet.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être obtenus auprès de l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - La partie du monastère dédiée aux résidences correspond à l'ancienne clôture des franciscains. Des chambres cellules pour une ou deux personnes, dans le monastère, sont mises à disposition.

DURÉE - D'une semaine à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux rencontres avec le public organisées par le monastère et à intervenir, s'ils le souhaitent, dans des établissements scolaires et bibliothèques de la région.

ALLOCATION - Aucune. Des interventions rétribuées peuvent être trouvées.

COTISATION - 153 euros par mois, 107 euros pour quinze jours et 46 euros pour un à trois jours.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur, écrit une pièce diffusée ou réalisé un film produit et distribué.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

MONTÉVIDÉO

3, impasse Montévidéo - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 37 97 35 - Fax : 04 91 04 65 61
www.montevideo-marseille.com
info@montevideo-marseille.com

Montévidéo est le lieu de résidence et de travail de Diphtong Cie (compagnie théâtrale) et du Groupe de recherche et d'improvisation musicales (GRIM). Les résidences d'auteurs et d'artistes sont l'une de ses activités principales et se développent dans tous les champs de la création.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DESCRIPTION - Une maisonnette est mise à disposition des résidents.

DURÉE - Une semaine à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Le projet de résidence est basé sur la création libre de l'auteur. Des rencontres peuvent éventuellement être envisagées, selon le projet de l'auteur.

ALLOCATION - Aucune. Certaines participations à des rencontres peuvent être rémunérées.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents sont sélectionnés selon les choix artistiques définis par la direction de Montévidéo.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ASSOCIATION LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

Association Le Sou des écoles
laïques de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Place Chaussy
26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux
Tél. : 04 75 04 51 42 - Fax : 04 75 04 58 99
asso@slj26.com

L'association Le Sou des écoles laïques de Saint-Paul-Trois-Châteaux créée en 1882, est, depuis plus d'un siècle, au service de l'école publique et surtout au service des enfants et des jeunes. Parallèlement à la Fête du livre de jeunesse, elle accueille un écrivain en résidence.

RHÔNE-ALPES

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition.

DURÉE - Deux ou trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents participent aux rencontres organisées, en particulier avec le jeune public.

ALLOCATION - Des bourses peuvent être obtenues par la DRAC de Rhône-Alpes et le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements complémentaires concernant les candidatures doivent être obtenus auprès de l'association.

LE MANOIR DE GRIGNY

Association Pandora
7, place de la Paix - 69200 Vénissieux
Tél. : 04 72 50 14 78
www.espacepandora.org
espacepandora@free.fr

La mairie de Grigny, en partenariat avec l'association Pandora, accueille chaque année un écrivain. Elles privilégient notamment les poètes et les auteurs francophones vivant à l'étranger.

RHÔNE-ALPES

DESCRIPTION - Un appartement dans le manoir est mis à disposition par l'association.

DURÉE - Quatre mois, non renouvelables.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - La résidence est financée par la Région, la DRAC ou le CNL, le cas échéant.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Poésie, roman.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent être francophones et présenter leurs projets à l'association Pandora.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

Guide des aides destinées aux **AUTEURS**

Cette sélection de résidences à l'étranger a été effectuée à partir de la base de données réalisée par Transartists, organisation néerlandaise subventionnée par la Commission européenne, accessible sur le site www.transartists.com.

Vous pourrez trouver sur ce site un ensemble plus vaste de résidences, ainsi que des conseils, des appels à candidatures, des témoignages et des informations sur les accueils d'auteurs et d'artistes dans le monde.

De nombreuses résidences placent leur action sous le signe de l'échange entre les nationalités et les disciplines. D'autres sont uniquement dédiées à la littérature et peuvent proposer des rencontres avec le public ou au contraire, une retraite pour se consacrer à l'écriture dans des conditions privilégiées, inédites. Le choix a été fait de retenir les structures offrant des financements aux auteurs, sous la forme de bourses ou de prise en charge des frais de séjour. Quelques institutions réclamant une somme modique à leurs participants sont également mentionnées au vu de l'intérêt du projet ou du lieu qu'elles présentent. Tout comme les résidences en France, les résidences pérennes ont été retenues ; les ambassades et les Alliances françaises peuvent proposer également des résidences de façon ponctuelle.

RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER

BOURSES POUR ARTISTES UNESCO-ASCHBERG

UNESCO-Aschberg

Fonds international pour la promotion de la culture

1, rue Miollis - 75732 Paris Cedex 15

Fax : 01 45 68 55 93

www.unesco.org/culture/aschberg

aschberg@unesco.org

Le programme des bourses UNESCO-Aschberg s'inscrit, depuis 1994, dans la stratégie de l'UNESCO d'encourager la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Son objectif est d'offrir des expériences à de jeunes artistes et de les aider à compléter leur formation dans des pays dont ils ne sont pas originaires.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES - CULTURESFRANCE*

Culturesfrance

Pôle Résidences

et programmes de recherche

Missions Stendhal

1 bis, avenue de Villars - 75007 Paris

Tél. : 01 53 69 83 30/32/33 - 01 53 69 31 90

Fax : 01 53 69 33 00

www.culturesfrance.com

resi@culturesfrance.com

Les missions Stendhal sont un programme, coordonné par Culturesfrance, destiné à soutenir financièrement des écrivains souhaitant effectuer un séjour à l'étranger pour réaliser un projet d'écriture. En contrepartie de ce soutien, les auteurs apportent leur concours aux actions de rayonnement et d'échanges culturels menées par les ambassades.

DESCRIPTION - Les bourses sont en nombre limité et sont attribuées sur une base sélective. La présélection des candidats est assurée par les jurys des résidences d'artistes partenaires du programme (liste disponible sur le site de l'UNESCO).

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Pendant leur résidence, les lauréats sont tenus de participer à des activités sociales ou culturelles différentes de leurs propres projets, selon la demande de l'institution hôte, afin d'expérimenter diverses facettes du dialogue interculturel au cours de leur séjour. Ils remettent un rapport sur leur expérience ainsi que des échantillons de leurs travaux à la fin de leur séjour.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats ont entre 25 et 35 ans. Ils ne peuvent soumettre qu'une seule candidature au programme. Ils ne doivent pas résider dans l'état où se trouve l'institution d'accueil. Ils envoient leurs dossiers aux institutions partenaires et l'UNESCO prend la décision finale.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

DESCRIPTION - L'aide consiste en une prise en charge d'un voyage aller-retour en classe économique ainsi qu'une indemnité globale pour la durée du séjour fixée par le jury.

DURÉE - Entre deux semaines et trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Variables selon le projet.

ALLOCATION - Variable selon le projet.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent écrire en langue française. Ils doivent avoir déjà publié, achevé leurs études et se libérer de leurs activités professionnelles pendant leur séjour. Une présélection est effectuée par les rapporteurs désignés. La sélection finale appartient au jury composé de représentants du ministère des Affaires étrangères et de Culturesfrance, du CNL ainsi que des rapporteurs.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - CULTURESFRANCE*

Culturesfrance
Pôle Résidences et
programmes de recherche
Résidences Hors les murs
1 bis, avenue de Villars - 75007 Paris
Tél. : 01 53 69 83 30/32/33 - 01 53 69 31 90
Fax : 01 53 69 33 00
www.culturesfrance.com
resi@culturesfrance.com

Le programme Culturesfrance - Hors les murs, organisé en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, est destiné à des artistes et à des professionnels souhaitant développer un projet artistique dans le pays de leur choix.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES - CULTURESFRANCE*

Culturesfrance
Pôle Résidences et programmes de recherche
1 bis, avenue de Villars - 75007 Paris
Tél. : 01 53 69 83 00 - Fax : 01 53 69 33 00
www.culturesfrance.com
resi@culturesfrance.com

La villa Kujoyama (Kyôto, Japon) accueille un programme du ministère des Affaires étrangères coordonné par Culturesfrance. Il a pour objectif d'accueillir des créateurs et des chercheurs confirmés mettant en œuvre la réalisation d'un projet spécifique s'inscrivant dans la réalité japonaise.

DESCRIPTION - Variable selon les projets.

DURÉE - Entre trois et six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Variables selon les projets.

ALLOCATION - 10 000 euros pour l'ensemble du séjour.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Tous les domaines de la création contemporaine, excepté le cinéma.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être de nationalité française ou résider en France depuis plus de cinq ans. Ils doivent avoir achevé leurs études et être engagés dans la vie professionnelle. Ils doivent justifier de travaux antérieurs et se libérer de leurs activités professionnelles pendant leur séjour. Une présélection est effectuée par des rapporteurs désignés pour chacune des disciplines. La sélection finale appartient au jury composé des représentants du ministère de la Culture et de la Communication, de Culturesfrance et des rapporteurs.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

DESCRIPTION - Une douzaine de créateurs bénéficient du programme chaque année. Un studio en duplex de 64 m² est mis à leur disposition ainsi qu'une bourse mensuelle. Un billet aller-retour en classe économique est également pris en charge.

DURÉE - De quatre à douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Variables selon le projet.

ALLOCATION - 2 000 euros par mois et un soutien logistique au projet de 2 000 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts visuels, arts de la scène, audiovisuel, recherche, théorie et critique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être de nationalité française ou résider en France depuis plus de cinq ans. Ils doivent avoir achevé leurs études et être engagés dans la vie professionnelle. Ils doivent justifier de travaux antérieurs et se libérer de leurs activités professionnelles pendant leur séjour. Une présélection est effectuée par les rapporteurs désignés pour chacune des disciplines ainsi que par tous les partenaires concernés (Institut franco-japonais du Kansai, le service culturel de l'ambassade de France à Tokyo, le ministère des Affaires étrangères). La décision finale appartient au comité de sélection mis en place par le ministère des Affaires étrangères.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

* Le dispositif d'aides aux résidences du ministère des Affaires étrangères étant susceptible d'être modifié au moment de l'impression de ce guide, il figure sous sa forme habituelle. Une version actualisée pourra être trouvée sur le site Internet du MAE.

CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE

144, rue François de Sourdis
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 57 81 17 - Fax : 05 57 57 86 68
<http://aquitaine.fr>
olivier.du-payrat@aquitaine.fr

En lien avec l'ARPEL et certains opérateurs territoriaux, la Région favorise notamment la mobilité européenne et internationale des auteurs.

ARPEL (Agence régionale pour l'écrit et le livre en Aquitaine)

136, rue Achard - 33299 Bordeaux
Tél. : 05 57 22 40 40 - Fax : 05 57 22 40 49
www.arpel.aquitaine.fr
lucie.braud@arpel.aquitaine.fr

L'ARPEL, dans le cadre des résidences de la Prévôté, a signé une convention avec le Hessischer Litteraturat qui gère les résidences de création dans le Land de Hesse. Les résidences croisées permettent l'accueil d'un écrivain allemand à Bordeaux et d'un écrivain français à Wiesbaden.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Un appartement dans la villa Clementine ou dans un autre lieu de Wiesbaden est mis à disposition.

DURÉE - Jusqu'à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent se consacrer à leur activité d'écriture et participer aux rencontres organisées.

ALLOCATION - 1 250 euros par mois, en plus de l'hébergement.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Aquitaine. Leur projet peut concerner toutes disciplines littéraires.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Variable.

CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE

17, boulevard de la Trémouille - B.P. 1602
21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 44 33 57 - Fax : 03 80 44 33 30
www.cr-bourgogne.fr
jymoy@cr-bourgogne.fr

Le Conseil régional de Bourgogne finance une résidence dans le cadre de son jumelage avec la région allemande de Rhénanie-Palatinat.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Un logement est mis à disposition.

DURÉE - Un mois et demi.

ALLOCATION - 1 800 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les résidents doivent résider en Bourgogne.

AKADEMIE SCHLOSS SOLITUDE

Solitude 3 - DE-70197 Stuttgart
Tél. : 0049 (0)711 996 190
Fax : 0049 (0)711 996 1950
www.akademie-solitude.de
mr@akademie-solitude.de

L'Akademie Schloss Solitude, fondation publique créée en 1990, est un point de rencontre entre des artistes du monde entier et de toutes disciplines. Les résidents ont la possibilité d'échanger sur leurs travaux et de les réaliser, ensemble ou individuellement.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - 45 studios dans un château baroque près de Stuttgart.

DURÉE - De six à douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer aux manifestations culturelles organisées par le centre pendant la résidence.

ALLOCATION - 1 000 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Critique, essai, poésie, fiction, traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir moins de 35 ans et avoir terminé leurs études depuis moins de cinq ans. Ils doivent maîtriser l'allemand, l'anglais ou le français.

DÉPÔT DES DOSSIERS - De juillet à octobre.

BLADREIT-WOHNUNG

Schul-, Kultur- und Sportamt (SKSA)
Marktplatz 2 - DE-76530 Baden-Baden
Tél. : 0049 (0)72 21 93 23 08
Fax : 0049 (0)72 21 93 23 06
www.bad-bad.de/archiv/baldr_stip.htm
petra.heuber-saenger@baden-baden.de

Depuis 1985, la ville de Baden-Baden, station thermale reconnue depuis l'Antiquité, offre un programme de résidences pour les écrivains, dans tous les domaines.

DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)

Markgrafenstrasse 37 - DE-10117 Berlin
Tél. : 0049 (0)30 20 22 08
Fax : 0049 (0)49 21 41 26-7
www.berliner-kuenstlerprogramm.de
bkp.berlin@daad.de

Fondé en 1963, le DAAD est chargé de la promotion d'échanges culturels à l'échelle internationale. Il organise de nombreuses manifestations et offre depuis trente ans des bourses de résidence pour une année à des créateurs de toutes disciplines.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Un appartement de 50 m² dans la ville.

DURÉE - Un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu. Ils réalisent une œuvre de leur choix.

ALLOCATION - 760 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, multimédia.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent parler l'allemand. Ils présentent leurs bibliographies, des extraits de leurs ouvrages et leurs projets d'écriture.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Douze studios dans Berlin.

DURÉE - Un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent travailler à leurs ouvrages. Ils sont invités à participer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - Une bourse mensuelle est versée.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les écrivains doivent présenter leurs publications, de préférence en allemand (le français et l'anglais sont également acceptés).

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ALLEMAGNE

GARTENHAUS AM SÜDERWALL

Eschstrasse 50 - DE-21762 Otterndorf
Tél. : 0049 (0)47 51 91 91 01
Fax : 0049 (0)47 51 91 91 41
www.otterndorf.de/Hadler_Haus/Kultur/gartenhaus_suederwall.html

La ville d'Otterndorf, vieille de six cents ans d'histoire, organise un programme de résidence destiné aux écrivains.

DESCRIPTION - Chambre dans un hôtel de la ville.

DURÉE - Cinq mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux lectures et concerts organisés durant la résidence.

ALLOCATION - 4 300 euros.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié un livre.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ALLEMAGNE

GEDOK - ATELIERHAUS

Glashüttenweg 17-19 - DE-23566 Lübeck
Tél. : 0049 (0)451 31432
Fax : 0049 (0)451 5808322
www.gedok-schleswig-holstein.de
taurit@fh-schleswig.de

Le programme de résidence du GEDOK - Atelierhaus, financé par le Land du Schleswig-Holstein, est entièrement destiné aux femmes.

DESCRIPTION - Atelier de 45 m².

DURÉE - Deux mois.

ALLOCATION - 750 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le programme est uniquement destiné aux femmes. Le jury examine la biographie et des extraits de textes de l'auteur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Octobre.

GENSHAGENER SCHRIFTSTELLERWOCHE

Stiftung Genshagen
Im Schloss - DE-14974 Genshagen
Tél. : 0049 (0)3378 8059 31
Fax : 0049 (0)3378 8700 13
www.stiftung-genshagen.de
institut@stiftung-genshagen.de

La fondation Genshagen s'efforce d'aider les écrivains à nouer des contacts au sein du monde littéraire et à rencontrer les publics scolaires et universitaires. Deux écrivains français sont invités chaque année.

GLOGAUAIR

Glogauerstrasse, 16 - DE-10999 Berlin
Tél. : 0049 (0)30 612 2275
www.glogauer.net

GlogauAir, organisation à but non lucratif, est un centre de rencontres consacré aux arts visuels. Le programme de résidence a pour but de favoriser les échanges entre artistes de toutes nationalités et de toutes disciplines. Il accueille des écrivains.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Un appartement dans Berlin ou une chambre dans le château de Genshagen.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer aux activités et rencontres organisées pendant la résidence.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - Hébergement et restauration pris en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, poésie, théâtre, littérature jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins deux livres à compte d'éditeur. Ils ont un intérêt pour le travail avec les étudiants et les élèves, acceptent de participer à des lectures et des rencontres d'auteurs sur place et sont disposés à échanger avec un autre résident.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Studio.

DURÉE - Entre trois et six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune, les candidats sont encouragés à trouver des bourses complémentaires.

COTISATION - 450 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury composé de personnalités artistiques berlinoises examine la biographie, les textes et le projet de l'auteur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin, septembre, décembre.

KUNSTHAUS ERFURT

Michaelisstrasse 34 - DE-99084 Erfurt
Tél. : 0049 (0)361 5402437
Fax : 0049 (0)361 6438357
www.kunsthaus-erfurt.de
kunsthaus.erfurt@t-online.de

Créé en 1990 par le collectif d'artistes Exterra XX, le Kunsthaus d'Erfurt est un lieu de travail et de rencontres principalement destiné aux femmes.

DESCRIPTION - La résidence est située dans un bâtiment de 1890 dans la vieille ville d'Erfurt.

DURÉE - Entre un et six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 15 euros par jour.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Priorité est donnée aux femmes et aux auteurs travaillant sur la condition féminine.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ALLEMAGNE

KÜNSTLERHAUS LAUENBURG - ELBE

Elbstrasse 54 - DE-21481 Lauenburg - Elbe
Tél. : 0049 (0)4153 592649
www.kuenstlerhaus-lauenburg.de

La ville de Lauenburg - Elbe accueille des artistes et des écrivains de toutes disciplines, afin qu'ils travaillent à leurs œuvres et puissent participer aux rencontres organisées.

DESCRIPTION - Un appartement dans le bâtiment de la Künstlerhaus, classé monument historique.

DURÉE - Six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu (rencontres, expositions...).

ALLOCATION - 700 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts graphiques, peinture, photographie, multimédia et littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets à un comité spécialement dédié à la littérature.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ALLEMAGNE

KÜNSTLERHAUS LUKAS

Dorfstrasse 35 - DE-18347 Ahrenshoop
Tél. : 0049 (0)3 82 20 69 40
Fax : 0049 (0)3 82 20 694 14
www.kuenstlerhaus-lukas.de
post@kuenstlerhaus-lukas.de

La Künstlerhaus Lukas, située dans une presqu'île de la Baltique accueille des résidents de toutes nationalités et disciplines.

KÜNSTLERHÄUSER WORPSWEDE

Bergstrasse 1 - DE-27726 Worpswede
Tél. : 0049 (0)47 92 13 80
Fax : 0049 (0)47 92 21 12
www.kuenstlerhaeuser-worpswede.de
info@artist-residency.net

La Künstlerhäuser de Worpswede offre aux artistes un espace de création et d'échanges entre artistes de nationalités différentes ainsi qu'avec le public.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Sept résidents peuvent être accueillis, des studios sont mis à leur disposition.

DURÉE - De deux à douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu. Ils peuvent se consacrer aux travaux de leur choix.

ALLOCATION - 350 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels, danse, littérature et musique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs travaux précédents et leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Appartements.

DURÉE - Trois ou six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - 1 400 euros par mois.

COTISATION - 140 euros par mois prélevés sur l'allocation.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Fiction, poésie, théâtre, scénario, essai.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats maîtrisent l'allemand ou l'anglais.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

KÜNSTLERHOF SCHREYAHN

Kirchstrasse 9 - DE-29439 Lüchow
Tél. : 0049 (0)58 41 12 60
Fax : 0049 (0)58 41 12 62 79
www.kuenstlerhof-schreyahn.de
samtgemeinde@luchow.de

L'objectif de l'institution est de permettre aux écrivains et aux musiciens de travailler librement.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Quatre studios entre 70 et 120 m².

DURÉE - Jusqu'à neuf mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent produire une œuvre et sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - 1 400 euros par mois.

COTISATION - Un véhicule est recommandé.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature et musique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le conseil d'administration décide des attributions après avis d'une commission artistique.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

KUNSTSTIFTUNG BADEN- WÜRTTEMBERG

GeroKstrasse 37 - DE-70184 Stuttgart
Tél. : 0049 (0)711 2 36 47 20
Fax : 0049 (0)711 2 36 10 49
www.kunststiftung.de
info@kunststiftung.de

Outre les prix qu'elle décerne chaque année, la Kunststiftung du Land de Bade-Wurtemberg accueille des écrivains, des musiciens, des peintres et des réalisateurs de cinéma.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Une chambre dans Stuttgart.

DURÉE - Deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des rencontres et des lectures sont organisées dans toute la région.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, peinture, scénario.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent parler allemand couramment.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

LITERATURBÜRO LÜNEBURG E.V.

Heinrich-Heine Haus
Am Ochsenmarkt 1 - DE-21335 Lüneburg
Tél. : 0049 (0)4131 309 687
www.literaturbuero-lueneburg.de
literaturbuero@stadt.lueneburg.de

L'association Literaturbüro est chargée de la promotion de la création littéraire dans la ville de Lüneburg. Elle accueille des résidents dans la maison où a séjourné Heinrich Heine.

MECKLENBURGISCHES KÜNSTLERHAUS SCHLOSS PLÜSCHOW

Am Park 6 - DE-23936 Plüschow
Tél. : 0049 (0)38 41 61740
www.plueschow.de
mail@plueschow.de

Depuis 1991, le château de Plüschow met à disposition des artistes et des écrivains un espace de création et de rencontres.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Un appartement est mis à la disposition du résident.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent participer à une lecture de leurs travaux et aux rencontres organisées par l'association.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent écrire en allemand et avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Cinq studios dans le château de Plüschow.

DURÉE - Trois mois.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Entre 300 et 400 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Peinture et dessin, littérature, multimédia, sculpture, théâtre.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mai.

SOLTAUER KÜNSTLERWOHNUNG

Mühlenweg 4 - DE-29614 Soltau
Tél. : 0049 (0)51 91 12 809
Fax : 0049 (0)51 91 71 421
Peetz-Soltau@t-online.de

Cette résidence accueille artistes et écrivains dans un ancien moulin de la ville de Soltau, devenu lieu d'animation culturelle.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Appartement.

DURÉE - Une à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les candidats doivent produire une œuvre et sont invités à intervenir auprès de la population.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats parlent de préférence allemand.

STIFTUNG KÜNSTLERDORF ROTER OCHSE

Elisabethstrasse 8-10 - DE-98553 Schleusingen/
Thüringer Wald
Tél. : 0049 (0)3 68 414 76 50
Fax : 0049 (0)3 68 415 36 39
www.roter-ochse-schleusingen.de
dfrankgeth@aol.com

La résidence a pour vocation de réunir des artistes du monde entier.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Deux ateliers.

DURÉE - De mars à novembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux rencontres avec les autres artistes. Une présentation des travaux est organisée à la fin de la résidence.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Recherche, peinture, littérature, multimédia, arts visuels, photographie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Avoir moins de 32 ans.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Octobre.

STIFTUNG KÜNSTLERDORF SCHÖPPINGEN

Feuerstiege 6 - DE-48620 Schöppingen
Tél. : 0049 (0)25 55 93 810
Fax : 0049 (0)25 55 93 81 20
www.stiftung-kuenstlerdorf.de
info@stiftung-kuenstlerdorf.de

Le Künstlerdorf Schöppingen a pour but de faire
se rencontrer la littérature et les arts visuels.

STIFTUNG STARKE

Koenigsallee 30/32
DE-14193 Berlin-Grunewald
Tél. : 0049 (0)30 8 25 76 85
Fax : 0049 (0)30 8 25 87 34
www.stiftungstarke.de
info@stiftungstarke.de

La fondation Starke a pour mission de
soutenir les artistes et écrivains émergents
en leur offrant un espace de création et de
rencontres.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Appartements dans une ville à la frontière
néerlandaise.

DURÉE - Jusqu'à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer
aux rencontres avec les autres artistes.

ALLOCATION - 1 025 euros par mois.

COTISATION - Entre 76 et 100 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques
confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les dossiers sont à demander aux
services de l'institution.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Studio dans le centre de Berlin.

DURÉE - Trois à douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer
aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques
confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury indépendant examine les
projets et attribue les résidences selon les disponibilités d'accueil.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

VEREIN STUTTGARTER SCHRIFSTELLERHAUS

Kanalstrasse 4 - DE-70182 Stuttgart
Tél. : 0049 (0)711 23 35 54
Fax : 0049 (0)711 23 67 913
www.stuttgarter-schriftstellerhaus.de
astrid.braun@stuttgarter-schriftstellerhaus.de

**La Maison des écrivains de Stuttgart accueille
des résidents au cœur de la ville depuis 1983.**

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Appartement dans la ville de Stuttgart.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu. Ils doivent produire une œuvre et un texte à la fin du séjour.

ALLOCATION - 1 000 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent parler l'allemand. Le jury examine une biographie, une bibliographie et des extraits de textes.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

VILLA WALDBERTA

Höhenbergstrasse 25 - DE-82340 Feldafing
Tél. : 0049 (0)8157 925 8280
Fax : 0049 (0)8157 925 828 33
www.muenchen.de/Rathaus/39431/index.html
villawaldberta@t-online.de

**La villa Waldberta est un centre international
de rencontres pour écrivains, traducteurs et
artistes visuels, fondé en 1986 par la ville de
Munich.**

ALLEMAGNE

DESCRIPTION - Appartement dans la villa.

DURÉE - Un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Il n'est pas possible en général de déposer soi-même une demande auprès de la villa. Les invitations ont lieu sur recommandation par des personnalités artistiques de Munich. Le jury valorise en effet les projets impliquant des acteurs implantés dans la ville.

ARTIST IN RESIDENCE KREMS

Steiner Landstrasse 3
AT-3500 Krems an der Donau
Tél. : 0043 27 32 90 80 10 156
Fax : 0043 27 32 90 80 28
www.air-krems.at
office@air-krems.at

L'État fédéral de Basse-Autriche soutient un programme de résidences destinées à favoriser les échanges internationaux entre artistes et institutions culturelles.

FORUM STADTPARK

Stadtpark 1 - AT-8010 Graz
Tél. : 0043 316 827734 12
Fax : 0043 316 827734 21
www.forum.mur.at
forum@mur.at

Depuis quarante ans, le Forum Stadtpark joue le rôle d'un laboratoire culturel et interdisciplinaire en Autriche.

AUTRICHE

DESCRIPTION - Cinq studios.

DURÉE - Un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le choix du candidat est réalisé en fonction des échanges possibles avec d'autres institutions.

AUTRICHE

DESCRIPTION - Appartements et studios.

DURÉE - D'un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Un type de bourses structure la résidence autour de rencontres et lectures avec d'autres artistes et des scolaires. Un autre laisse du temps pour élaborer un projet spécifique.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge. Des bourses peuvent être obtenues.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Peinture, cinéma, littérature, multimédia, sculpture, théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine une présentation détaillée du projet, avec son budget et son plan de travail.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

IHAG (International Writer's House Graz)

Wielandgasse 9 - AT-8010 Graz
Tél. : 0043 316 816 975/0043 316 872 4931
Fax : 0043 316 815 397
www.ihag.org
office@ihag.org

Le programme de résidence de l'IHAG a pour but de permettre à des écrivains de cultures différentes d'échanger autour de leurs créations et de leurs visions du monde contemporain.

DESCRIPTION - Appartement dans un parc situé au cœur de la ville.

DURÉE - D'un mois à un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des lectures et des interventions dans les écoles sont organisées.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent parler l'allemand, ou avoir un intérêt pour la culture allemande. Ils ont déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

AUTRICHE

CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE - RÉSIDENCE DU CHÂTEAU DU PONT D'OYE

Conseil régional de Lorraine
1, place Gabriel Hocquard - B.P. 81004
57036 Metz Cedex 01
Tél. : 03 87 33 62 92
www.cr-lorraine.fr
talktosylvie@gmail.com

Le Conseil régional de Lorraine, en partenariat avec la Communauté française de Belgique et le grand-duché de Luxembourg, offre une résidence ponctuelle dans le château du Pont d'Oye en Belgique.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent finaliser un ouvrage en cours. Des rencontres avec le public sont organisées.

ALLOCATION - Aucune bourse n'est allouée à l'auteur.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Des renseignements complémentaires peuvent être demandés au Conseil régional ou auprès du château du Pont d'Oye à l'adresse suivante :

Dominique Favart

Rue du Pont d'Oye, 1 - BE-6720 Habay-la-Neuve
talktosylvie@gmail.com

BELGIQUE

RÉSIDENCES EN FLANDRES

46, rue Antoine Dansaert - BE-1000 Bruxelles
Tél. : 0032 22 23 68 32
Fax : 0032 22 17 26 08
www.residencesinflanders.be
info@residencesinflanders.be

Les services culturels de la Communauté flamande de Belgique accueillent des écrivains étrangers et des traducteurs en résidence.

SCHRIJVERSFLAT PEN CENTRUM VLAANDEREN

Keiwerstraat 53-55 - BE-2000 Anvers
Tél. : 0032 3 218 65 57
www.penvlaanderen.be
schrijversflat@penvlaanderen.be

Le studio d'écrivains du PEN de Flandre accueille des écrivains et des traducteurs du monde entier.

BELGIQUE

DESCRIPTION - Un appartement dans la Maison des littératures Passa Porta au cœur de Bruxelles ou une chambre dans le domaine de Hellebosch à Vollezele, à 20 kilomètres de Bruxelles.

DURÉE - Deux à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des rencontres sont prévues avec le public.

ALLOCATION - Entre 150 euros et 250 euros par semaine.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre, février.

BELGIQUE

DESCRIPTION - Un appartement dans la ville d'Anvers, près du centre historique.

DURÉE - D'une à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents donneront un cours ou participeront à une lecture. Ils doivent produire un compte rendu écrit du séjour.

ALLOCATION - 750 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, récit, poésie, traduction et scénario.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur et présenter un plan de travail. Priorité est donnée à des traducteurs du ou vers le néerlandais ou des auteurs qui travaillent à un projet qui concerne Anvers, la Flandre, la Belgique.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CPH AIR

Factory of Art and Design
 Sundholmsvej 46 - DK-2300 Copenhagen
 Tél. : 0045 32 54 94 24
 www.cphair.dk
 info@ffkd.dk

La ville de Copenhague propose un programme de résidence afin de renforcer ses échanges culturels avec la scène internationale.

DANEMARK

DESCRIPTION - Cinquante appartements et studios dans la Factory of Art and Design.

DURÉE - D'un à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des rencontres sont prévues avec le public et des artistes danois.

ALLOCATION - 1 333 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Design, critique d'art et littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats peuvent postuler par recommandation d'un artiste, d'une institution ou d'une galerie. Le jury prête attention aux projets nécessitant un échange avec le public et la communauté artistique danoise.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, avril, juillet, octobre.

ORSLEV KLOSTER

Hejlskovvej 15 - DK-7840 Højslev
 Tél. : 0045 97 53 85 65
 Fax : 0045 97 53 81 71
 www.oerslev-kloster.dk
 oerslev-kloster@mail.dk

L'association gérant l'ancien couvent du ^{XII}e siècle offre à des artistes et des chercheurs la possibilité de profiter d'un lieu retiré pour se consacrer à leurs travaux.

DANEMARK

DESCRIPTION - Chambres, studios dans l'ancien couvent de Orslev Kloster, au cœur de la campagne danoise.

DURÉE - Jusqu'à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Entre 16 euros et 24 euros par nuit.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts plastiques, multimédia, musique, photographie, critique d'art.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CASA DE VELÁZQUEZ

Calle Paul Guinard, 3 - ES-28040 Madrid
Tél. : 0034 91 455 15 80
Fax : 0034 91 544 68 70
www.casadevelazquez.org
info@casadevelazquez.org

Le programme de résidence permet aux artistes et aux écrivains invités d'aller à la rencontre de la scène artistique espagnole.

ESPAGNE

DESCRIPTION - Deux studios de 40 et 70 m².

DURÉE - D'un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des rencontres, une présentation et une publication du travail effectué peuvent être organisées.

ALLOCATION - 750 euros par mois.

COTISATION - 8 euros par jour environ.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels, musique, littérature, sculpture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie, la bibliographie et les travaux récents des artistes.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Octobre et mars.

CENTRE D'ART I NATURA FARRERA

La Bastida s/n - ES-25595 Farrera de Pallars,
Catalunya
Tél./fax : 0034 973 622 106
www.farreracan.cat
artinatura@farrera.ddl.net

Le Centre d'Art i Natura (CAN) de Farrera est une résidence de travail ouverte aux artistes et chercheurs du monde entier. Il cherche à favoriser les liens entre les arts, les sciences naturelles et les savoirs traditionnels des habitants de la région.

ESPAGNE

DESCRIPTION - Chambres individuelles et doubles dans le village de Farrera, dans les Pyrénées catalanes.

DURÉE - D'un mois à un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leurs travaux. Une présentation a lieu à la fin de la résidence, une publication est possible.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Variable.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels et plastiques, musique, littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la description des projets des candidats.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

FUNDACIÓN VALPARAISO

Apartado de Correos, 836
ES-04638 Mojácar Playa, Almería
Tél. : 0034 950 472380
Fax : 0034 950 472607
vparaiso@futurnet.es

La fondation Valparaiso permet aux artistes et aux écrivains de se concentrer sur leur travail dans un cadre privilégié.

ESPAGNE

DESCRIPTION - Studios dans la fondation, située sur la côte sud de l'Espagne.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux rencontres avec les autres artistes.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels, littérature, musique, architecture, multimédia.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin et décembre.

ESTONIAN WRITERS' UNION

Harju 1 - EE-10146 Tallinn
Tél. : 00372 627 64 11
Fax : 00372 627 64 10
www.ekl.ee
ekl@ekl.ee

L'association des écrivains estoniens accueille en résidence des écrivains et des traducteurs de toutes nationalités.

ESTONIE

DESCRIPTION - Studios dans le village de Käsmu, au cœur d'un parc national, à 80 kilomètres de Tallinn.

DURÉE - Jusqu'à deux semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 12 euros par jour.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie et des extraits de textes de l'auteur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

MOKS ARTIST RESIDENCY

Mooste - EE-64616 Põlva Maakond
Tél. : 00372 513 85 99
www.moks.ee
moks@moks.ee

Cette résidence dans un village du sud de l'Estonie est ouverte à des artistes et des écrivains de toutes disciplines. Elle est répartie entre deux studios, disponibles de mars à novembre.

ESTONIE

DESCRIPTION - Studios dans le village.

DURÉE - Un à six mois pour le studio A, variable pour le studio B.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Studio A : gratuit ; studio B : à louer.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie et des extraits de textes de l'auteur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre pour le studio A, toute l'année pour le studio B.

POLLI TALU ARTS CENTER

Rame Küla - EE-90103 Vatlä
Tél./fax : 00372 477 53 63
www.pollitalu.org
office@pollitalu.org

Le centre a pour vocation d'offrir aux créateurs un espace serein et privilégié pour qu'ils puissent se concentrer sur leurs travaux.

ESTONIE

DESCRIPTION - Studios dans un complexe agricole traditionnel rénové, près de la mer Baltique.

DURÉE - De deux à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents présenteront publiquement le travail à travers une représentation, une exposition, un débat ou une lecture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 35 euros par jour pour le studio, le logement et les repas.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

DÉPÔT DES DOSSIERS - L'accueil des résidents a lieu entre juin et septembre. Les demandes sont reçues au cours de l'année pour l'été suivant.

FISKARS ARTIST RESIDENCY

Clock Tower Building - FI-10470 Fiskars
Tél. : 00358 19 2777 500
Fax : 00358 19 2777 501
www.onoma.org/residenssi/residenssien.htm
air@onoma.org

Cette résidence au nord d'Helsinki accueille des artistes, des écrivains et des scientifiques.

FINLANDE

DESCRIPTION - Appartement dans la municipalité de Pojo, à 90 kilomètres d'Helsinki.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à coordonner des activités et des projets dans le centre.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié cinq ouvrages à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

KEMIJÄRVI ART RESIDENCE

PL 37 - FI-98101 Kemijärvi
Tél./fax : 00358 16 812 401
www.kemijarvi-artresidence.fi
kemijarven.kulttuurisaatio@co.inet.fi

La fondation pour la culture et la sculpture de Kemijärvi met une ancienne laiterie rénovée à la disposition des artistes et écrivains internationaux.

FINLANDE

DESCRIPTION - Quatre appartements dans une ancienne maison rénovée de la ville.

DURÉE - Jusqu'à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des expositions ou lectures peuvent être organisées.

ALLOCATION - Les artistes sont invités à trouver des financements auprès de leur pays.

COTISATION - Entre 300 et 400 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

KOLIN RYYNÄNEN

Koli Cultural Society
The Arts Council of North Karelia
Kauppakatu 11 - FI-80100 Joensuu
Tél. : 00358 20 516 80 35
Fax : 00358 20 516 80 30
<http://pktaidetoimikunta.net/en>
kulttuuriseura@koli.fi

La résidence de Kolin Ryyränen offre la possibilité aux créateurs d'être en contact avec la nature et de travailler en toute sérénité.

RAUMARS ARTIST-IN-RESIDENCE PROGRAMME

Valtakatu 7 - FI-26100 Rauma
Tél. : 00358 50 331 7465
Fax : 00358 28 387 4742
www.raumars.org
raumars@raumars.org

Depuis 1997, le Lönström Art Museum reçoit des écrivains liés à la langue ou la littérature finnoise afin de faire connaître leurs travaux au public.

FINLANDE

DESCRIPTION - Appartement et studio dans le village de Koli près d'un parc national à l'est de la Finlande.

DURÉE - D'un à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu (expositions dans le café voisin, rencontres...).

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 150 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - L'institution examine des extraits du travail récent et la description d'un projet.

DÉPÔT DES DOSSIERS - 30 septembre ou 31 mars.

FINLANDE

DESCRIPTION - Appartement dans la ville de Rauma, sur la côte ouest de la Finlande.

DURÉE - De deux à quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer à l'activité permanente du lieu et de participer à des rencontres avec les habitants.

ALLOCATION - 250 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir un rapport avec la langue ou la littérature finnoise.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Avril.

SALO ART MUSEUM - MAJALA RESIDENCE

Mariankatu 14 - FI-24240 Salo
Tél. : 00358 2778 4884
Fax : 00358 2778 4891
www.salontaidemuseo.fi/majala
veturitalli@salo.fi

La résidence de Majala, restaurée par la ville de Salo, a pour vocation de favoriser les échanges entre artistes locaux et étrangers, et d'offrir à ceux-ci un espace calme et retiré pour leurs travaux.

FINLANDE

DESCRIPTION - Chambre, studio dans une auberge restaurée près du musée des Beaux-Arts de la ville.

DURÉE - Un à quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des rencontres avec les artistes locaux et nationaux sont organisées.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - 160 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts visuels, multimédia.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la description des projets des candidats.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

THE WRITER'S HOUSE OF CENTRAL FINLAND

Seminaarinkatu 26 B - FI-40100 Jyväskylä
Tél. : 00358 451275996
www.kirjailijatalo.ma-pe.net/
kirjailijatalo@kolumbus.fi

La résidence offerte par la Keski-Suomen Kirjailijatalo (traduite par la Writer's House of Central Finland) accueille des artistes et des écrivains près du complexe universitaire de Jyväskylä.

FINLANDE

DESCRIPTION - Une chambre dans la maison est dédiée aux écrivains.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture ou participer aux rencontres organisées.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Environ 50 euros par semaine.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements concernant les candidatures seront obtenus directement auprès de l'association.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

INTERNATIONAL WRITERS' AND TRANSLATORS' CENTER OF RHODES

A Laskou Street 10 A - GR-85100 Rhodes
Tél. : 0030 224 10 32 510/0030 224 10 32 520
Fax : 0030 224 10 32 455
www.literarycentre.gr
waves@rho.forthnet.gr/info@literarycentre.gr

Les écrivains et les traducteurs invités en résidence par le centre peuvent profiter d'un cadre de travail paisible et informel.

UPERNAVIK RETREAT

Niuertup Ottup Aqq. B-12 - P.O. Box 96
GL-3962 Upernavik
Tél. : 00299 96 10 85
Fax : 00299 96 11 12
www.upernavik.gl
inussuk@greenet.gl

En accueillant des artistes et des écrivains, le musée d'Upernavik souhaite faire vivre un espace de création inspirée de la nature et de la culture du Groenland.

GRÈCE

DESCRIPTION - Chambres dans un centre surplombant la mer Égée, au cœur de la ville.

DURÉE - Deux à six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le personnel et le jury examinent le projet présenté.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

GROENLAND

DESCRIPTION - Chambres dans une maison restaurée de la ville.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Un atelier et une rencontre avec les habitants sont organisés.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction du musée examine les projets des candidats.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

THE CILL RIALAIG PROJECT

Origin Gallery
83 Harcourt Street - IE-Dublin 2
Tél. : 00353 (0)1 478 5159
Fax : 00353 (0)1 478 5826
origingallery@eircom.net

Fondé en 1991 dans un ancien village déserté, le Cill Rialaig Project accueille aujourd'hui des artistes et des écrivains dans un cadre typiquement irlandais.

IRLANDE

DESCRIPTION - Plusieurs cottages dans un site isolé sont mis à disposition des résidents.

DURÉE - D'une semaine à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à leurs travaux et participer aux activités organisées par le lieu (expositions). Il leur est demandé de laisser une œuvre achevée ou des exemplaires délicatés de leurs ouvrages, qui financeront la reconstruction du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes sont à adresser directement à la directrice, Noelle Campbell Sharp.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

HERHÚSID

Nordurgata 7b - IS-580 Siglufjörður
Fax : 00354 467 1905
www.herhusid.com
herhusid@simnet.is

Herhúsid est une résidence située dans la ville la plus au nord de l'Islande, entourée de montagnes. Elle accueille des écrivains de toutes disciplines.

ISLANDE

DESCRIPTION - Maison et ateliers.

DURÉE - Entre deux et six semaines.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 130 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, photographie, peinture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Une description du projet est demandée.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

KLAUSTRID

Gunnarsstofnun, Skriduklaustur
IS-701 Egilsstadir
Tél. : 00354 471 29 90
www.skriduklaustur.is/ensksida/klaustrid/klaustrid.htm
klaustur@skriduklaustur.is

Klaustrid accueille des artistes dans l'ancienne ferme construite en 1939 par l'écrivain islandais Gunnar Gunnarsson.

ISLANDE

DESCRIPTION - Un appartement et une salle de travail.

DURÉE - De trois à six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents participent aux rencontres avec les autres artistes. Ils s'associent à l'activité permanente du site et produisent une œuvre.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature (surtout poésie), musique, multimédia, sculpture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Priorité est donnée aux projets en lien avec le fondateur de la résidence, Gunnar Gunnarsson, ou avec la région.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

NES ARTIST RESIDENCY

Fjörubraut 8 - IS-545 Skagaströnd
Tél. : 00354 848 6051
www.neslist.is
nes@neslist.is

Nes Artist, créée en 2008, est une résidence ouverte aux artistes islandais et étrangers, à trois heures de Reykjavik, installée dans une ancienne pêcherie.

ISLANDE

DESCRIPTION - Quinze studios, dont cinq réservés à des écrivains.

DURÉE - D'un à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des expositions ou lectures peuvent être organisées.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Entre 400 euros et 650 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury examine la description des projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre et mars.

ITALIE

ACADÉMIE DE FRANCE À
ROME - VILLA MÉDICIS

Viale Trinità dei Monti 1 - IT-00187 Rome
Tél. : 0039 06 676 11
Fax : 0039 06 676 13 05
www.villamedici.it
standard@villamedici.it

Fondée en 1666, l'Académie de France à Rome a accueilli les créateurs français parmi les plus importants. Fidèle à sa mission, elle accueille aujourd'hui de jeunes artistes ou chercheurs pour leur permettre de poursuivre leurs travaux, études ou recherches et d'acquérir un complément de formation.

DESCRIPTION - Appartement dans la Villa Médicis.

DURÉE - De six mois à deux ans.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents participent aux différentes rencontres et aux activités culturelles du site (expositions, colloques, concerts).

ALLOCATION - 2 650 euros par mois.

COTISATION - Les frais de logement et de chauffage sont prélevés sur la bourse.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Roman, essai, poésie, théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir entre 20 et 45 ans et être déjà engagés dans la vie professionnelle. Ils doivent être français ou francophones. Ils doivent avoir de préférence des notions de la langue et la culture italiennes. Deux candidats peuvent présenter un projet commun.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Variable.

ITALIE

LA MACINA
DI SAN CRESCI

Via San Cresci 1 - IT-50022 Greve in Chianti
Tél. : 0039 55 854 47 93
Fax : 0039 55 854 47 93
www.chianticom.com
info@chianticom.com

L'association basée en Toscane propose des résidences et des événements culturels dans le plus vieux monastère de la région du Chianti.

DESCRIPTION - Appartement dans le centre, entre Florence et Sienne.

DURÉE - D'une semaine à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent travailler seul ou en ateliers collectifs. Une présentation des travaux peut être réalisée à la fin du séjour.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Entre 300 euros et 400 euros.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie, la bibliographie et les travaux récents des artistes.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

THE ROCKFELLER'S BELLAGIO STUDY AND CONFERENCE CENTER

Via Garibaldi 8 - IT-22021 Bellagio (Lago di Como)

Tél. : 0039 031 9551

Fax : 0039 031 9552 59

www.rockfound.org/bellagio

bellagio@rockfound.org

Le centre, dans le village de Bellagio, est un lieu destiné aux conférences internationales et aux résidences d'artistes et d'écrivains.

UNIDEE IN RESIDENCE

UNIDEE in Residence Office

Cittadellarte - Fondazione Pistoletto

Via Serralunga 27 - IT-13900 Biella

Tél. : 0039 015 0991462

<http://unidee.cittadellarte.it/index.php>

unidee@cittadellarte.it

La Cittadellarte, fondée par Michelangelo Pistoletto, initiateur de l'Arte Povera, accueille le programme de résidence UNIDEE, basé autour d'un travail commun sur un thème choisi chaque année.

ITALIE

DESCRIPTION - Quatorze chambres dans le centre, un bâtiment du XVIII^e siècle restauré, près du lac de Côme.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents participent aux conférences organisées et à l'activité permanente du site.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine les projets et leur pertinence avec la résidence. Les projets collectifs peuvent être pris en compte.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

ITALIE

DESCRIPTION - Des chambres dans le bâtiment historique de la Cittadellarte, proche des Alpes.

DURÉE - Quatre mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de participer aux activités et réflexions collectives menées pendant la résidence.

ALLOCATION - Variable selon les bourses obtenues.

COTISATION - 1 600 euros pour l'ensemble du séjour pour les participants n'ayant pas obtenu de bourse.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements concernant les candidatures seront obtenus directement auprès de l'institution.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

LITHUANIAN ARTISTS' ASSOCIATION

J. Basanavicius 6-3 - LT-2001 Vilnius
Tél. : 00370 5 26 22 959
Fax : 00370 5 26 21 986
www.artistsassociation.lt
info@artistsassociation.lt

L'association des artistes lituaniens outre ses activités de défense et de protection des intérêts de ses membres accueille également des artistes en résidence.

LITUANIE

DESCRIPTION - Studios dans la vieille ville de Vilnius ou en bord de mer à Palanga.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les candidats sont invités à participer aux activités du lieu (exposition).

COTISATION - 35 dollars par nuit.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature et arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie, la bibliographie et les travaux récents des artistes.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

STRUWWELPIPI

Centre national de littérature
2, rue Emmanuel Servais - LU-7565 Mersch
Tél. : 00352 32 69 551
Fax : 00352 32 70 90
www.literaturarchiv.lu
cnl@cnl.etat.lu

Struwwelpippi kommt zur Springprozession est une résidence d'auteurs germanophones de livres pour enfants et pour la jeunesse, organisée par le Centre national de littérature et la ville d'Echternach, en collaboration avec le ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Luxembourg.

LUXEMBOURG

DESCRIPTION - L'auteur réside dans une maison gothique de la fin du XIV^e siècle restaurée, au centre d'Echternach.

DURÉE - Un mois, vers la Pentecôte.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les candidats doivent participer à l'ensemble des rencontres organisées avec le public (lectures, rencontres et débats).

ALLOCATION - 5 000 euros pour l'ensemble du séjour, transports compris.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être germanophones et avoir publié au moins un ouvrage de littérature jeunesse en langue allemande.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ATELIER AZUR

Via Europa 6 - IT-74022 Fragnano (Italie)
www.atelierazur.net
atelierazur@hotmail.com

L'Atelier Azur cherche à favoriser la créativité des écrivains et des artistes en leur offrant un lieu insolite et des possibilités d'échanges entre artistes de toutes nationalités.

USF VERFTET

Stiftelsen Kulturhuset USF
Georgernes Verft 12 - NO-5011 Bergen
Tél. : 0047 55 30 74 10
Fax : 0047 55 23 20 06
www.usf-verftet.no
air@usfverftet.no

Une résidence est ouverte à des créateurs de toutes disciplines (écrivains, réalisateurs, chorégraphes...) dans la ville de Bergen.

NORVÈGE

DESCRIPTION - Studio dans une ancienne gare d'Honefoss, en Norvège.

DURÉE - Variable, saison d'été.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

COTISATION - Variable.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Toute idée de projets sera examinée.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

NORVÈGE

DESCRIPTION - Appartement dans la ville de Bergen, au sud-ouest de la Norvège.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, danse, arts visuels, multimédia, musique, sculpture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie, la bibliographie, les travaux récents et le projet des artistes. Une lettre de recommandation est demandée.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

AMSTERDAM FUND FOR THE ARTS

Herengracht 609 - NL-1017 CE Amsterdam
Tél. : 0047 20 520 05 20
Fax : 0047 20 623 83 89
www.afk.nl
afk@afk.nl

Le centre culturel USF (United Sardine Factory), situé dans une ancienne usine rénovée, ouvre une résidence à un écrivain, en partenariat avec la Ville.

AMSTERDAM WRITER-IN-RESIDENCE

www.writerinresidence.nl
fleur@fondsvoordeletteren.nl

La résidence d'écrivains d'Amsterdam est un projet commun de deux fondations pour la littérature et la traduction de la langue néerlandaise.

PAYS-BAS

DESCRIPTION - Appartements.

DURÉE - De trois mois à un an.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents produisent une œuvre et sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent pratiquer l'anglais. Leurs projets portent de préférence sur la ville d'Amsterdam. Les résidents doivent être recommandés par une institution culturelle.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PAYS-BAS

DESCRIPTION - Appartement dans le centre d'Amsterdam.

DURÉE - De trois mois à cinq mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à donner des lectures ou des conférences à des étudiants.

ALLOCATION - 2 000 euros par mois.

COTISATION - 250 euros par mois sont prélevés sur la bourse.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats ont de préférence un ouvrage traduit et publié aux Pays-Bas. Leur projet présente un lien avec les Pays-Bas et Amsterdam.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Les demandes de dossier d'inscription doivent être faites par courriel.

JAN VAN EYCK ACADEMIE

Academieplein 1 - NL-6211 Maastricht
Tél. : 0031 43 3503737
Fax : 0031 43 3503799
www.janvaneyck.nl
info@janvaneyck.nl

L'académie Jan van Eyck est un institut d'études supérieures dédié aux arts visuels. Elle peut accueillir des critiques ou des chercheurs en résidence et les faire bénéficier de sa bibliothèque.

KUNSTENAARSLOGIES

Liendertseweg 183 - NL-3817 Amersfoort
Tél. : 0031 33 4619380
www.kunstenaarslogi.es
info@kunstenaarlogi.es

Kunstenaarslogies offre aux artistes visuels, aux écrivains, aux professionnels du théâtre et aux musiciens l'occasion de séjourner et de travailler à Amersfoort. Son but est de promouvoir les échanges artistiques internationaux afin de contribuer au développement du milieu artistique et culturel au niveau local.

PAYS-BAS

DESCRIPTION - Des studios audio-vidéo, d'impression de photos sont mis à la disposition des résidents.

DURÉE - D'un semestre à deux ans pour une résidence entière.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à coordonner les activités du lieu et à s'y associer.

ALLOCATION - Une bourse d'un montant variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels, littérature, critique d'art.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury sélectionne en priorité les projets présentant des ouvertures entre les domaines artistiques.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Avril, octobre.

PAYS-BAS

DESCRIPTION - Trois appartements.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Priorité est donnée aux projets en lien avec la scène artistique locale.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CENTRO NACIONAL DE CULTURA

Rua António Maria Cardoso, 68
PT-1249-101 Lisbonne
Tél. : 00351 21 346 67 22
Fax : 00351 21 342 82 50
www.cnc.pt
info@cnc.pt

Dans le quartier du Chiado, au cœur de Lisbonne, le Centro Nacional de Cultura dispose de deux appartements pour accueillir des artistes en visite à Lisbonne.

CONVENTO SÃO FRANCISCO

Convento São Francisco - PT-7750 Mertola
Tél. : 00351 2 86 612119
Fax : 00351 2 86 612541
www.conventomertola.com
info@conventomertola.com

Le programme de résidence du couvent São Francisco permet à des écrivains, artistes, designers, musiciens à la fois de se concentrer sur leurs créations et de profiter d'une véritable énergie collective.

PORTUGAL

DESCRIPTION - Un appartement dans le centre-ville de Lisbonne est mis à disposition du résident.

DURÉE - D'une semaine à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents doivent remettre un rapport sur leur séjour au centre.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Environ 50 euros par jour.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les renseignements concernant les candidatures seront obtenus directement auprès de l'institution.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

PORTUGAL

DESCRIPTION - Un cottage à quelques mètres du couvent dans la ville de Mertola.

DURÉE - De trois semaines à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 160 euros par semaine, 600 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Arts visuels, littérature.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

OBRAS ARTISTS IN RESIDENCE

Herdade da Marmeleira, N18
PT-CP2 7100 Evoramonte
Tél. : 00351 268 959 007
www.obras-art.org
obrasart@hotmail.com

L'objectif du programme de résidence de la fondation OBRAS est de soutenir des artistes, des écrivains et des scientifiques de toutes nationalités. Elle offre la possibilité de profiter de la nature environnante et des rencontres organisées.

MILKWOOD ARTIST RESIDENCY

Plesivecka 109 - CZ-38101 Cesky Krumlov
Tél. : 00420 38 54450
www.milkwoodinternational.org
mpgrosz@chicagogsb.edu

La résidence est dédiée aux échanges internationaux d'artistes et de chercheurs. Au cœur d'un village classé par l'UNESCO, les résidents peuvent travailler et profiter des rencontres avec les créateurs tchèques et le public.

PORTUGAL

DESCRIPTION - Dix appartements, studios dans une ancienne ferme.

DURÉE - Jusqu'à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 360 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - L'équipe examine la description des projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

DESCRIPTION - Un appartement dans le quartier historique de Cesky Krumlov.

DURÉE - Entre deux semaines et deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - La résidence organise des rencontres, des expositions et d'autres événements selon le projet de l'artiste.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 450 euros par mois pour un mois ou plus ; 150 euros par semaine pour moins d'un mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les artistes émergents et reconnus sont acceptés. Les artistes témoignant d'un réel besoin financier et d'excellence dans leur art peuvent bénéficier de réductions sur les frais de séjour.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ARTISTNE(S)T

Tescani 126 Beresti - RO-607521 Tazlau,
jud. Bacau
Tél. : 0040 234 353545
Fax : 0040 234 353401
www.artistnest.ro
tescani2001@yahoo.com
horisiali@yahoo.com

Le programme de résidence ArtistNe(s)t est dédié aux artistes, écrivains et chercheurs, ouvert à des projets innovants et à la coopération entre disciplines.

ACME STUDIOS

44 Copperfield Road, Bow - Londres GB-E3 4RR
Tél. : 0044 20 8981 6811/6821
Fax : 0044 20 8983 0567
www.acme.org.uk
mail@acme.org.uk

ACME soutient le développement des arts plastiques en offrant des espaces de travail dans la ville de Londres. Bien qu'elle privilégie ses partenariats institutionnels, ACME peut mettre des studios à disposition d'écrivains.

ROUMANIE

DESCRIPTION - Dans le cadre d'un programme du Conseil des arts de Suisse, huit résidences sont organisées dans quatre centres culturels en Roumanie.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir trois ans d'expérience dans la discipline présentée. Ils parlent l'anglais et présentent un projet innovant, qui a besoin d'être développé dans un environnement culturel différent.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

ROYAUME-UNI

DESCRIPTION - En plus des partenariats menés avec des institutions étrangères, ACME peut mettre à disposition ses studios situés dans Londres pour les artistes en mesure de financer leur séjour.

DURÉE - Entre un et cinq ans.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Aucune.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Variable.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts plastiques, photographie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - ACME enregistre les demandes sur une liste d'attente et répond au fur et à mesure que les espaces se libèrent.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

COVE PARK

Peaton Hill, Cove - Argyll and Bute,
Écosse GB-G84 OPE
Tél. : 0044 1436 850 123
Fax : 0044 1436 850 445
www.covepark.org
information@covepark.org

Cove Park possède un programme de résidence mettant en lien les artistes, les écoles et les professionnels du monde culturel, qu'ils viennent d'Écosse, du Royaume-Uni ou d'ailleurs.

HAWTHORNDEN CASTLE INTERNATIONAL RETREAT FOR WRITERS

Lasswade - Midlothian, Écosse GB-EH18 1EG
Tél./fax : 0044 13 14 40 19 89

La résidence a été créée afin de permettre à des écrivains de se consacrer sereinement à leurs œuvres.

ROYAUME-UNI

DESCRIPTION - Quatre studios dans un parc national sur la côte ouest de l'Écosse.

DURÉE - D'une semaine à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer à des lectures et des présentations et à travailler avec les autres artistes accueillis.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma, musique, littérature, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction reçoit toute proposition de projets en dehors de ses programmes réservés aux arts visuels.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ROYAUME-UNI

DESCRIPTION - Chambres dans le château d'Hawthornden, situé au sud-est de l'Écosse.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Aucune.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié un livre à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

BRIDGEGUARD

Rütistrasse 9 - CH-5400 Baden (Suisse)
 Tél. : 0041 56 222 67 10
 Fax : 0041 56 222 00 38
www.bridgeguard.org
info@bridgeguard.org

Le centre de résidence artistique et scientifique Bridgeguard soutient tous les projets construits autour de l'idée de la connexion, de la création de passerelles. Le résident devient, le temps de son séjour, le « gardien » du pont Mária Valéria, construit entre les frontières hongroise et slovaque.

DESCRIPTION - La maison du garde, à proximité du pont Mária Valéria, entre Štúrovo (Slovaquie) et Esztergom (Hongrie).

DURÉE - De trois à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les candidats doivent produire une œuvre en rapport avec l'idée de connexion, de lien entre les cultures et les territoires. Ils doivent inspecter quotidiennement le pont et tenir un journal de bord qui sera publié.

ALLOCATION - L'hébergement et les présentations au public sont pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Cinéma, littérature, arts multimédias, photographie, sculpture.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter un projet en lien avec les missions du centre.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SLOVAQUIE

DOMOV SLOVENSKYCH
SPISOVATEL'OV
LITERÁRNÝ FOND

Sturova 14 - SK-81540 Bratislava
 Tél. : 00421 2 52 96 87 79
 Fax : 00421 2 52 96 88 34
www.litfond.sk
litfond@eurotel.sk

Le château de Budmerice construit à la fin du XIX^e siècle a été offert aux écrivains slovaques après la Seconde Guerre mondiale. Il accueille aujourd'hui des séminaires et des résidences d'écrivains, de chercheurs, de metteurs en scène et de traducteurs de toutes nationalités.

DESCRIPTION - Chambres dans le château de Budmerice, à 40 kilomètres de Bratislava.

DURÉE - Vingt jours.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents produisent une œuvre sur le thème de leur choix.

ALLOCATION - 270 euros pour la totalité du séjour.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter un contrat prévisionnel ou définitif de publication.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SLOVAQUIE

CENTER FOR SLOVENIAN LITERATURE

Metelkova 6 - SI-1000 Ljubljana
Tél./fax : 00386 1 505 1674
www.ljudmila.org/litcenter
litcenter@mail.ljudmila.org

Le Centre pour la littérature slovène assure la promotion de la littérature slovène à l'étranger. Il accueille en résidence des poètes et des dramaturges de toutes nationalités.

SLOVÉNIE

DESCRIPTION - Chambre dans le centre, situé au sud-est de la Slovénie.

DURÉE - Trois semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, particulièrement poésie et théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes doivent être adressées à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juillet.

ART HOTEL

Johannesgatan 12 - SE-11138 Stockholm
Tél. : 0046 8 402 37 60
Fax : 0046 8 402 37 70
www.arthotel.se
arthotel@telia.com

Au cœur de la capitale suédoise, l'Art Hotel accueille en résidence des artistes plasticiens mais également des écrivains.

SUÈDE

DESCRIPTION - Appartements dans un hôtel au cœur de Stockholm.

DURÉE - D'un à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Aucune.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 335 euros par mois pour les appartements, 75 euros par nuit pour les chambres.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

BALTIC CENTER FOR WRITERS AND TRANSLATORS

P.O. Box 1096 - SE-62121 Visby
Tél. : 0046 498 21 87 64/0046 498 21 83 85 Fax :
0046 498 21 87 98
www.bcwt.org
baltic.centre@gotlandica.se

**Le BCWT est un centre dédié aux écrivains et
aux traducteurs professionnels.**

DESCRIPTION - Appartements dans une île, au sud-est de la Suède.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Une bourse est accordée par différents organismes.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Poésie et roman privilégiés.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Priorité aux écrivains et traducteurs des pays d'Europe de l'Est.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SUÈDE

KONSTEPIDEMIN, EPIDEMIC OF ART

Konstepidemin vög 6 - SE-41314 Göteborg
Tél. : 0046 31 82 85 58
Fax : 0046 31 82 85 67
www.konstepidemin.com
info@konstepidemin.com

**Construit dans l'ancien hôpital rénové dont il
tire son nom, ce centre culturel accueille des
résidents de toutes disciplines et nationalités.**

DESCRIPTION - Studios dans Göteborg.

DURÉE - Un à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Entre 520 euros et 570 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Architecture, peinture et dessin, littérature, arts multimédias, sculpture.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SUÈDE

THE WRITER'S HOUSE

Drottninggatan 88 B - P.O. Box 3157
SE-10363 Stockholm
Tél. : 0046 854 51 32 01
Fax : 0046 854 51 32 10
www.forfattarforbundet.se
victor.sundquist@forfattarforbundet.se

The Writer's House (Union des écrivains suédois) réunit des écrivains et des traducteurs en Suède. Au-dessus du siège de l'association se trouve un immeuble dédié aux séjours des écrivains et traducteurs.

DESCRIPTION - Appartements.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Aucune.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 40 euros par nuit.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets doivent être adressés à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SUÈDE

LE CHÂTEAU DE LAVIGNY

Fondation Ledig-Rowohl
Montbenon 2 - B.P. 5475 - CH-1002 Lausanne
Tél. : 0041 21 321 45 45
Fax : 0041 21 321 45 46
www.chateaulavigny.ch
chlavigny@hotmail.com

La résidence internationale pour écrivains du château de Lavigny, fondée en mémoire de l'éditeur allemand Heinrich Maria Ledig-Rowohl, est ouverte aux écrivains désireux de partager « un esprit de communauté internationale propice à la création ».

DESCRIPTION - Chambres dans le château de Lavigny.

DURÉE - Trois semaines, entre juin et septembre.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires, y compris la traduction.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié un ouvrage à compte d'éditeur. Ils doivent pratiquer l'anglais ou le français.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars.

SUISSE

SUISSE

**MÜLLERHAUS LITERATUR
UND SPRACHE**

Bleicherain 7 - Postfach - CH-5600 Lenzburg 1
Tél. : 0041 (0)62 888 01 40
Fax : 0041 (0)62 888 01 01
www.muellerhaus.ch
info@muellerhaus.ch

Depuis 2004, l'atelier Müllerhaus offre aux écrivains du monde entier le temps et l'espace pour se consacrer à leurs travaux.

DESCRIPTION - Une maison dans Lenzburg.

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

**NAIRS, ART IN
ENGIADINA BASSA**

Postfach 71 - CH-7510 Scuol
Tél. : 0041 81 864 98 02
Fax : 0041 81 864 98 04
www.nairs.ch
info@nairs.ch

Le centre, ouvert de mai à octobre, accueille des artistes plasticiens, des compositeurs, des écrivains et des chercheurs travaillant sur l'art.

SUISSE

DESCRIPTION - Studios dans le centre, ouvert de mai à octobre, dans les Alpes suisses.

DURÉE - Cinq mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents produisent une œuvre et sont invités à s'associer à l'activité permanente du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - 220 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

STADTMÜHLE WILLISAU

Müligass 7 - Postfach 3260 - CH-6130 Willisau
Tél. : 0041 972 59 00 - Fax : 0041 972 59 01
www.stadtmuehle.ch
info@stadtmuehle.ch

Le centre Stadtmühle de Willisau a pour vocation d'accueillir des artistes et écrivains du monde entier et de toutes disciplines.

SUISSE

DESCRIPTION - Studios dans la ville de Willisau, canton de Lucerne.

DURÉE - De trois à six mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts plastiques, multimédia, musique, photographie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes doivent être adressées à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

VEREIN WERKRAUM WARTECK PP

Burgweg 15 - CH-4058 Bâle
Tél. : 0041 61 693 34 39
Fax : 0041 61 693 34 38
www.warteckpp.ch
lenae@datacomm.ch

Le Werkraum Warteck accueille des résidents de toutes les disciplines pour qu'ils puissent se concentrer sur leur travail et, s'ils le souhaitent, se mêler aux activités du centre.

SUISSE

DESCRIPTION - Studios dans une ancienne usine de Bâle.

DURÉE - Trois mois au maximum.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Hébergement et restauration pris en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les demandes de dossiers doivent être adressées à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

VILLA STRÄULI

Museumstrasse 60 - CH-8400 Winterthur
Tél. : 0041 (0)52 260 06 10
www.villastraegli.ch
oliver.kraehenbuehl@gmx.ch

La villa Straüli, respectant l'esprit de sa fondatrice, offre aux artistes, écrivains, compositeurs un espace de création privilégié. Elle peut également organiser des rencontres avec les acteurs de la scène locale et le public.

DESCRIPTION - Trois studios dans la villa, à proximité de Zurich.

DURÉE - Jusqu'à cinq mois et demi.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Une rencontre avec les habitants sera organisée.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Danse, peinture et dessin, littérature, musique, performances, photographie, sculpture, théâtre.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter un projet, un CV et une lettre de motivation.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Pour les deux studios de la résidence de cinq mois, la date de dépôt des dossiers est fixée pour janvier ; pour des résidences de plus courte durée, les demandes sont acceptées toute l'année.

ZUGER KULTURSTIFTUNG LANDIS & GYR

Dammstrasse 16 - Postfach 4858
CH-6300 Zoug
Tél. : 0041 41 724 23 12
Fax : 0041 41 724 53 83
www.kulturstiftung-lg.ch
evelyne.lohm@kulturstiftung-lg.ch

Le centre culturel soutient des projets visant à renforcer les échanges culturels entre les différentes langues de la Suisse.

DESCRIPTION - Quatre appartements dans le monastère Maria Opferung, à dix minutes du centre-ville.

DURÉE - De six à douze mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts visuels, photographie et critique d'art.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être des artistes confirmés dans leur discipline.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

SUISSE

ARALD (AGENCE RHÔNE-ALPES POUR LE LIVRE ET LA DOCUMENTATION)

25, rue Chazière - 69004 Lyon
Tél. : 04 72 00 07 98 - Fax : 04 78 39 57 46
www.arald.org
p.camand@arald.org

Dans le cadre des échanges littéraires entre le Québec et la Région Rhône-Alpes, une résidence de création à Montréal financée par le Conseil régional est proposée chaque année à un écrivain de Rhône-Alpes. De même, un écrivain québécois est accueilli trois mois à Lyon, de janvier à mars.

ARPEL (AGENCE RÉGIONALE POUR L'ÉCRIT ET LE LIVRE EN AQUITAINE)

136, rue Achard - 33299 Bordeaux
Tél. : 05 57 22 40 40 - Fax : 05 57 22 40 49
www.arpel.aquitaine.fr
lucie.braud@arpel.aquitaine.fr

Dans le cadre de résidences croisées, l'ARPEL invite les créateurs en bande dessinée d'Aquitaine à soumettre leurs candidatures pour l'obtention d'une bourse permettant une résidence de création à Québec. Cette bourse est offerte par la ville et l'Institut canadien de Québec.

CANADA

DESCRIPTION - Un studio est mis à disposition dans le centre de Montréal, à proximité de la Maison des écrivains de l'UNEQ (Union nationale des écrivains québécois).

DURÉE - Trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - L'UNEQ se propose de favoriser les contacts de l'écrivain dans le monde littéraire et d'organiser, en fonction du souhait de l'auteur, une lecture ou une rencontre.

ALLOCATION - 1 500 euros par mois.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines littéraires.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir publié au moins un livre à compte d'éditeur et résider depuis au moins un an en Rhône-Alpes. Ils ne doivent pas avoir bénéficié d'une aide publique (bourse, résidence...) de l'ARALD ou d'un autre organisme dans les trois années précédant la demande, ni avoir été le dernier lauréat des Prix Rhône-Alpes du livre. Une sélection de trois dossiers est envoyée au jury québécois.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

CANADA

DESCRIPTION - Un appartement dans la ville de Québec est mis à disposition des résidents.

DURÉE - Deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents participent à la promotion de leurs œuvres, aux rencontres avec le public et au Festival de la bande dessinée francophone de Québec.

ALLOCATION - 2 000 dollars canadiens (1 300 euros).

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Bande dessinée.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent résider en Aquitaine depuis au moins un an. Ils doivent avoir publié au moins deux ouvrages (individuels ou collectifs) à compte d'éditeur et avoir un projet lié à la bande dessinée.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Novembre.

CANADA

BANFF CENTRE

Box 1020 - 107 Tunnel Mountain Drive
Banff, CA-AB T1L 1H5
Tél./fax : 001 403 762 61 00
www.banffcenter.ca
arts_info@banffcenter.ca

Le Banff Centre for the Arts est un centre d'enseignement et de rencontres dédié à la montagne. Des résidences d'artistes et d'écrivains ont lieu tout au long de l'année.

DESCRIPTION - Chambre dans la ville, au cœur des montagnes du premier parc national canadien, classé dans le patrimoine mondial de l'UNESCO.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les critères de sélection diffèrent selon les programmes de résidence organisés.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CANADA

DOLGIAN HOUSE ARTISTS' COLONY

P.O. Box 3309 - Meaford, CA-ONT N4L 1W7
Tél. : 001 613 749 34 91
dolgianartists@yahoo.ca

La Dolgian House offre aux écrivains et aux artistes plasticiens un espace paisible au cœur des montagnes pour se consacrer à leur travail.

DESCRIPTION - Une maison dans la Beaver Valley, réserve classée par l'UNESCO.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature et arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leurs projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

GIBRALTAR POINT CENTRE FOR THE ARTS

60 Atlantic Avenue, Suite 111
Toronto, CA-ONT M6K 1X9
Tél. : 001 416 392 1038
www.torontoartscape.on.ca
susan@torontoartscape.on.ca

Le programme de résidence du centre offre la possibilité à des créateurs professionnels de se consacrer à leurs travaux déjà engagés et de profiter des échanges avec les autres artistes présents.

SASKATCHEWAN WRITERS ARTISTS COLONIES

Box 3986 - Regina, CA-SK S4P 3R9
Tél. : 001 306 757 6310
Fax : 001 306 565 8554
www.skwriter.com
kate.hobin@usak.ca

L'association, dont la mission essentielle est la défense du statut des écrivains, accueille des résidents dans un environnement exceptionnel.

CANADA

DESCRIPTION - Chambre dans le centre, sur les îles de Toronto.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction reçoit toute proposition de projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

CANADA

DESCRIPTION - Studios dans la Saskatchewan, province à l'ouest du Canada.

DURÉE - D'une à quatre semaines, de juin à septembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Hébergement et restauration pris en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, peinture et dessin, sculpture.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mai.

APEXART

291 Church Street - New York, US-NY 10013
 Tél. : 001 212 431 5270
 Fax : 001 212 431 4447
www.apexart.org
office@apexart.org

Apexart est une organisation dédiée aux arts visuels. Elle organise des expositions et accueille à New York des résidents de toutes disciplines et de toutes nationalités afin de stimuler la réflexion sur l'art contemporain.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Appartement dans New York.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu. Une présentation des travaux réalisés sera organisée.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent avoir plus de 30 ans et n'avoir jamais séjourné à New York.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Les candidatures spontanées ne sont pas acceptées, les résidents sont recommandés par des professionnels.

ART OMI

55 Fifth Avenue, 15th Floor
 New York, US-NY 10003
 Tél. : 001 212 206 6060
 Fax : 001 212 206 6114
www.artomi.org
writers@artomi.org

La mission de Art OMI est de favoriser le dépassement de toutes les frontières politiques, culturelles et intellectuelles. Il accueille ainsi des écrivains et des artistes non seulement pour leur propre travail, mais pour qu'ils puissent aussi réaliser de nouvelles expériences.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres dans une ancienne ferme rénovée de la vallée de l'Hudson.

DURÉE - D'une semaine à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines confondues, traduction comprise.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent maîtriser l'anglais et présenter leur projet.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier.

ATLANTIC CENTER FOR THE ARTS

1414 Art Center Avenue
New Smyrna Beach, US-FL 32168
Tél. : 001 386 427 6975
Fax : 001 386 427 5669
www.atlanticcenterforthearts.org
program@atlanticcenterforthearts.org

Le but de l'ACA est de promouvoir l'excellence artistique en offrant à des artistes et des écrivains au milieu de leur carrière la possibilité de travailler avec des créateurs de renom.

BLUE MOUNTAIN CENTER

Route 28 - P.O. Box 109
Blue Mountain Lake, US-NY 12812-0109
Tél. : 001 518 352 7391
Fax : 001 518 352 7700
www.bluemountaincenter.org
bmc@bluemountaincenter.org

Le centre réunit une communauté d'écrivains et d'artistes dans un environnement privilégié afin qu'ils puissent échanger et se concentrer sur leurs travaux.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres et studios en Floride.

DURÉE - De trois à six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des artistes accompagnent les résidents. Ceux-ci sont tenus de s'associer aux activités du lieu. Une présentation des travaux réalisés sera organisée.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les critères sont définis par chaque artiste accompagnant la résidence.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Trois mois avant la session pour laquelle l'artiste postule.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres dans l'un des plus grands parcs américains.

DURÉE - Un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Des ateliers sont organisés pour les écrivains.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury composé d'artistes confirmés examine les projets présentés. Celui-ci donne une priorité aux projets en lien avec des questions sociales et l'environnement, destinés à une large audience.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

CALDERA

224 NW 13th Avenue, Suite 304
Portland, US-OR 97209
Tél. : 001 503 937 7594
Fax : 001 503 937 8594
www.calderaarts.org
caldera@wk.com

Caldera est une organisation à but non lucratif qui cherche à favoriser la créativité, à provoquer les expériences et à approfondir les réflexions sur l'environnement.

DJERASSI RESIDENT ARTISTS PROGRAM

2325 Bear Gulch Road
Woodside, US-CA 94062-4405
Tél. : 001 650 747 1250
Fax : 001 650 747 0105
www.djerassi.org
drap@djerassi.org

Ce programme de résidences offre à des écrivains et des artistes un temps et un espace de travail privilégiés.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Cinq cottages au bord d'un lac, dans les montagnes de l'Oregon.

DURÉE - D'une à cinq semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Aucune.

COTISATION - Hébergement et restauration pris en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin et novembre.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Maison rustique, dans l'arrière-pays californien.

DURÉE - De quatre à cinq semaines entre mi-mars et mi-novembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la description des projets des candidats.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

FINE ARTS WORK CENTER

24 Pearl Street - Provincetown, US-MA 02657
Tél. : 001 508 487 9960
Fax : 001 508 487 8873
www.fawc.org
general@fawc.org

Le centre accueille des créateurs, des visiteurs et des professionnels du monde culturel. Les résidences sont essentiellement dédiées aux auteurs au début de leur carrière.

GELL CENTER OF THE FINGER LAKES

740 University Avenue
Rochester, US-NY 14607-1259
Tél. : 001 585 473 2590
Fax : 001 442 9333
www.wab.org/gell
wab@wab.org

Dédié à la promotion de la littérature contemporaine, le centre offre la possibilité à ses résidents de se consacrer à leurs travaux. Il soutient particulièrement les candidatures de jeunes auteurs.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Appartements et studios, à deux heures de Boston.

DURÉE - Sept mois, d'octobre à mai.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux autres activités du centre (colloques, publications, lectures).

ALLOCATION - Variable.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets sont examinés selon la qualité du travail du candidat.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Studios dans la Bristol Valley.

DURÉE - De sept à dix jours.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les candidats sont invités à participer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, arts multimédias.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les artistes émergents sont considérés en priorité.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

HALL FARM CENTER

392 Hall Drive - Townshend, US-VT 05353
Tél. : 001 802 365 4483
www.hallfarm.org
info@hallfarm.org

La résidence est ouverte à des auteurs, compositeurs et plasticiens à tous les niveaux de leurs carrières.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres et studios dans la campagne du Vermont.

DURÉE - Jusqu'à un mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets doivent être adressés à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

HEDGEBROOK WRITERS RETREAT

2197 East Millman Road
Langley, US-WA 98260
Tél. : 001 360 321 4786
Fax : 001 360 321 2171
www.hedgebrook.org
connect@hedgebrook.org

La résidence d'Hedgebrook est consacrée aux femmes écrivains de tous les âges et de toutes les nationalités.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Six cottages sur Whidbey Island, dans l'État de Washington.

DURÉE - De deux à six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La retraite d'Hedgebrook est réservée aux femmes, sans considération de leurs publications antérieures.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

KIMMEL HARDING NELSON CENTER FOR THE ARTS

801 Third Corso - Nebraska City, US-NE 68410
Tél./fax : 001 402 874 9600

www.khncenterforthearts.org
info@khncenterforthearts.org

Le centre KHN permet à ses résidents de toutes disciplines de se consacrer à leurs travaux dans un environnement privilégié.

MACDOWELL COLONY

100 High Street - Peterborough, US-NH 03458
Tél. : 001 603 924 3886 - Fax : 001 603 924 9142

www.macdowellcolony.org
info@macdowellcolony.org

La MacDowell Colony offre un espace où les créateurs peuvent se consacrer librement à leurs travaux.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambre et studio dans un complexe, sur les rives du Missouri.

DURÉE - De deux à huit semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - 100 dollars par semaine, hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine la biographie et des extraits de textes de l'auteur.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre et mars.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Studios isolés dans le domaine de la colonie.

DURÉE - Jusqu'à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les artistes émergents et confirmés peuvent postuler. Le jury examine la qualité de leur travail.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, avril, septembre.

MESA REFUGE

c/o Common Counsel Foundation
678 13th Street, Suite 101 - Oakland, US-CA 94612
Tél. : 001 510 834 2995 - Fax : 001 510 834 2998
www.commoncounsel.org/The%20Mesa%20Refuge
mesa@commoncounsel.org

Cette résidence au cœur de la nature est dédiée aux écrivains cherchant un espace et un temps à part pour écrire.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres dans un complexe installé sur un cap de la côte Pacifique, à 50 kilomètres de San Francisco.

DURÉE - De deux à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Littérature.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction examine les projets présentant une réflexion sur la société et l'environnement.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Février et mai.

MILLAY COLONY FOR THE ARTS

454 East Hill Road - P.O. Box 3
Austerlitz, US-NY 12017
Tél. : 001 518 392 3103
www.millaycolony.org
apply@millaycolony.org

La Millay Colony reçoit six artistes plasticiens, écrivains et compositeurs entre le mois d'avril et de novembre.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Studios dans les collines de Steepletop, à l'est de l'État de New York.

DURÉE - Un mois, entre avril et novembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction examine les projets et la biographie de l'artiste.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Octobre.

ROCKY MOUNTAIN NATIONAL PARK ARTIST-IN-RESIDENCE

Estes Park, US-CO 80517
Tél. : 001 970 586 1206
www.rocky.mountain.national-park.com/cal.htm#art

Depuis 1984, l'ancienne maison de William Allen White, écrivain et éditeur américain, accueille des artistes et des écrivains au cœur des montagnes Rocheuses.

SOUL MOUNTAIN RETREAT

P.O. Box 1071 - Old Lyme, US-CT 06371
www.soulmountainretreat.com
soulmountainretreat@yahoo.com

Cette résidence accueille des poètes émergents et accomplit afin qu'ils puissent se consacrer à leurs travaux.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Maison dans les montagnes Rocheuses.

DURÉE - Deux semaines entre début juin et septembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Deux présentations au public sont organisées.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels et performances.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les projets doivent être adressés à la direction.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambres dans un domaine du Connecticut.

DURÉE - De deux jours à quatre semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture ou participer aux échanges avec les autres résidents.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINE ACCUEILLIE - Poésie.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter leur projet.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Décembre, mars, juin.

UCROSS FOUNDATION

30 Big Red Lane - Clearmont, US-WY 82835
Tél. : 001 307 737 2291
Fax : 001 307 737 2322
www.ucrossfoundation.org
info@ucross.org

La Ucross Foundation accueille des artistes et des écrivains pour qu'ils puissent pleinement se consacrer à leurs travaux.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambre et studio dans une région rurale du Wyoming.

DURÉE - Cinq mois environ.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent être des professionnels de leurs disciplines. Le jury examine la qualité de leurs travaux antérieurs.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Mars et octobre.

VIRGINIA CENTER FOR THE CREATIVE ARTS

153 San Angelo Drive - Amherst, US-VA 24521
Tél. : 001 434 946 7236
Fax : 001 434 946 7239
www.vcca.com
vcca@vcca.com

Le centre accueille des artistes et des écrivains pour qu'ils puissent se consacrer à leurs travaux.

ÉTATS-UNIS

DESCRIPTION - Chambre et studios dans un domaine de la ville d'Amherst.

DURÉE - De deux semaines à deux mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Les résidents peuvent participer aux frais de la résidence selon leurs capacités financières.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Le jury examine les œuvres achevées et le projet du candidat.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Janvier, mai, septembre.

INSTITUTO SACATAR

Rua da Alegria, 10 - Itaparica, BR-BA 44460-000
Tél. : 0055 (71)3631 1834
Fax : 0055 (71)3631 2069
www.sacatar.org
info@sacatar.org

La fondation Sacatar accueille des créateurs de toutes disciplines pour qu'ils puissent se consacrer à leurs travaux. Ils peuvent également, s'ils le veulent, travailler sur des projets plus spécifiques avec des organisations régionales.

THE 809 INTERNATIONAL ART RESIDENCIES

Xiaoxi Tower
Jiangjiamiao Village, Yiling District
Yichang City, Hubei Province, CN-443 100
Tél. : 0086 717 797 1189
Fax : 0086 717 797 1176
www.809cn.com
notosay@hotmail.com

Le centre est dédié à la promotion de créateurs contemporains, nationaux et internationaux. Il leur donne la possibilité de développer leurs projets et d'organiser des rencontres avec le public.

BRÉSIL

DESCRIPTION - Chambres et studios, sur une île, à une heure de bateau de Salvador.

DURÉE - De six à douze semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents peuvent se consacrer à l'écriture ou participer aux rencontres organisées.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction reçoit toute proposition de projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Avril et novembre.

CHINE

DESCRIPTION - Studios dans la région des Trois Gorges.

DURÉE - De deux à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux rencontres proposées.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - 55 euros par mois.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - La direction reçoit toute proposition de projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

INDE

SANSKRITI FOUNDATION

Anandgram, Mehrauli Gurgaon Road
New Delhi, IN-110047
Tél. : 0091 11 2652 7077
Fax : 0091 11 2685 3383
www.sanskritifoundation.org
info@sanskritifoundation.org

Parallèlement à ses activités de conservation et de promotion du patrimoine culturel indien, la fondation accueille des résidents de toutes nationalités.

DESCRIPTION - Studios dans New Delhi.

DURÉE - D'une à douze semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge. Des bourses peuvent être obtenues via l'UNESCO.

COTISATION - 20 dollars par jour.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, peinture et dessin, musique.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les artistes émergents ou confirmés peuvent adresser leurs demandes.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

JAPON

KYÔTO ART CENTER

546-2 Yamafushiyama-cho, Nakagyo-ku
JP-604 8156 Kyôto
Tél. : 0081 075 213 1000
Fax : 0081 075 213 1004
www.kac.or.jp
kacinfo@kar.or.jp

Le centre offre la possibilité à des artistes, des écrivains et des critiques de développer de nouvelles expressions artistiques.

DESCRIPTION - Studios dans une ancienne école de Kôbe.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu. Une présentation des travaux réalisés est organisée.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent justifier d'un lien entre leur ouvrage et la ville. Le jury examine en priorité les projets pouvant être développés avec les habitants.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Juin.

ALLIANCE FRANÇAISE BANGKOK - CITÉ SIAM

29 Sathorn Tai - TH-10120 Bangkok
Tél. : 0066 2 670 4233 4
www.alliance-francaise.or.th
plaleu@alliance-francaise.or.th

L'Alliance française de Bangkok créait en 2001 la Cité Siam, une résidence d'artistes spacieuse, calme et confortable, située au cœur de la bohème du quartier universitaire de Ramkhamhaeng. Aujourd'hui, la résidence internationale, qui accueille des artistes de toutes disciplines et de toutes nationalités, est un des lieux phares de rencontres et d'échanges culturels entre artistes d'Orient et d'Occident.

BUNDANON TRUST

P.O. Box 3343 - North Nowra, AU-NSW 2541
Tél. : 0061 2 4422 2100
Fax : 0061 2 4422 7190
www.bundanon.com.au
tracie@bundanon.com.au

La résidence accueille des écrivains, des compositeurs et des artistes afin qu'ils puissent se consacrer à leurs travaux dans un cadre privilégié.

THAÏLANDE

DESCRIPTION - Studios dans le centre de Bangkok.

DURÉE - Variable.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont tenus de s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Des partenariats sont organisés avec le ministère des Affaires étrangères.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

AUSTRALIE

DESCRIPTION - Différents studios sont disponibles.

DURÉE - Jusqu'à six semaines.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu et à participer aux échanges entre artistes résidents.

ALLOCATION - Hébergement et restauration pris en charge.

COTISATION - Aucune.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Les candidats doivent présenter un projet, un CV et une lettre de motivation.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Août.

LAUGHING WATERS ARTIST-IN-RESIDENCE PROGRAM

Nillumbik Shire Council - P.O. Box 476
Greensborough Vic, AU-3088
Tél. : 0061 (0)3 9433 3126
www.nillumbik.vic.gov.au/Page/page.
asp?Page_Id=1058&h=0
Catherine.Dinkelmann@nillumbik.vic.gov.au.

Le comté de Nillumbik en partenariat avec Parks
Victoria accueille des créateurs contemporains
afin qu'ils puissent se consacrer à leurs travaux
et participer aux rencontres organisées.

SYDNEY OLYMPIC PARK ARTIST-IN-RESIDENCE PROGRAM

7 Figtree Drive
Sydney Olympic Park, AU-NSW 2127
Tél. : 0061 2 9714 7110
Fax : 0061 2 9714 7151
www.sydneyolympicpark.com.au/arts
tony.nesbitt@sopa.nsw.gov.au

Le programme de résidence offre la possibilité
aux artistes locaux et internationaux de vivre
et travailler dans un site exceptionnel.

AUSTRALIE

DESCRIPTION - Deux lieux de résidence sont proposés au sud-ouest de l'Australie.

DURÉE - D'un à trois mois entre avril et novembre.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à participer aux rencontres proposées.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Littérature, musique, arts visuels.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury examine la description des projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Septembre.

AUSTRALIE

DESCRIPTION - Studios dans Newington Armory, ancien dépôt d'armement, à 13 kilomètres de Sydney.

DURÉE - D'un à trois mois.

ACTIVITÉS DEMANDÉES - Les résidents sont invités à s'associer aux activités du lieu.

ALLOCATION - Hébergement pris en charge.

COTISATION - Restauration prise en charge par le résident.

DISCIPLINES ACCUEILLIES - Toutes disciplines artistiques confondues.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ - Un jury examine la description des projets.

DÉPÔT DES DOSSIERS - Toute l'année.

ADRESSES UTILES

I. LES INSTITUTIONS NATIONALES

**ADAGP - Société des auteurs dans les arts
graphiques et plastiques**

11, rue Berryer - 75018 Paris
Tél. : 01 43 59 09 79 - Fax : 01 45 63 44 89
www.adagp.fr

**AGESSA - Association pour la gestion
de la Sécurité sociale des auteurs**

21 bis, rue de Bruxelles - 75009 Paris
Tél. : 01 48 78 25 00 - Fax : 01 48 78 07 78
www.agesa.org

Association Beaumarchais

11 bis, rue de Ballu - 75009 Paris
Tél. : 01 40 23 45 46
www.beaumarchais.asso.fr

**ATLF - Association des traducteurs
littéraires de France**

99, rue de Vaugirard - 75006 Paris
Tél. : 01 45 49 26 44
www.atlf.org

AUDIENS

Centre de santé intermutualiste

29, rue de Turbigo - 75002 PARIS
Tél. : 08 20 21 33 33

**Charte des auteurs et des illustrateurs pour
la Jeunesse**

Hôtel de Massa - 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques
75014 Paris
Tél. : 01 42 81 19 93
www.la-charte.fr

**CIRA - Centre interministériel
des renseignements administratifs**

Tél. : 08 21 08 09 10

CNAP - Centre national des arts plastiques

Tour Atlantique - 1, place de la Pyramide
92911 Paris-La Défense
Tél. : 01 46 93 99 50 - Fax : 01 46 93 99 79
www.cnap.fr

CPE - Conseil permanent des écrivains

80, rue Taitbout - 75009 Paris
www.cpecrivains.asso.fr
info@cpecrivains.asso.fr

DLL - Direction du livre et de la lecture

182, rue Saint-Honoré - 75033 Paris Cedex 01
Tél. : 01 40 15 74 74 - Fax : 01 40 15 73 36
www.culture.gouv.fr

European Writers' Congress

General Secretariat

Konradstrasse 16 c/o Lore Schultz-Wild

DE-80801 Munich

www.european-writers-congress.org

EWC.lsw@t-online.de

Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création

21, rue de Berri - 75403 Paris Cedex 8

Tél. cotisants : 01 44 95 68 30

Tél. prestations : 01 42 99 99 65

Maison des écrivains et de la littérature

67, boulevard de Montmorency - 75016 Paris

Tél. : 01 55 74 60 90 - Fax : 01 42 84 20 87

www.m-e-l.fr

La Maison des illustrateurs

127, rue du Chevaleret - 75013 Paris

Tél. : 01 44 24 08 89 - Fax : 01 56 61 17 02

www.lamaisondesillustrateurs.com

maisonillustr@free.fr

Maison nationale des artistes (maison de retraite)

14, rue Charles VII - 94130 Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 48 71 28 08

L'Oie plate (ex-Calcret)

B.P. 17 - 94404 Vitry Cedex

www.loieplate.com

info@loieplate.com

PEN Club

6, rue François Miron - 75004 Paris

Tél. : 01 42 77 37 87 - Fax : 01 42 78 64 87

www.penclub.fr

SACD - Société des auteurs et compositeurs dramatiques

11, rue Ballu - 75009 Paris

Tél. : 01 40 23 44 44 - Fax : 01 45 26 74 28

www.sacd.fr/

SACEM - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

225, avenue Charles de Gaulle -

92521 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 47 15 47 15 - Fax : 01 47 15 47 16

www.sacem.fr

SAIF - Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe

121, rue Vieille-du-Temple - 75003 Paris

Tél. : 01 44 61 07 82 - Fax : 01 42 77 24 39

<http://saif.free.fr>

SCAM - Société civile des auteurs multi-médias

5, avenue Vélasquez - 75008 Paris

Tél. : 01 56 69 58 58 - Fax : 01 56 69 58 59

www.scam.fr

SELF - Syndicat des écrivains de langue française

36, rue Henri Barbusse - 94200 Ivry-sur-Seine

Tél. : 01 46 71 13 19 - Fax : 01 46 70 73 95

SGDL - Société des gens de lettres

Hôtel de Massa - 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques

75014 Paris

Tél. : 01 53 10 12 00 - Fax : 01 53 10 12 12

www.sgdl.org

SNAC - Syndicat national des auteurs et des compositeurs

80, rue Taitbout - 75009 Paris

Tél. : 01 48 74 96 30 - Fax : 01 42 81 40 21

www.snac.fr

SNE - Syndicat national de l'édition

115, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris

Tél. : 01 44 41 40 50 - Fax : 01 44 41 40 77

www.sne.fr

SOFIA - Société française des intérêts des auteurs de l'écrit

Hôtel de Massa - 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques

75014 Paris

Tél. : 08 10 64 26 42 - Fax : 01 44 07 17 88

www.la-sofia.org

II. LES INSTITUTIONS RÉGIONALES

1. Les DRAC (Directions régionales des affaires culturelles)

DRAC Alsace

Palais du Rhin

2, place de la République - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. : 03 88 15 57 80 - Fax : 03 88 75 60 95

www.alsace.culture.gouv.fr

Christelle Creff

christelle.creff@culture.gouv.fr

DRAC Aquitaine

54, rue Magendie - 33074 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 57 95 01 75 - Fax : 05 57 95 01 25

www.aquitaine.culture.fr

Jean-François Sibers

jean-francois.sibers@culture.gouv.fr

DRAC Auvergne

Hôtel de Chazerat - 4, rue Pascal - B.P. 378

63010 Clermont-Ferrand Cedex 01

Tél. : 04 73 41 27 55 - Fax : 04 73 41 27 69

www.culture.fr/auvergne/drac-auvergne.htm

Dominique Frasson-Cochet

dominique.frasson-cochet@culture.gouv.fr

DRAC Bourgogne

Hôtel Chartraire de Montigny

41, rue Vannerie - 21000 Dijon

Tél. : 03 80 68 50 11 - Fax : 03 80 68 50 99

www.culture.gouv.fr/bourgogne

Nicolas Ruppli

nicolas.ruppli@culture.gouv.fr

DRAC Bretagne

Hôtel de Blossac - 6, rue du Chapitre

35000 Rennes Cedex

Tél. : 02 99 29 67 89 - Fax : 02 99 29 67 99

www.culture.gouv.fr/bretagne

Gérard Brugière

gerard.brugiere@culture.gouv.fr

DRAC Centre

6, rue de la Manufacture

45043 Orléans Cedex

Tél. : 02 38 78 85 70 - Fax : 02 38 78 85 99

www.draccentre.culture.gouv.fr

Anne Borrel

anne.borrel@culture.gouv.fr

Jean-Pierre Bouguier

jean-pierre.bouguier@culture.gouv.fr

DRAC Champagne-Ardenne

3, rue du Faubourg-Saint-Antoine

51037 Châlons-en-Champagne

Tél. : 03 26 70 36 96 - Fax : 03 26 70 63 48

www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne

Annie Stern

annie.stern@culture.gouv.fr

DRAC Corse

19, cours Napoléon - B.P. 301
20181 Ajaccio Cedex
Tél. : 04 95 51 52 06 - Fax : 04 95 21 20 69
www.corse.culture.gouv.fr
Valérie Tauroux
valerie.taroux@culture.gouv.fr

DRAC Franche-Comté

9 bis, rue Charles Nodier - 25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 65 72 78 - Fax : 03 81 65 72 72
www.franche-comte.culture.gouv.fr
Philippe Lablanche
philippe.lablanche@culture.gouv.fr

DRAC Guadeloupe

22, rue Perrinon - 97103 Basse-Terre Cedex
Tél. : 05 90 41 14 71 - Fax : 05 90 41 14 60
www.culture.gouv.fr/culture/regions/dracs/guadelou.htm
Françoise Marianne
francoise.marianne@culture.gouv.fr

DRAC Guyane

95, avenue du Général de Gaulle - B.P. 11
97300 Cayenne
Tél. : 05 94 25 54 07 - Fax : 05 94 25 54 10
www.guyane.culture.gouv.fr
Abdoulaye Keita
abdoulaye.keitaa@culture.gouv.fr

DRAC Ile-de-France

98, rue de Charonne - 75011 Paris
Tél. : 01 56 06 50 00 - Fax : 01 56 06 52 48
www.ile-de-france.culture.gouv.fr
Chef de service : Danièle Brison
Conseillers pour le livre et la lecture :
Moncef Ben Othman
moncef.benothman@culture.gouv.fr
Bernard Démay
bernard.demay@culture.gouv.fr

DRAC Languedoc-Roussillon

Hôtel de Grave
5, rue la Salle-l'Évêque - CS 49020
34967 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 67 02 32 13 - Fax : 04 67 02 32 04
www.culture.gouv.fr/l-r
Odile Nublat
odile.nublat@culture.gouv.fr

DRAC Limousin

6, rue Haute de la Comédie - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 45 66 73 - Fax : 05 55 45 66 01
www.limousin.culture.gouv.fr
Lydie Valéro
lydie.valero@culture.gouv.fr

DRAC Lorraine

6, place de Chambre - 57045 Metz Cedex 01
Tél. : 03 87 56 41 50 - Fax : 03 87 75 28 28
www.culture.gouv.fr/dracs/lorraine
Jacques Deville
jacques.deville@culture.gouv.fr

DRAC Martinique

54, rue du professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
Tél. : 05 96 60 87 61 - Fax : 05 96 63 55 19
www.culture.gouv.fr/culture/regions/dracs/martinique.htm
Michèle Nardi
michele.nardi@culture.gouv.fr

Direction des affaires culturelles de Mayotte

Correspondant permanent pour les affaires culturelles
auprès de la préfecture de Mayotte
B.P. 97610 - Dzaoudi
Tél. : 02 69 60 10 54 - Fax : 02 69 60 18 50
Philippe Chamoin

DRAC Midi-Pyrénées

32, rue de la Dalbade - B.P. 811

31080 Toulouse Cedex 06

Tél. : 05 67 73 20 69 - Fax : 05 61 23 12 71

www.culture.gouv.fr/culture/regions/dracs/midipyr.htm

Caroline Durand

caroline.durand@culture.gouv.fr

Jean-Noël Soumy

jean-noel.soumy@culture.gouv.fr

DRAC Nord-Pas-de-Calais

Hôtel Scribe

1, rue Lombard - 59800 Lille

Tél. : 03 28 36 61 93 - Fax : 03 28 36 62 21

www.nord.pref.gouv.fr

Pascal Allard

pascal.allard@culture.gouv.fr

Odile Chopin

odile.chopin@culture.gouv.fr

DRAC Basse-Normandie

13 bis, rue Saint-Ouen - 14052 Caen Cedex 04

Tél. : 02 31 38 39 66 - Fax : 02 31 23 84 65

www.calvados.pref.gouv.fr

Annie Berthomieu

annie.berthomieu@culture.gouv.fr

DRAC Haute-Normandie

Cité administrative

2, rue Saint-Sever - 76032 Rouen Cedex

Tél. : 02 35 63 61 69 - Fax : 02 35 72 84 65

www.haute-normandie.culture.gouv.fr

Jeanne-Marie Rendu

jeanne-marie.rendu@culture.gouv.fr

Mission aux Affaires culturelles de Nouvelle-Calédonie

56, rue Bataille - B.P. C5 - 98844 Nouméa

Tél. : 00687 24 21 81 - Fax : 00687 24 21 80

Jean-Jacques Garnier

jj.garnier@nouvelle-caledonie.gouv.fr

DRAC Pays-de-Loire

1, rue Stanislas Baudry - B.P. 63518

44035 Nantes Cedex

Tél. : 02 40 14 23 72 - Fax : 02 40 14 23 01

www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

Jean-Pierre Meyniel

jean-pierre.meyniel@culture.gouv.fr

DRAC Picardie

5, rue Henry Daussy - 80044 Amiens Cedex 01

Tél. : 03 22 97 33 79 - Fax : 03 22 97 33 56

www.culture.gouv.fr/picardie

Dominique Baillon-Lalande

dominique.baillon@culture.gouv.fr

DRAC Poitou-Charentes

Hôtel de Rochefort

102, Grand'Rue - B.P. 553 - 86020 Poitiers

Tél. : 05 49 36 30 25 - Fax : 05 49 88 32 02

www.poitou-charentes.culture.gouv.fr

Laure Joubert

laure.joubert@culture.gouv.fr

DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur

23, boulevard du roi René

13617 Aix-en-Provence Cedex 01

www.paca.culture.gouv.fr

Chantal Robillard

Tél. : 04 42 16 14 22 - Fax : 04 42 26 14 02

chantal.robillard@culture.gouv.fr

Jean-Claude Gautier

Tél. : 04 42 16 14 34 - Tél. : 04 42 26 14 02

jean-claude.gautier@culture.gouv.fr

DRAC Réunion

23, rue Labourdonnais - B.P. 224

97464 Saint-Denis

Tél. : 02 62 21 91 71 - Fax : 02 62 41 61 93

www.reunion.pref.gouv.fr/drac

Marie-Jo Lo-Thong

marie-jo.lo-thong@culture.gouv.fr

DRAC Rhône-Alpes

6, quai Saint-Vincent - 69283 Lyon Cedex 01

Tél. : 04 72 00 44 32 - Fax : 04 72 00 44 09

www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

Noëlle Drognat-Landré

noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr

Gilles Lacroix

gilles.lacroix@culture.gouv.fr

DRAC Saint-Pierre-et-Miquelon

Place du Colonel Pigeaud

97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Tél. : 05 08 41 28 43 - Fax : 05 08 41 30 18

Directrice : Annick Girardin

2. Les Structures régionales pour le livre

ACCOLAD - Agence comtoise de coopération pour la lecture, l'audiovisuel et la documentation

37 A, rue Édouard Frossard - 90300 Cravanche

Tél. : 03 84 26 99 51 - Fax : 03 84 26 36 08

www.livre-franche-comte.com

Directrice : Chantal Fontaines

accolad@livre-franche-comte.com

AGECOOP - Agence de coopération de la Guadeloupe pour le livre, la lecture, l'information et la documentation

B.P. 559 - 97166 Pointe-à-Pitre

Tél./fax : 05 90 99 53 65

Contact : Dominique Hubert

agecoop@yahoo.fr

ARALD

Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

Site de Lyon - 25, rue Chazière - 69004 Lyon

Tél. : 04 78 39 58 87 - Fax : 04 78 39 57 46

www.arald.org

Directrice : Geneviève Dalbin

lyon@arald.org

ARL de Haute-Normandie

Agence régionale du livre et de la lecture

4, rue du Contrat Social - 76000 Rouen

Tél. : 02 32 10 04 90 - Fax : 02 32 10 04 84

www.arl-haute-normandie.fr

Directeur : Laurent Delabouglise

contact@arl-haute-normandie.fr

**ARL PACA - Agence régionale du livre
en Provence-Alpes-Côte d'Azur**

8-10, rue des Allumettes - 13098 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 91 65 20 - Fax : 04 42 27 01 60
www.livre-paca.org
Directrice : Léonor de Nussac
contact@livre-paca.org

**ARPEL - Agence régionale pour l'écrit et le
livre en Aquitaine**

137, rue Achard - 33300 Bordeaux
Tél. : 05 57 22 40 40 - Fax : 05 57 22 40 49
www.arpel.aquitaine.fr

C2L en Poitou-Charentes

14, rue Boncenne - B.P. 80 424 - 86011 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 88 33 60 - Fax : 05 49 88 80 04
www.livre-poitoucharentes.org
Direction : Sylviane Sambor

**CORDIAL - Association de coopération
régionale pour la documentation et l'informa-
tion en Alsace**

19, Grand' Rue - B.P. 1109 - 68052 Mulhouse Cedex
Tél. : 03 89 46 52 88 - Fax : 03 89 46 88 88
Présidente : Danielle Taesch

**CRL de Basse-Normandie
Centre régional des lettres**

10, rue du Château d'eau - 14000 Caen
Tél. : 02 31 15 36 36 - Fax : 02 31 15 36 37
www.crl.basse-normandie.com
info@crlbn.fr

**CRL de Bourgogne
Centre régional du livre**

29, rue Buffon - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 80 20 - Fax : 03 80 68 80 24
www.crl-bourgogne.org
Directrice : Marion Clamens
info@crl-bourgogne.org

**CRL de Franche-Comté
Centre régional du livre**

2, avenue Arthur Gaulard - 25000 Besançon
Tél. : 03 81 82 04 40 - Fax : 03 81 83 24 82
<http://crlfranchecomte.free.fr>
Directeur : Dominique Bondu
crlfc@wanadoo.fr

**CRL en Limousin
Centre régional du livre**

13, boulevard Victor Hugo - 87000 Limoges
Tél. : 05 55 77 47 49 - Fax : 05 55 10 92 31
www.crl-limousin.org
Directrice : Marie-Laure Guéraçague
contact@crl-limousin.org

**CRL de Lorraine
Centre régional du livre**

Place Gabriel Hocquard - B.P. 81 004
57036 Metz Cedex 01
Tél. : 03 87 33 67 69 - Fax : 03 87 31 81 33
Directrice : Aurélie Marand
cr-livre@cr-lorraine.fr

**CRL Midi-Pyrénées
Centre régional des lettres**

7, rue Alaric II - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 44 50 20 - Fax : 05 34 44 50 29
www.crl.midipyrenees.fr
Directeur : Hervé Ferrage
h.ferrage@crl-midipyrenees.fr

**CRL Nord-Pas-de-Calais
Centre régional des lettres et du livre**

Association de préfiguration
44, place Georges Clémenceau - 62400 Béthune
Tél. : 03 21 53 02 23
www.eulalie.fr
Directeur : Léon Azatkhianian

FILL - Fédération interrégionale du livre et de la lecture

132, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris
Tél. : 01 43 57 85 02 - Fax : 01 43 57 84 17
www.fill.fr
info@fill.fr

INTERBIBLY - Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne

3, rue Cosme Clause - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél./fax : 03 26 65 02 08
www.interbibly.fr
Présidente : Martine Ragetly
interbibly@interbibly.fr

Le Transfo - Art et culture en Région Auvergne

7, allée Pierre de Fermat - CS 30518
63178 Aubière Cedex
Tél. : 04 73 28 83 40 - Fax : 04 73 28 83 41
www.letransfo.fr
Directeur : Simon Pourret

Livre au Centre - Agence régionale du Centre pour le livre et la lecture

Quartier Rochambeau - B.P. 80122
41106 Vendôme Cedex
Tél. : 02 54 72 27 49 - Fax : 02 54 73 13 12
www.livreaucentre.fr
Directrice : Cécile Caillou-Robert
contact@livreaucentre.fr

Livre et lecture en Bretagne

B.P. 30407 - 35704 Rennes Cedex 7
Tél. : 02 99 37 77 57 - Fax : 02 99 59 21 53
www.livre-et-lecture-en-bretagne.eu
www.hermine.org
Directeur : Christian Ryo
contact@livre-et-lecture-en-bretagne.eu

LR2L - Languedoc-Roussillon Livre et Lecture

56, boulevard Chevalier de Clerville - B.P. 402
34204 Sète Cedex
Tél. : 04 67 53 25 06 - Fax : 04 67 53 24 87
www.lr2l.fr
Directeur : Vincent Doulain

ORCCA - Office régional culturel en Champagne-Ardenne - Secteur livre

7, place Audiffred - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 73 79 87 - Fax : 03 25 73 14 37
www.orcca.asso.fr
Responsable : Claudine Gueguen
crl@orcca.fr

PICASCO - Agence régionale du livre en Picardie

10, rue Jean Catelas - 80000 Amiens
Tél. : 03 22 80 17 64 - Fax : 03 22 80 93 92
www.picasco.org
Présidente : Sylviane Leonetti
contact@picasco.org

QUELQUES OUVRAGES À CONSULTER

Le Cercle de la librairie édite chaque année en supplément à *Livres Hebdo* un répertoire recensant une sélection d'éditeurs francophones.

Comment se faire éditer, Guide du magazine Lire, 2007.

Comment rémunérer les auteurs ? Guide de l'ARL de Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2008, en ligne sur www.livre-paca.org.



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	p. 2
Préface	p. 3
Avertissement.....	p. 4
Sommaire	p. 5

DES INSTITUTIONS AU SERVICE DES AUTEURS P. 6

Le Centre national du livre	p. 7
Les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) du ministère de la Culture et de la Com- munication	p. 9
La Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL)	p. 10
La Maison des écrivains et de la littérature (MEL)	p. 11
La Société des gens de lettres (SGDL) au service des auteurs de l'écrit	p. 13
L'AGESSA (Association pour la gestion de la Sécurité sociale des auteurs)	p. 14

LES BOURSES D'ÉCRITURE..... P. 17

Les aides nationalesp. 18

Centre national du livre	
Bourses d'écriture.....	p. 18
Crédits de préparation.....	p. 19
Bourses Jean Gattégno.....	p. 19
Bourse Emil Cioran.....	p. 20

Centre national des arts plastiques	
Allocation de recherche aux auteurs, théoriciens et critiques d'art contemporain	p. 21

Centre national de la cinématographie	
Soutien au scénario	p. 21
Aide à l'écriture de programmes audiovisuels....	p. 22

Centre national du théâtre	
Aide à la création.....	p. 23

Association Beaumarchais	
Aides à l'écriture	p. 24

Fondation de France	
Bourses Déclics Jeunes.....	p. 24

Fondation Groupama GAN pour le cinéma	
Aide aux auteurs de longs-métrages	p. 25

Fondation Lagardère	
Bourses de talents.....	p. 25



Fondation Marc de Montalembert

Bourse Marc de Montalembertp. 26

SCAM

(Société civile des auteurs multimédias)

Bourses de créationp. 26

Bourses d'écriture pour le cinéma et la télévision.....p. 27

Bourses d'écriture pour la création d'œuvres sonores
et radiophoniquesp. 27

Les aides régionalesp. 28

Alsace

Conseil régional d'Alsace

Soutien à la publication d'ouvrages.....p. 28

Aquitaine

Conseil régional d'Aquitaine

Aide à l'écriture audiovisuellep. 28

Basse-Normandie

Centre régional des lettres de Basse-Normandie

Aide à l'écriturep. 29

Bourgogne

Conseil régional de Bourgogne

Aide à l'écriture audiovisuellep. 29

Bretagne

Conseil régional de Bretagne

Aide à l'écriture audiovisuellep. 30

Champagne-Ardenne

*Conseil régional de Champagne-Ardenne/ORCCA
(Office régional culturel de Champagne-Ardenne)*

Aide aux auteursp.30

Corse

Collectivité territoriale de Corse

Bourse d'écriturep. 31

Collectivité territoriale de Corse

Aide à l'écriture audiovisuellep. 31

Franche-Comté

Centre régional du livre de Franche-Comté

Bourse de création.....p. 32

Guyane

DRAC de Guyane

Aide à la création.....p. 32

Languedoc-Roussillon

Conseil régional de Languedoc-Roussillon

Aide aux auteursp. 33

Limousin

Conseil régional du Limousin

Aide à l'écriture audiovisuellep. 33

Lorraine

DRAC et Conseil régional de Lorraine

Aide à l'écriture audiovisuellep. 34

Midi-Pyrénées

Centre régional des lettres de Midi-Pyrénées
Aide à l'écriturep. 34

Picardie

Conseil régional de Picardie
Aide à la publicationp. 35

Rhône-Alpes

DRAC, Conseil régional de Rhône-Alpes et ARALD
(Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documen-
tation)
Bourses d'écriture.....p. 35

Conseil régional de Rhône-Alpes
Aide aux projets interdisciplinaires des écrivainsp. 36

Conseil régional de Rhône-Alpes
Aide à l'écriture audiovisuellep. 36

LES RÉSIDENCES EN FRANCE ...P. 37

Centre national du livre
Crédit de résidencep. 38

DRAC (Directions régionales des affaires culturel-
les), Conseils régionaux, Structures régionales du
livrep. 39

Alsace

Résidence du Fleckenstein « Écrire en Frontière »
.....p. 40

Aquitaine

IDDAC (Institut départemental pour le développe-
ment artistique et culturel).....p. 40

Résidence d'écriture à la papeterie de Vaux -
ARPEL (Agence régionale pour l'écrit et le livre en
Aquitaine)p. 41

Résidences de la Prévôté - ARPEL (Agence régio-
nale pour l'écrit et le livre en Aquitaine).....p. 41

Auvergne

Amathéa.....p. 42

La Châtaigneraie.....p. 42

Communauté de communes du pays Gentiane. p. 43

La Fête du livre de Blanzat.....p. 43

Mairie de Châteldonp. 44

Résidence d'auteurs illustrateurs dans le Cantal
.....p. 44

Bourgogne

Association L'Îlot-Livresp. 45

Maison Jules-Roy.....p. 45

Bretagne

Association CALI (Culture, arts et lettres des îles)
.....p. 46

Maison Louis Guilloux.....p. 46

Le Triangle.....p. 47

Villa Beauséjourp. 47

Centre

Association Triages.....	p. 48
Domaine de Nohant.....	p. 48
La Maison des écritures.....	p. 49
Les Mille univers	p. 49
Pour que l'Esprit Vive/Résidence de la Prée... p.	50
Résidence d'auteur en Brenne	p. 50

Champagne-Ardenne

La Maison du Boulanger.....	p. 51
Institut international de la marionnette.....	p. 51

Franche-Comté

Centre régional d'éveil aux arts plastiques et à la bande dessinée.....	p. 52
Saute-frontière.....	p. 52

Haute-Normandie

La Fabrique Éphéméride.....	p. 53
Ligue de l'enseignement - Fédération des œuvres laïques de l'Eure (FOL27).....	p. 53
Le Moulin d'Andé - Céci (Centre des écritures cinématographiques).....	p. 54

Ile-de-France

Le 104.....	p. 54
Cité internationale des arts.....	p. 55
Résidences internationales aux Récollets.....	p. 55

Languedoc-Roussillon

Association Paquita Nemo.....	p. 56
Les Avocats du Diable Vauvert.....	p. 56
La Boutique d'écriture & Co.....	p. 57
Centre Joë Bousquet et son Temps.....	p. 57
Centre national des écritures du spectacle - La Chartreuse	p. 58
Montolieu.....	p. 58
Villa Saint-Clair.....	p. 59

Limousin

À pierre vue.....	p. 59
Maison des auteurs - Festival international des francophonies en Limousin.....	p. 60

Midi-Pyrénées

Maison des écritures de Lombez.....	p. 60
Résidence d'artistes « Le Parc »	p. 61
Le Vieux-Palais d'Espalion	p. 61

Nord-Pas-de-Calais

Maison de la poésie du Nord-Pas-de-Calais... p.	62
Villa Marguerite Yourcenar.....	p. 62

Pays de la Loire

Centre de culture populaire	p. 63
-----------------------------------	-------



Centre poétique de Rochefort-sur-Loire p. 63

Maison Gueffier - Atelier d'écriture du grand R
..... p. 64

MEET (Maison des écrivains étrangers et traducteurs) p. 64

La Turmelière p. 65

Picardie

PAF (Performing Arts Forum) p. 65

Poitou-Charentes

Larochellivre - Écrivains en 17 p. 66

Maison des auteurs - Cité internationale
de la bande dessinée et de l'image p. 66

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association d'Art de La Napoule p. 67

Association Écrits du Sud -
La Friche La Belle de Mai p. 67

Association Terres d'encre p. 68

Atelier Vis-à-Vis p. 68

The Camargo Foundation p. 69

Centre international de poésie Marseille p. 69

CITL (Collège international des traducteurs
littéraires) p. 70

Chambre avec vue p. 70

Fées d'hiver p. 71

Forcalquier des livres p. 71

Hôtel Volland p. 72

Monastère de Saorge p. 72

Montévidéo p. 73

Rhône-Alpes

Association Le Sou des écoles laïques p. 73

Le manoir de Grigny p. 74

LES RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER. P. 75

Bourses pour artistes UNESCO - Aschberg p. 76

Ministère des Affaires étrangères - Culturesfrance
..... p. 76

Ministère de la Culture et de la Communication -
Culturesfrance p. 77

Ministère des Affaires étrangères - Culturesfrance
..... p. 77

Conseil régional d'Aquitaine p. 78

Europe

Allemagne

ARPEL (Agence régionale pour l'écrit et le livre en
Aquitaine) p. 78

Conseil régional de Bourgogne p. 79

Akademie Schloss Solitude p. 79

Bladreit-Wohnung p. 80

DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst)
..... p. 80

Gartenhaus am Süderwall..... p. 81

GEDOK - Atelierhaus p. 81

Genshagener Schriftstellerwochen..... p. 82

GlogauAir..... p. 82

Kunsthau Erfurt..... p. 83

Künstlerhaus Lauenburg - Elbe..... p. 83

Künstlerhaus Lukas..... p. 84

Künstlerhäuser Worpswede..... p. 84

Künstlerhof Schreyahn p. 85

Kunststiftung Baden-Württemberg..... p. 85

Literaturbüro Lüneburg e.V..... p. 86

Mecklenburgisches Künstlerhaus -
Schloss Plüschow p. 86

Soltauer Künstlerwohnung..... p. 87

Stiftung Künstlerdorf Roter Ochse..... p. 87

Stiftung Künstlerdorf Schöppingen..... p. 88

Stiftung Starke..... p. 88

Verein Stuttgarter Schriftstellerhaus p. 89

Villa Waldberta p. 89

Autriche

Artist in Residence Krems..... p. 90

Forum Stadtpark p. 90

IHAG (International Writer's House Graz) p. 91

Belgique

Conseil régional de Lorraine -
Résidence du château du Pont d'Oye..... p. 91

Résidences en Flandres p. 92

Schrijversflat PEN Centrum Vlaanderen..... p. 92

Danemark

CPH AIR p. 93

Orslev Kloster..... p. 93

Espagne

Casa de Velázquez..... p. 94

Centre d'Art i Natura - Farrera..... p. 94

Fundación Valparaíso p. 95

Estonie

Estonian Writers' Union..... p. 95

MoKS Artist Residency..... p. 96

Polli Talu Arts Center p. 96

Finlande

Fiskars Artist Residency..... p. 97

Kemijärvi Art Residence..... p. 97

Kolin Ryyänänen..... p. 98

Raumars Artist-in-residence Programme..... p. 98

Salo Art Museum - Majala Residence..... p. 99

The Writer's House of Central Finland..... p. 99

Grèce

*International Writers' and
Translators' Center of Rhodes*..... p. 100

Groenland

Upernavik Retreat p. 100

Irlande

The Cill Rialaig Project.....p. 101

Islande

Herhúsid.....p. 101

Klausturidp. 102

Nes Artist Residencyp. 102

Italie

Académie de France à Rome - Villa Médicis .p. 103

La Macina di San Crescip. 103

*The Rockefeller's Bellagio Study and Conference
Center*..... p. 104

UNIDEE in Residence..... p. 104

Lituanie

Lithuanian Artists' Association.....p. 105

Luxembourg

Struwwelpippip. 105

Norvège

Atelier Azur p. 106

USF Verftet p. 106

Pays-Bas

Amsterdam Fund for the Artsp. 107

Amsterdam Writer-in-residence.....p. 107

Jan van Eyck Academie p. 108

Kunstenaarslogies p. 108

Portugal

Centro Nacional de Cultura..... p. 109

Convento São Francisco..... p. 109

OBRAS Artists in Residencep. 110

République tchèque

Milkwood Artist Residency.....p. 110

Roumanie

ArtistNe(s)t.....p. 111

Royaume-Uni

ACME Studiosp. 111



Cove Park.....p. 112

Hawthornden Castle - International Retreat for
Writers.....p. 112

Slovaquie

Bridgeguard.....p. 113

Domov slovenskych spisovateľov -
Literárny Fondp. 113

Slovénie

Center for Slovenian Literature.....p. 114

Suède

Art Hotel.....p. 114

Baltic Center for Writers and Translators.....p. 115

Konstepidemin, Epidemic of Art.....p. 115

The Writer's Housep. 116

Suisse

Le château de Lavigny.....p. 116

Müllerhaus Literatur und Sprache.....p. 117

NAIRS, Art in Engiadina Bassap. 117

Stadtmühle Willisaup. 118

Verein Werkraum Warteck PP.....p. 118

Villa Sträuli.....p. 119

Zuger Kulturstiftung Landis & Gyr.....p. 119

Amériques

Canada

ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le livre
et la documentation)p. 120

ARPEL (Agence régionale pour l'écrit
et le livre en Aquitaine).....p. 120

Banff Centre.....p. 121

Dolgian House Artists' Colonyp. 121

Gibraltar Point Centre for the Arts.....p. 122

Saskatchewan Writers/Artists Coloniesp. 122

États-Unis

Apexart.....p. 123

Art OMIp. 123

Atlantic Center for the Arts.....p. 124

Blue Mountain Center.....p. 124

Caldera.....p. 125

Djerassi Resident Artists Programp. 125

Fine Arts Work Center.....p. 126

Gell Center of the Finger Lakes.....p. 126

Hall Farm Center.....p. 127

Hedgebrook Writers Retreatp. 127

Kimmel Harding Nelson Center for the Arts p. 128

MacDowell Colony..... p. 128

Mesa Refuge..... p. 129

Millay Colony for the Arts..... p. 129

*Rocky Mountain National Park -
Artist-in-residence p. 130*

Soul Mountain Retreat..... p. 130

Ucross Foundation.....p. 131

Virginia Center for the Creative Arts.....p. 131

Brésil

Instituto Sacatar.....p. 132

Asie

Chine

The 809 International Art Residencies.....p. 132

Inde

Sanskriti Foundationp. 133

Japon

Kyôto Art Center.....p. 133

Thaïlande

Alliance française Bangkok - Cité Siam..... p. 134

Océanie

Australie

Bundanon Trust p. 134

*Laughing Waters Artist-in-residence Program
.....p. 135*

*Sydney Olympic Park -
Artist-in-residence Programp. 135*

ADRESSES UTILESP. 136

I. Les institutions nationales..... p. 136

II. Les institutions régionales p. 138

Quelques ouvrages à consulterp. 143



Service communication et événements
Adjointe au chef de service, responsable des éditions **Isabelle Calvi**

Correction **Françoise Malvezin**

Réalisation **Atelier avec vue**

Paris, **Imprimerie Edgar**

Achevé d'imprimer en Mai 2009

© **Centre national du livre**, 2009

Ce guide, publié par le Centre national du livre et réalisé en partenariat avec la Fédération interrégionale du Livre et de la Lecture et la Maison des Ecrivains et de la Littérature recense les aides à l'écriture ainsi que des résidences en France et à l'étranger destinées aux écrivains, illustrateurs et scénaristes. Cette édition offre en un seul coup d'œil les informations exhaustives et réactualisées sur les sites Web des institutions partenaires. En ligne ou sur le papier, les auteurs disposent désormais d'un outil complet pour trouver les institutions dont ils ont besoin afin de réaliser et faire connaître leurs projets.